

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique

Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :

M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 Nos) LE NUMERO : 3 F
1er Janvier FRANCE un an : 15 F
au 31 décembre ETRANGER un an : 30 F

Compte Chèque Postal 4638 65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette. PARIS-10^e Tél 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier - Février - Mars
Avril - Mai - Juin-juillet - Août-Septembre - Octobre
Novembre - Décembre

« L'art, c'est toute la vie ;
c'est une émotion voluptueuse ou religieuse, cela dépend des minutes ».

Debussy
(lettre à Messenger).

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 285 — ORGANE MENSUEL DES 46 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES — NOVEMBRE 1975

Hommage à Étienne LORIN



Dans notre numéro d'octobre dernier nous avons annoncé la mort de notre collaborateur et ami Étienne Lorin. Sa disparition est une lourde perte pour notre Confédération, dont il était depuis de nombreuses années le conseiller technique pour l'accordéon.

Il était né le 5 juillet 1913 à Domfront (Orne), où son père était directeur de l'harmonie locale et professeur de musique dans les écoles. Mais celui-ci chercha bientôt à se rapprocher de son pays d'origine, et devint directeur de l'Harmonie de Nemours (Seine-et-Marne) qu'il dirige encore aujourd'hui. C'est donc à Nemours qu'Étienne Lorin passa son enfance, apprenant dès l'âge de 5 ans et demi le solfège et le piano avec sa mère, elle aussi

musicienne. A 9 ans, il commença avec son père à travailler la clarinette, à 12 ans le saxophone, à 13 ans le violon. Ayant obtenu à 16 ans son brevet supérieur, il commença à travailler comme typographe dans une imprimerie de Nemours, et parallèlement il ne tarda pas à former son premier orchestre de jazz.

A 20 ans, il commença à travailler l'accordéon, et part bientôt au service militaire, qu'il accomplit à Paris, à la caserne de la Pépinière, comme clarinetiste à la Musique du 24^e Régiment d'Infanterie, alors dirigée par Clément. Il se maria en 1935, et l'année 1937 voit naître son fils Michel, qui deviendra lui aussi un excellent musicien.

(Suite page 3)



(Photo prise lors de l'enregistrement pour l'émission les musiciens du soir).

L'ORCHESTRE JUNIORS DU HAVRE EN URSS

L'Orchestre Juniors de l'Harmonie Municipale du Havre a été créé en septembre 1967 par Claude Décugis qui le dirige depuis lors. A l'origine, il ne comptait qu'une douzaine de musiciens. D'autres jeunes se sont intéressés à cet ensemble, et c'est un groupe fort de soixante musiciens qui a participé au voyage organisé par le comité de jumelage de la ville du Havre. Notre formation a déjà participé avec brio à de nombreux concours et festivals internationaux : Tullins (Isère) 1969, Cabourg et Memmingen (Bavière) 1970, Ganderen (Pays-Bas) 1972, Wadgasen (Sarre) en 1973 et Hilden (Allemagne) en 1974.

Ce voyage à Leningrad a donc été préparé avec tout le sérieux que nécessite une telle aventure. Après quelques mois d'attente, le rêve devient réalité, et le samedi 21 juin, les soixante juniors — moyenne d'âge 15 ans, le benjamin Florent Décugis : 6 ans et demi — accompagnés de M. Duroméa, député-maire du Havre et d'une délégation havraise, arrivaient à Leningrad. Là, une semaine de musique et de détente les attendait. Le dimanche 22, après la visite du Palais des Tsars de Pétrodvoretz,

un concert était donné dans le parc, premier contact avec le difficile public russe. Après des répétitions bi-quotidiennes — mais oui — arrivait le grand jour : le concert de gala à la salle Glinka. Le programme de cette soirée se composait d'une partie classique : « La Poupée de Nuremberg », ouverture de A. Adam, « Quatre Impressions » et « Musique pour le Mardi Gras » du compositeur néerlandais et ami de l'orchestre : Henk Van Lijnschooten, mettaient en évidence les solistes S. Chebrou, hautbois et S. Cuzon, clarinette.

« La Pastorale » de L. Moreau, sous la baguette de Christian Maillard, 19 ans, avec Claude Décugis, saxophone soliste, étonna le nombreux public, le saxophone étant un instrument peu connu en URSS, du moins sous sa forme classique. « Badineries », de J-S Bach et des extraits de « Tableaux de Provence », de P. Maurice, furent bissés, et c'est sous les chaleureux applaudissements du nombreux public qu'arrivait l'entracte. Nos jeunes musiciens qui s'étaient présentés en uniforme classique, revinrent sur scène revêtus d'un tee-shirt bleu aux armes de la ville. C'était un signe que la seconde partie de notre concert serait plus décon-

tractée. « Dixieland Revel », de Harold Walters, donnant le ton, puis « Mexican Trumpet », de Beck ; « Happy Time », de Boedjin, et pour terminer « Beat and Suret », de Max Leemann.

Le concert se termina dans l'enthousiasme général, l'orchestre dut rejouer deux œuvres, et notre chef fut rappelé une dizaine de fois. Il reçut les plus vives félicitations de M. le maire de Leningrad et de M. le maire du Havre qui honoraient de leur présence ce concert de gala. La semaine se continua par la formation « juniors » par de nombreuses visites : l'école musicale, la forteresse Pierre et Paul, la basilique Saint Isaac et le musée de l'Ermitage, et des spectacles : les ballets Kirov, l'orchestre philharmonique et les danses de Sibérie.

A l'heure où nous prenons l'avion du retour, était diffusé sur TF1, l'émission « Les Musiciens du Soir », réservée à notre harmonie, dont hélas, nous n'avons pu suivre la retransmission.

Ce sera toujours avec beaucoup de joie que les juniors du Havre se souviendront de leur merveilleux séjour à Leningrad.
R.N. - M.B.

André AMELLER, reçu

au Canada et aux U.S.A.

à l'occasion de l'assemblée générale du Conseil International de la Musique, dont Laurence Monteil, déléguée de presse, vous donnera un compte rendu dans le prochain journal.

Après les nombreuses réunions du Bureau directeur de l'ISME à Toronto, à l'issue desquelles des résolutions furent prises, André Ameller était l'invité de l'Université d'Orégon à Eugene où il fit deux conférences sur Maurice Ravel, l'une consacrée à l'ensemble des œuvres du compositeur et à sa vie, l'autre sur son œuvre pianistique ; les étudiants avaient organisé un concert des œuvres d'André Ameller pour l'en remercier. De retour au Canada à Windsor (Ontario), celui-ci dirigea un concert symphonique avec au programme une ouverture de Mozart, la Symphonie No 4 de Schumann, Espana de Chabrier et Ma Mere l'Oye de Ravel. Le concert, suivi par un nombreux public, fut vivement apprécié.

ASSUREZ VOS
SOCIETES
A LA C.M.F.

En apothéose au poème Œcuménique
« EVENEMENT dans l'événement :
« L'HYMNE DE FRATERNITE »
du Compositeur Serge LANCEN
écrit et dirigé par le Réalisateur Rogar THIRAUULT

4.000 personnes ont assisté à cette grande première mondiale tant attendue dans la Cathédrale de Laon, et chanté cet hymne avec ferveur.

Il faudrait des pages et des pages pour tout dire. Pour compléter l'Orchestre Symphonique de Lille, dirigé en 1ère partie par Henrik Bruun, et en 2ème partie par Jean-Claude Casadessus. Pour remercier également les plus grands artistes de l'époque d'être venus prêter leur concours. Cette collaboration fructueuse permit à l'Art musical de relever le défi soulevé par les différences d'ethnies et de langages des participants.

Tout au long de l'audition du Poème Œcuménique, ensuite de l'Hymne de Fraternité, l'émotion ne fut pas « à fleur de peau », mais profonde. Les assistants se sentirent émus par un élan mystique irrésistible.

La construction de l'œuvre de Serge Lancen sut magistralement ordonner la convergence des aspirations intimes de tous les exécutants vers un même but, en les laissant s'exprimer respectivement dans leur propre langue sacrée.

Les chants écrits en français, d'une grande beauté, furent magnifiquement interprétés.

Si ce pas difficile a pu être franchi, et pour avoir surtout « osé » tenter de le faire, c'est sans nul doute que le compositeur et le réalisateur sont en AVANCE SUR LEUR TEMPS. En donnant le meilleur d'eux-mêmes, ils n'ont rien négligé, ni omis pour présenter cette œuvre, d'une grande harmonie culturelle et religieuse.

La réussite a été totale. Beaucoup d'entre nous ont senti passer au-dessus de leur tête un grand souffle de bonheur, de repos. Comme si, tout à coup, le monde était devenu le symbole de Dieu ! Dans ce lieu chrétien, quelle leçon d'humilité reçue : le respect des autres rendant à chacun le respect de soi...

Le président Jules Semler-Collery et les nombreux présidents des fédérations de la Confédération Musicale de France présents, ne me démentiront sûrement pas. Quels moments inoubliables, d'union, d'amour et de paix ! et quelle musique pathétique !

Laurence MONTEIL.



Roger Thirault, réalisateur du Poème Œcuménique, félicite Christiane Eda-Pierre de l'Opéra.

LA CHRONIQUE DE TOUCY



Le billet du directeur

...MAIEUTIQUE TRIANGULAIRE...

En essayant les tableaux noirs au lendemain du stage sur la pédagogie de la musique à l'école primaire, j'avais été intrigué par une formule qualifiant, apparemment, une méthode dont je n'avais pas entendu parler : la « maieutique triangulaire ». Et, pendant quelques jours, mon esprit vagabond partit inconsciemment à la recherche du troisième partenaire de cet « art d'accoucher les esprits ». En fait, et Claude Houillon me le confirmait, c'est le hasard d'une notation rapide qui avait accouplé les deux termes.

Mais ma divagation n'avait pas été stérile, et par le jeu d'une association d'idées non contrôlée, j'en étais venu à transposer la formule dans ce qui me préoccupait depuis plusieurs mois : l'organisation du Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann.

La C.M.F. m'a confié la direction du centre, et me laisse une grande liberté (j'allais écrire une trop grande liberté) tant pour l'administrer que pour en programmer les activités. Le Comité de gestion, désigné par le Conseil d'administration, se réunit à peu près tous les trimestres pour contrôler la marche de la maison. Je crois lui rendre compte ser-

puleusement des problèmes qui se posent et de la manière dont je les résous. Apparemment donc, c'est par un processus de large délégation de pouvoirs que je dirige l'établissement.

Cette absolue confiance qu'on me témoigne m'inquiète un peu et, presque instinctivement, j'en suis venu à demander aux stagiaires de partager mes responsabilités et à s'auto-gérer pendant la durée d'une session. Car, après tout, c'est pour eux que Toucy a été conçu. Qui, mieux que les participants, peut définir les objectifs d'un stage, suivre au jour le jour sa progression, remettre en cause les pédagogies ou les emplois du temps, définir les conditions d'une situation éminemment évolutive. Nous le faisons quotidiennement, au cours de la « concertation » de mi-journée où se retrouvent directeur, instructeurs et délégués des stagiaires.

Peut-être faudra-t-il institutionnaliser cette participation et retrouver dans une structure (Comité de gestion ? Comité pédagogique ?) le triangle de notre maieutique : la C.M.F., les cadres de Toucy, les représentants des stagiaires.

Qu'en pensez-vous ?

René TONNON.

Stages

Instruments à vent

Harmonie nationale junior

SI VOUS AVEZ MOINS DE 21 ANS

Posez votre candidature à la sélection dans l'Harmonie Nationale Junior.

1) En vous inscrivant :

Avant le 1er janvier 1975, aux stages de perfectionnement en instruments à vent.

Ces stages se dérouleront en 3 sessions dont les dates coïncident avec celles des vacances scolaires dans les 3 zones académiques, soit :

ZONE A : 1er au 7 février 1976.

ZONE B : 8 au 14 février 1976.

ZONE C : 15 au 21 février 1976.

Nombre de stagiaires admis par sessions : 5 flûtes, 5 hautbois, 10 clarinettes, 4 bassons, 8 saxophones, 8 trompettes, cornets, bugles, 6 trombones, 5 cors, 4 tubas.

Droit d'inscription : 250 F (possibilité de bourses).

Avant le 1er février 1976, au stage de musique d'ensemble qui se déroulera à Toucy du 21 mars au 2 avril 1976.

2) en bloquant votre deuxième quinzaine de juillet pour pouvoir participer à la première tournée de l'Harmonie Nationale Junior.

TÉMOIGNAGE sur un stage non-directif

Le centre de promotion musicale Albert Ehrmann, dirigé par M. Tonnon, accueille du 21 au 31 août 1975, des stagiaires intéressés par la Direction Chorale et la Pédagogie de l'Enseignement de la Musique à l'école.

Philippe Caillard, responsable du stage chant et direction chorale, nous définit d'entrée sa pédagogie : « la non directivité ». Le travail journalier du groupe s'organise de la façon suivante :
— Auditions, sensibilisation : Ce travail, sans doute le plus astreignant et difficile, consiste à écouter l'enregistrement d'un chant, à 4 voix mixtes par exemple, et à noter sur la partition tout ce que l'on entend et qui n'est pas écrit. Cet exercice débouche tout naturellement sur l'interprétation, la respiration, le legato, les accents, les nuances, la prononciation, le phrasé... et... la Musique.

— Observations techniques de direction : Sur un chant de son choix, chaque stagiaire dirige ses camarades pendant une dizaine de minutes ; puis, la question, souvent répétée, est posée : « Qu'est-ce qu'il a fait ? » En se basant sur de telles observations très concrètes, les problèmes du chef de cœur sont abordés : Comment faire les points d'orgue, les respirations ? Faut-il battre la mesure ou la puiser ? puis, pile-mêle : les départs, la simplicité dans le geste, la pédagogie d'une répétition, la disposition d'une chorale. A chaque problème, chacun amène sa solution ; Philippe Caillard en propose alors encore d'autres, et l'on découvre qu'il n'y a pas une solution, mais des solutions, que chaque chef de cœur se doit de connaître et d'essayer.

— Chant choral : Les stages pédagogie et direction se réunissent 2 heures par jour pour former un atelier chant choral qui sera placé successivement sous la direction de Philippe Caillard, puis des stagiaires direction de cœur. Un de ces ateliers fut particulièrement consacré par M. Houillon à la technique vocale.

— Soirées d'audition et de présentation : Chaque soirée fait l'objet soit d'une audition de disque, préparée par J.-P. Blin, M. Tonnon ou Philippe Caillard, soit d'une présentation d'instrument. L. Amion, pour le piano, et Nicole Payen, pour la harpe, nous ont fait vivre deux soirées exceptionnelles. Ces soirées sont suivies de longues discussions, notamment en ce qui concerne la musique du XXème siècle, et l'on s'aperçoit après maint et maint discours que « lorsque la musique est finie, tout est dit ».

L'ambiance de ce stage fut particulièrement chaleureuse. Tout contribuait à cette bonne ambiance : les locaux, vastes, bien éclairés, insonorisés, avec une mention toute particulière pour le réfectoire ; la personnalité des animateurs cités plus haut auxquels il faut ajouter Mme Tonnon omniprésente, efficace, et d'une gentillesse à toute épreuve, enfin la technique d'animation de notre stage. La non-directivité, assez nouvelle dans les stages C.M.F., favorise les rapports entre stagiaires et supprime le fossé enseignant-enseignés. Pour cela, Philippe Caillard dissocie le pouvoir et le savoir : il considère que sa mission n'est que de partager ses connaissances avec un groupe dont il est membre à part entière. Les visées d'une telle pédagogie sont à moyen et long terme ; il faut que les stagiaires se posent des questions. Le dernier soir de stage, la population de Toucy eut le privilège d'entendre sa fanfare renforcée par les stagiaires dans une prestation très remarquée.

En conclusion, il me semble que Toucy est sans doute la solution qui permettra de sauver nos sociétés musicales d'amateurs de la médiocrité et de l'effondrement. Aussi, il faut que chaque responsable se sente concerné par cet effort entrepris, développe ce nouvel esprit et prépare ses musiciens à aller un jour ou l'autre à Toucy.

Maurice BOLZE.

NOS PHOTOS : Sur le thème : La tête (Suzy) et les jambes (Astrid), nous vous présentons les deux charmantes stagiaires luxembourgeoises qui ont lancé Toucy sur l'orbite internationale.

Au jour le jour

Les stages d'été terminés, le Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann n'en a pas pour autant fermé ses portes.

Dès le 12 septembre, il accueillait le Comité de Gestion qui a défini les urgences de travaux restant à faire : dans l'ordre : l'aménagement du Foyer par un chantier de jeunes musiciens, l'aménagement, au 2ème étage, de 6 chambres individuelles d'instructeurs et, enfin, la construction d'une dizaine de cabines insonorisées pour le travail individuel. Le lendemain, 13 septembre, le Conseil d'administration de la C.M.F., réuni à Toucy, ratifiait ses propositions et étudiait leur financement.

16 septembre : Maurice Bardin, chef de l'Harmonie de Clamecy, nommé professeur de Musique de chambre à Nevers, cherche d'urgence un successeur parmi les candidats au C.A. En huit jours, nous pouvons répondre à sa demande.

21 septembre : 29 majorettes de la Puisaye, en stage à Toucy, prennent leur repas chez nous.

4 et 5 octobre : Nous accueillons le premier week-end de danses folkloriques organisé par la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Yonne. Il est dirigé par Albert Poigt qui a été mon collaborateur à Paris.

Du 6 au 11 octobre : Stage des conseillers pédagogiques d'éducation musicale (qui ont déjà passé 3 jours ici, fin mai) M. l'inspecteur général Landowski fera l'ouverture du stage. Mme Aubry, chargée d'inspection générale, la fermera. Plusieurs de ces conseillers sont des musiciens confédérés et s'intéressent de très près à nos projets.

11 et 12 octobre : Dans le cadre de la fête de la bière et du jumelage Toucy-Kusel, nous hébergeons la Musikverein de Konken-Kusel ; nos camarades allemands sont émerveillés par nos installations et, malgré le temps maussade, prennent force clichés. Notons que le samedi 11 octobre, le personnel du centre réalisera le tour de force de servir 2 déjeuners (le premier de 22, le second de 54 couverts) à 1 heure et demie d'intervalle, et avec 2 menus différents... Bravo Chantal !

21 octobre : Je rencontre M. Roze, président de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais.

Dans un long entretien, il me précise ce que la première Fédération Musicale de France attend de Toucy.

25 et 26 octobre : Journées d'études sur les formations juniors. Compte rendu le mois prochain, dans la nouvelle page spéciale du journal.

Stage d'accordéon classique

A la mémoire d'ETIENNE LORIN

ses élèves Georges GULLAUME et Françoise BEAL animeront le STAGE de PERFECTIONNEMENT d'ACCORDEON CLASSIQUE

qui se déroulera du 21 au 31 décembre 1975, au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann.

Ouvert aux Accordéons tous systèmes. Solfège et Théorie musicale. Travail de l'instrument. Petits Ensembles, grand Orchestre. Soirées « Connaissance de la Musique ». Concert de fin de stage.

Droit d'inscription : 400 F.

Inscriptions à envoyer avant le 1er décembre 1975 à

Monsieur le Directeur du C.N.P.M.A.E. 89130 TOUCY



Hommage à Étienne LORIN

(Suite de la première page)

En 1939, il abandonne la typographie et opte définitivement pour la seule musique, en «montant» à Paris. Mais quelques mois plus tard éclate la seconde guerre mondiale. Étienne Lorin est mobilisé, et en juin 1940 se retrouve avec son unité à Arzacq (Pyrénées Atlantiques). C'est là qu'il fait la connaissance d'André Raimbourg, replié lui aussi avec une autre unité, André Raimbourg qui deviendra par la suite le célèbre Bourvil. Ils rentrent à Paris dès que cela est possible, et ils écrivent en commun des chansons : Les Crayons, Quand Même, Tiens, voilà l'acteur, A bicyclette, A pied, à cheval, en voiture, etc. Étienne Lorin écrit même un duo d'accordéons : Le Réveil de la forêt, qu'ils interprètent ensemble.

A force d'auditions, Bourvil finit par percer, et dès lors chacun d'eux suit sa propre voie, sans que cesse pour autant leur amitié et leur collaboration, puisqu'ils font encore ensemble des chansons, et même des opérettes.

Étienne Lorin de son côté participe avec divers orchestres, soit à l'accordéon, soit au saxophone, à de nombreux enregistrements en studio et à de nombreuses émissions radiophoniques : Hier contre aujourd'hui ; Le Grand Jeu ; Lesieur vous l'offre (avec M. Champagne) ; Les Amoureux de la Tour Eiffel (avec Pierre Tchernia), etc. Avec Gérard Calvil, il fait partie comme clarinettiste de l'équipe des Branquignoles au Théâtre La Bruyère ; venu le premier soir pour «dépanser» à la suite de la défaillance d'un autre musicien, il devait y rester deux ans et demi.

En 1946, à la demande des Établissements Paul Beuscher, il fonde l'école de musique Paul Beuscher, au sein de laquelle il crée bientôt un petit orchestre, qui en 1957 deviendra officiellement l'Orchestre d'Accordéons de Paris. Cette formation, qu'il a vouée à la défense et à l'illustration de l'accordéon, il la conduira de succès en succès, obtenant en 1951 le Grand Prix du disque d'accordéon de l'Académie Charles Cros, en 1952 le Premier Grand Prix du Concours des Musiques de kiosque de la Ville de Paris, et de nombreuses coupes, officielles, bien entendu, et non pas de ces récompenses émanant d'organismes privés dont les préoccupations, plus commerciales que musicales, fabriquent par douzaines les «champions du monde», procédés contre lesquels notre ami s'élevait avec vigueur, parfois même avec courage.

Parallèlement, au sein de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, l'Orchestre d'Accordéons de Paris travaillait avec les années les degrés successifs de la hiérarchie du classement, pour atteindre en 1972 la Division d'excellence.

À la Fédération de l'Ile-de-France, dont il était vice-président depuis une douzaine d'années, Étienne Lorin a rendu de grands services, en mettant au point l'organisation des examens fédéraux, et en assurant par interim pendant un an les fonctions de président, à la suite du décès du président Maurice Brun. À la Confédération Musicale de France, il était un conseiller technique dévoué et à la compétence indiscutable pour tout ce qui concerne l'accordéon, cet instrument auquel il s'était assigné pour mission de donner ses lettres de noblesse.

Il était également partie de l'Union Nationale des Accordéonistes de France, et il s'en occupa beaucoup. Et il savait encore trouver le temps d'aller tenir sa place au pupitre des clarinettes sous la baguette paternelle à l'Harmonie de Nemours.

En résumé, Étienne Lorin fut un excellent serviteur de la musique, pour laquelle il travailla jusqu'à son dernier souffle, puis-que quarante-huit heures avant sa mort il était encore penché sur une transcription pour l'Orchestre d'Accordéons de Paris de la partie d'orgue d'un Concerto pour orgue et orchestre symphonique de Haendel. Cette œuvre sera d'ailleurs jouée pour la première fois le mardi 25 novembre au Théâtre d'Issy-les-Moulineaux et ses amis n'auront pas de plus bel hommage à rendre à Étienne Lorin que d'aller l'écouter pieusement.

Paul PIN.

La musique concrète et le XXe siècle

Le XXème siècle impose l'esthétique des formes et cette exigence soumet tout l'art moderne. Dans quelle mesure la musique concrète réalise-t-elle la vivante démonstration de cette loi selon laquelle la forme précède l'essence ?

Il n'est pas inutile de redire ici que toute technique nouvelle procède d'une métaphysique neuve. A l'idée de sens et plus particulièrement à celle d'ordre, c'est-à-dire de langage, est liée l'idée de civilisation. Or, il faut se rendre à l'évidence : l'oreille existe à l'état sauvage.

Le seul critère valable devant l'histoire est celui de la modernité. L'alternative : création d'un langage ou mise en cause du langage pose le problème de l'échange entre le créateur et son interlocuteur, le problème de la communication.

Le son brut, improprement appelé bruit, est à l'échelle de son intelligence ou de quelque faculté plus hermétique.

Dans le premier cas, il est partie intégrante de sa vie et requiert l'attention qu'on accorde aux objets familiers.

Dans le second, il réclame et accapare.

En un siècle où la synthèse triomphe, quelle est la part du feu ?

Voici aujourd'hui le bruit organisé, fondu, réverbéré, recréé. Voici le son qui satisfait aux exigences de la réalité.

Voici la musique qui n'est ni refus ni acceptation d'elle-même mais qui s'impose au même titre que la communication sous sa forme la plus moderne : l'électro-acoustique.

À l'échelle de l'homme moderne, une musique qui est style car elle est impliquée dans l'actuelle manifestation sonore de l'homme.

Pierre HENRY.

(A propos de *Futuriste* de Pierre Henry, 1er spectacle de la saison 1975-1976 au Théâtre du Palais de Chaillot.)

Éditions Henry LEMOINE

17, rue Pigalle — 75009 PARIS — Téléphone : 874.09.25

Maison fondée en 1772

EXTRAIT DU CATALOGUE GENERAL

SAXOPHONE

METHODE - ETUDES

LONDEIX : Le Saxophone en jouant
1er Cahier (débutants)
2ème Cahier (Cours Préparatoires)
3ème et 4ème Cahiers (Cours élémentaires)
— Exercices mécaniques pour tous les saxophones (3 cahiers)

LONDEIX : Les gammes conjointes et en intervalles pour tous les saxophones.
— Le détaché (staccato) aux saxophones.

SAXOPHONE et PIANO

A la découverte de la Musique des XVII^e et XVIII^e siècles, Saxophone alto ni bémol et piano. Arrangement Jean-Marie Londeix.

1er Recueil (débutant)
LÉILLET : Gavotte
MARCHAND : Air tendre
Anonyme : Rondo
CAMPRA : Musette
2ème Recueil (préparatoire)
DUVAL : Rondeau
CHEDEVILLE : La Chicane
LÉILLET : Siciliana
GALLIARD : Hornpipe
3ème Recueil (élémentaire)
GALLIARD : Allegro
PASQUALI : Menuet
LECLAIR : Musette
BLAVET : Siciliana

la découverte de la Musique des XVII^e et XVIII^e siècles, Saxophone si bémol (soprano ou ténor) et piano

Arrangement Jean-Marie Londeix.
1er Recueil (débutant)
MARCHAND : Air tendre
Anonyme : Rondo
CAMPRA : Musette
2ème Recueil (préparatoire)
CHEDEVILLE : La Chicane
BIGAGLIA : Andante
GALLIARD : Hornpipe
3ème Recueil (élémentaire)
GALLIARD : Allegro
BIGAGLIA : Allegro
Anonyme : La pie
EXAUDET : Tambourin

ENSEMBLES de SAXOPHONES

ABSIL (J.) Pièces en quatuor (op. 35)
Sérénade. Réverie. Tarentelle.
Quatuor pour Saxophones (op. 31)

ARMA (P.) 7 transparences
Pour quatuor de saxophones
Partition
Parties

BAUZIN (P.P.), Divertimento pour trio de saxophones (2 saxophones alto et un saxophone ténor)

Partition
Parties
BERTHOMIEU (M.), Rondo, extrait de la « Suite brève ». Adaptation R. Letellier pour quatuor de saxophones
VELLONES (P.), Cavaliers andalous, quatuor de saxophones
Prélude et rondo français
Valse chromatique

Pour le centre musical de Toucy

Tableau d'honneur des sociétés pour Toucy

Ont versé pour les travaux d'aménagement :

Harmonie Municipale de Gannat (Allier)	100 F
Union Musicale Saint-Marcel (Saône-et-Loire) ..	100 F
Musique Municipale Blangy-sur-Bresle (S.-Mme) .	100 F
Société Musicale Ste-Florine (Hte-Loire)	20 F

DONS DES FEDERATIONS

Union Départementale des Sociétés Musicales de Savoie - Chambéry	1.000 F
Fédération des Sociétés Musicales d'Auvergne ..	250 F
Fédération des Sociétés Musicales de Corse	50 F
M. Félicien PETIT, Orléans (Loiret)	30 F
M. André BUNET, Belleme (Orne)	15 F
M. André DELORME, Perrecy (Saône-et-Loire) ..	10 F
M. Marcel MASSE, Biarritz (Pyr.-Atlantiques)	5 F

TOTAL A CE JOUR : 42.593,45 F.

ADDITIF AU PALMARÈS DU CONCOURS D'EXCELLENCE BATTERIES FANFARES 1975

MONDET Thierry, Ile-de-France, Société « Les Bleuets de Gouesse », clairon, 1er prix 18 points ; solfège : 1er prix 18,5. 1er clairon de la Société.

WOJCIAK Jean, Ile-de-France, Société « Les Bleuets de Gouesse », clairon ; 2ème prix 14 points ; solfège : 2ème prix 16,5.

MINJOLLET Bernard, Sud-Ouest, Société « La Caudevanaise », tambour ; 2ème prix 12,5 ; solfège : 1er prix 17.

DUBREY Christian, Sud-Ouest, Société « Quand-Même », de Mégnac, tambour ; 2ème prix 13,5 ; solfège : 2ème prix 13 points.

NADOT Pascal, Orléanais-Berry, Société « Beaugency », tambour ; 2ème prix 15 points ; sol-

fège : 2ème prix 16 points.
DENARIEZ Gérard, Ile-de-France, Société « Les Bleuets de Gouesse », tambour ; 2ème prix 15,5 points ; solfège : 2ème prix 14 points.

SARDIN Jean-Pierre, Sud-Ouest, Société « Quand-Même », de Mégnac, a obtenu le diplôme d'aide-moniteur tambour.

MANIEU Jacques, Sud-Ouest, Société « Quand-Même », de Mégnac, a obtenu le diplôme d'aide-moniteur clairon.

ZEMAN Jean-Marc, Aube et Haute-Marne, Société « Harmonie Municipale de Joinville », a obtenu le diplôme d'aide-moniteur tambour.

Les musiciens du soir

18 octobre 1975. L'Harmonie de Sables-de-Béarn, dirigée par Louis CHARLAS.

Continuant sa prospection des bonnes formations du Sud-Ouest, Serge Kaufmann nous présente aujourd'hui l'Harmonie de Sables de Béarn avec toujours le même souci de renouveler le cadre traditionnel de son émission.

Aujourd'hui, l'indicatif est introduit par les élèves d'une école primaire qui le lisent au tableau noir, sous la conduite de leur institutrice. Explication : c'est cette institutrice qui tient la grosse caisse à l'Harmonie ; nous la reverrons deux ou trois fois quand la caméra nous fera découvrir les différents pupitres de la formation.

J'aurais aimé alors, cher Serge Kaufmann, qu'après avoir présenté les 50 musiciens de l'Harmonie et les 150 élèves de l'Ecole de Musique, votre interlocutrice nous confie comment elle conçoit l'éducation musicale de ses propres élèves. Avec une enseignante musicienne, pourquoi ne pas aborder l'éprouvée de la continuité de la formation musicale de l'enfant ?

Autre caractéristique de l'émission : la part privilégiée faite à un petit ensemble de 11 instruments, ensemble un peu hétérogène (2 flûtes, 1 hautbois, 2 clarinettes, 1 bugle, 3 saxophones, 1 trombone (à défaut de basson, sans doute) et 1 contrebasse à cordes), qui se fit entendre dans des transcriptions d'un Moment musical de Schubert, d'un Menuet de Haydn, de la Marche des Mousquetaires du Roy, de Lully. Même si ces transcriptions sont parfois maladroites, Louis Charlas, qui dirige avec élégance et dont le bras gauche est éminemment fonctionnel, obtient de ses solistes une interprétation dont la musicalité est incontestablement supérieure à celle exprimée par l'ensemble de l'Harmonie dans la Chauve-Souris ou la Marche de Radzski.

Si j'ai bien compris, Louis Charlas assume à lui seul tous les cours (bois et cuivres) de l'Ecole de Musique. Son mérite est immense.

René TONNON.

Serge Kaufmann
135, rue Marcadet
75018 Paris
Paris le 15 octobre 1975

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 10 octobre et vous remercie pour vos chaleureux propos ; j'espère que notre fréquente et fructueuse collaboration se poursuivra longtemps encore !

Pour ce qui est du nouvel horaire de diffusion des « Musiciens du Soir », je dois vous dire que je ne suis pas responsable de son choix ; je sais que beaucoup de personnes s'en plaignent, mais en vérité il n'est pas certain que cette heure d'écoute soit si mauvaise. De toute manière, seul un envoi massif de courrier serait susceptible de modifier les choses...

Je prends bonne note du désir de l'Harmonie « Arjège-Pyrénées » de passer aux « Musiciens du Soir » ; nous possédons en effet une documentation sur cette Société avec laquelle je ne manquerai pas de me mettre en rapport lorsque nous nous rendrons dans cette région. Mais vous savez, nous ne tournons que 24 émissions par an, ce qui est fort peu et qui m'interdit de donner une satisfaction immédiate à tous ceux qui me contactent.

En attendant avoir un jour prochain le plaisir de vous rencontrer, je vous prie de croire, cher Monsieur, à mes sentiments distingués.

L'Orchestre d'Accordéons de Paris, 17 bis, rue Froment, 75011 Paris, président, Philippe Seiller ; directeur artistique, Étienne Lorin vous invite à un Concert unique, pour la première fois à Paris, mardi 25 novembre 1975, à 21 h, Théâtre d'Issy-les-Moulineaux 25, Avenue Victor-Cresson (métro : Marie Téry).

Musique des Gardiens de la Paix (Grand Prix du Disque) ; Orchestre d'Accordéons de Paris (Grand Prix du Disque) ; le concertiste - accordéoniste soviétique Yuri Kazakov en soliste et dans le « Concerto pour Accordéon et Orchestre » de Nicolas Tchaïkine. Entrée gratuite.

LE COIN DES JEUNES

SAMSON, BIGOT,
DELVINCOURT

A côté des grands noms dont nul ne devrait ignorer l'éclat, nous avons rencontré beaucoup de musiciens que l'on pourrait qualifier de second plan mais je n'aime pas cette expression car leur talent est évident. Si des circonstances diverses de leur vie ne leur ont pas permis de laisser dans l'histoire de notre art un patronyme éclatant, ils ont apporté chacun une contribution à l'épanouissement d'une évolution saine. Ils ont souvent travaillé comme l'ont fait, en des temps reculés tous les artisans ou artistes dont nous ne saurons jamais le nom et qui pourtant ont signé telle statue, tel chapiteau, tel détail de la cathédrale que nous admirons en rêvant.

Il n'y a pas si longtemps que Joseph Samson a quitté ce monde, le 9 juillet 1957 à Dijon où il était arrivé en 1930 pour prendre la succession de Mgr Moissonnet à la tête de la célèbre maîtrise d'enfants de la cathédrale Ste-Bénigne. Beaucoup de lecteurs se souviendront sans doute de la perfection qu'il avait atteint avec cette phalange et l'on sait aussi quel rayonnement il a pu donner à l'art sacré à une époque où le culte catholique favorisait ce genre de musique dans ses offices et que les pièces célèbres du répertoire étaient interprétées plus dans leur cadre que dans les salles de concerts...

Joseph Samson était né à Bagnaux-sur-Loing dans la Seine-et-Marne. Après avoir accompli des études littéraires très approfondies, il devint le disciple de Gédalge, Widor, Emmanuel, d'Indy et Koechlin. De tels maîtres lui donnèrent de solides connaissances musicales dont il tira profit dès son premier poste de maître de chapelle à la cathédrale de Versailles de 1910 à 1914. Après la guerre, il partit pour Avranches et déploya une grande activité en faveur de la musique vocale. A côté de cette carrière de chef de chœurs très accaparante, nous trouvons un compositeur qui resta voué au domaine sacré. On lui doit une Messe basse pour orgue, quatorze Messes de 2 à 6 voix avec un ou deux orgues ou a capella, des Motets, des Hymnes, des Noëls et Deux Chansons à boire. Ses écrits représentent une part importante de son œuvre. Citons : A l'ombre de la cathédrale enchantée, Paestrina ou la Poésie de l'exactitude, La Polyphonie en France, Grammaire du chant choral, Paul Claudel ou Le Poète Musicien, Musique et Vie intérieure, Musique et Chants sacrés.

BIGOT

Eugène Bigot n'a pas été une vedette de la baguette. Précisons qu'il fut chef d'orchestre pour ceux qui ne le sauraient pas... Et comment leur en tenir rigueur ? Quand on est aussi effacé, on ne laisse des traces que dans les êtres sensibles qui ont reçu l'émotion de rares moments inoubliables. Les snobs disaient son nom du bout des lèvres avec un air protecteur... Je me souviens entre autres œuvres d'un Apprenti Sorcier qui avait mis la salle en délire. Il faisait ce qu'il voulait d'un orchestre sans effets de manchettes, sans mèche qui cadre un œil, sans échapper la baguette pour qu'une admiratrice du premier rang vienne la lui rapporter, toute fière de cet honneur... Bigot n'avait qu'un seul but : servir la musique plutôt que de s'en servir.

Il était né à Rennes le 28 février 1888 et il mourut à Paris il y a 10 ans déjà, le 17 juillet 1965. Pour maîtres, il avait eu Xavier Leroux, André Gédalge et Paul Vidal. Comme la plupart des chefs d'orchestres, rencontrés en cette chronique, il dirigea à l'Opéra-Comique, à l'Opéra, les Grandes Associations symphoniques, à la Radio et il était titulaire de la classe de direction d'orchestre au Conservatoire National Supérieur de Paris.

Si certains chefs d'orchestres nous ont laissés un catalogue assez important, Eugène Bigot a peu écrit. Pour orchestre : El Nomad et Prélude en Sol ; des ballets : La Princesse d'Elide, Laurenza, Pastorale et Pyrrhique. On lui doit aussi de nombreuses pièces instrumentales composées pour les concours du conservatoire.



Weltklang. Des instruments à vent dont le prix ne fait pas de bruit.

Distribué en France par Couesnon.

Weltklang. Les instruments de qualité les moins chers d'Europe.

Couesnon-Distribution 31 rue des Cailloux Clichy Tél. 739.68.10
Exportateur : DEMUSA BERLIN R.D.A.

DELVINCOURT

Le nom de Claude Delvincourt reste peut-être plus attaché à sa carrière de directeur du Conservatoire National Supérieur de Paris, auquel il apporta des réformes importantes de l'enseignement sur lesquelles nous nous étendrons plus loin, qu'à sa carrière de compositeur talentueux qui nous a laissé un catalogue important et varié.

Fils d'un diplomate de grande valeur, il naquit à Paris le 12 juin 1888. Il manifesta des dons précoces qui furent exploités d'abord par Léon Boellmann pour le solfège et le piano. Après la mort de celui-ci, Henri Busser compléta sa culture musicale avec l'harmonie, le contrepoint et la composition. Il possédait déjà une certaine aisance dans ces disciplines quand, à 18 ans, il entra au Conservatoire dans les classes de Georges Caussade et de Charles-Marie Widor. Il ne tarda pas à manifester ses dons de compositeur l'année suivante dans un Quintette pour cordes et piano. Chaque année, jusqu'à la guerre, s'inscrivaient régulièrement de nouvelles compositions. En 1908 c'était un Duo pour violon et piano, Thésylys pour chant et orchestre. En 1909, Hodie Christus natus pour chœur, hautbois, basson et orgue, puis un

Trio pour piano, violon et violoncelle. En 1910, Marche d'Église pour orgue. Aurère, pour chœur à 4 voix de femmes avec piano ou orchestre et la cantate Acis et Galathée pour les concours de Rome. En 1911, Nuit tombante pour chœur mixte ou quatuor vocal avec piano ou orchestre. La cantate Vanitza lui permit d'obtenir un Second Prix de Rome.

En 1912, une mélodie Sommeil d'enfant, La Source, pour chœur ou quatuor de voix féminines avec piano ou orchestre. Pour le concours d'essai de Rome, il écrivit la cantate Fulvia. En 1913, Méditation et Sortie de fête pour orgue. C'est enfin avec la cantate Faust et Hélène qu'il obtint, en cette année, le Premier Grand Prix de Rome. Il devait le partager, nous le savons déjà, avec Lili Boulanger. Cette œuvre fut donnée aux Concerts Colonne quelques mois plus tard. Il faut louer la délicatesse et la parfaite camaraderie dont il fit preuve vis-à-vis de sa collègue puisque, même avant la décision du jury, il mettait en évidence les mérites, dont nous avons parlé dernièrement, de la jeune artiste si tôt disparue. Modestement il laissait dans l'ombre les propres mérites de son écriture déjà si affirmée. Delvincourt voulut toujours marier de sa large culture, Claude

manifeste sa sympathie pour les tendances « avancées » mais ce fut toujours avec un métier parfaitement éprouvé joint à la connaissance approfondie des maîtres du passé. En 1914, il écrivit Typhaon, un poème symphonique puis la suite symphonique Sérénade publiée sous le titre Radio-Sérénade tour à tour souriante, rêveuse, allante. En août, il quitta Rome et revint en France pour s'engager et faire glorieusement son devoir de combattant. Hélas, il fut grièvement blessé le 31 décembre 1915 et perdit un œil et fut contraint d'abandonner le travail.

(A suivre)

Pierre PAUBON.

REMERCIEMENTS

Le Commandant Jules Semler-Collery très touché des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de son frère jumeau Amand, remercie très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à son deuil cruel.

A la Schola Cantorum

M. Jacques Chailley, directeur de la Schola Cantorum, crée de nouvelles classes :

— Lui-même se charge d'un cours d'analyse musicale et d'improvisation au piano ;

— Il a confié à Christian Le Guillochet et à Luce Berthomme, directeurs du Théâtre Le Lucernaire, la formation d'un atelier-théâtre ;

— A Karin Waehner, la Pédagogie de la Danse Moderne.

— La méthode Martha Graham rentre à l'École avec Alexandra Ennes.

— Claudine Allegra devient responsable de l'ensemble des cours de Danse Classique.

— Janine Claes crée une classe Afro-Jazz.

— Christine Clément est chargée de la totalité des classes enfantines d'initiation musicale.

Un cours de solfège spécialement destiné aux guitaristes ouvrira dès le fin du mois d'octobre.

Consortium Musical - Editions Combre

24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS
Tél. 824-89-24 - 246-52-22 — C.C.P. Paris 286.25

ENSEIGNEMENT

SOLFEGES — DICTEES — TRAITES

AUBANEL	Solfège rythmé, 1er livre.
BOURNONVILLE	100 dictées progressives à 1 et 2 voix alternées.
BOUTIN	Cours pratique de solfège, 1er, 2ème et 3ème volumes.
CLASSENS	Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers.
"	Solfège clé de fa.
"	Solfège clés de sol et fa.
DUMONT M.	200 dictées musicales faciles et progressives.
EHRMANN	Abrégé de la théorie, 4 cahiers.
FOURNIER	Cours primaire de musique, devoirs en 8 cahiers.
NOEL GALLON	95 dictées très faciles et faciles.
HAUCHARD, LAVAGNE et SCHLOSSER	Exercices élémentaires de lecture musicale à 2 voix.
LANTIER et P. MAURICE	Complément du traité d'harmonie de Reber.
LANTIER et P. MAURICE	Réalisations des devoirs contenus dans le complément.
LEMARIE	Théorie élémentaire.
"	Solfège élémentaire.
MAYEUR	Cahier de devoirs, 8 cahiers (de 0 à 7).
"	Cahier de réponses (de 1 à 7).
"	Théorie.
MERIGT	Manuel pratique de lecture, étude des clés de sol, fa, ut.
"	Nouveau solfège progressif rythmé et chanté.
"	62 leçons de solfège (mélange clés de sol et fa).
"	Traité rythmique.
MINARD	Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers.
MOREAU	40 leçons de solfège préparatoire clés de sol et fa.
"	Solfège avec accompagnement.
NERINI Emmanuel	Notions préparatoires de théorie musicale.
"	Année scolaire de musique.
NERINI Emile	Précis de théorie musicale.
"	Questionnaire correspondant au précis.
OULLIE	Mon premier solfège.
"	Théorie simple et pratique.
PANSERON	ABC du solfège.
"	Suite de l'ABC.
PETITJEAN	Traité d'harmonie élémentaire.
REBER	Traité d'harmonie.
REUCHSEL	Solfège en 17 volumes.
"	Avec accompagnement de piano Nos 1 et 2.
"	Abrégé de la théorie.
"	Grande théorie.
SALMON	Cours complet d'harmonie (méthode simplifiée).
SCHWARTZ	Traité théorique et pratique de lecture musicale en 2 volumes.
"	Année préparatoire de solfège.
THOMAS	Solfège progressif, cahiers 1 et 2.
VIGNOLO	Solfège élémentaire.
"	50 leçons de solfège.
"	La mesure en 2 volumes.
WORSCHICH	Solfège appliqué à la guitare en 2 cahiers.

METHODES - ETUDES : PIANO

AUBANEL	30 études rythmiques (instruments à clavier).
CLASSENS	Méthode de piano (célèbre méthode pour débutants).
"	Le piano classique en 7 volumes (ABCDEFGH).
COULPIED-SEVESTRE	Mou. clavier (célèbre méthode).
G. de LAUSNAY	Le piano classique hors série H.20 H.21 - H.22.
DESCAVES	Le piano classique en 4 volumes.
DUMONT	Méthode de piano.
MARTIN	Ecole du piano à 4 mains, 3 cahiers.
NERINI Emmanuel	Petites études sur des airs connus.
"	Etudes mélodiques.
"	Gammes et arpèges.
ROUSSEAU	Gammes majeures et mineures.
SCHMOLL	Méthode de piano en 5 volumes.
STAUB	Cours de piano, 3 volumes.
"	Gammes majeures et mineures (en feuilles).
SURLOPPE	Traité de gammes pour les jeunes

METHODES : INSTRUMENTS

BOUCHE et ROBERT	Méthode de trompette « Le Trompettiste ».
CALMEL Jean	Méthode de clarinette « Le Clarinettiste ».
CAURETTE André	Méthode de hautbois « Le Hautboïste ».
MERLOT	Méthode de saxophone « Le Saxophoniste ».
RULLIER	Méthode d'accordéon « L'Accordéoniste ».
WORSCHICH	Méthode de flûte à bec.

ORCHESTRE D'ACCORDEONS DE PARIS

Président : Philippe Seiller
Théâtre Municipal
d'Issy-les-Moulineaux
Directeur : M. Pierre Ranck
25, Avenue Victor-Cresson

Le Commandant Chef de Musique : Désiré Dondeyne et la Musique des Gardiens de la Paix ; Etienne Lorin et l'Orchestre d'accordéons de Paris, vous invitent au Gala Musical exceptionnel franco-soviétique le mardi 25 novembre 1975, à 21h avec le concertiste bayaliste accordéoniste Yuri Kazakov. Entrée gratuite.

Au programme : 1ère partie, la Musique des Gardiens de la Paix dirigée par le Commandant Désiré Dondeyne ; l'Orchestre d'Accordéons de Paris avec la Musique des Gardiens de la Paix, dans un Concerto pour Orgue et Orchestre, de G. Haendel.

2ème partie : Le concertiste Yuri Kazakov joue en soliste.

3ème partie : Première audition en France du Concerto en si b Majeur pour Bayan Accordéon et Orchestre de Nicolas Tchaïkine accompagné par le Commandant Désiré Dondeyne et l'Orchestre Symphonique.

ABONNEZ-VOUS

AU JOURNAL DE LA C.M.F.

Nous publions ci-après une liste indiquant le nombre d'abonnés au Journal par Département.

Les chiffres cités comprennent à la fois les abonnements contractés par les sociétés pour leurs adhérents et les abonnements individuels. Très souvent, on nous demande des renseignements les plus divers concernant TOUCY, les assurances, les concours, etc... alors que ces sujets sont traités dans le journal.

CONCLUSION : le journal n'est pas assez lu. Il serait souhaitable que le tirage, qui est de 14.000 exemplaires pour une Confédération de 500.000 musiciens, passe au moins à 100.000 exemplaires. Un journal pour 5 musiciens, ce n'est pas trop demander. Certaines sociétés ont compris la nécessité de le faire lire par tous les membres. Nous citerons une fois de plus en exemple l'HARMONIE MUNICIPALE de MONTLUÇON pour 83 abonnements, ce qui correspond à peu près à 1 par membre.

D'autres sociétés font aussi un gros effort dans ce sens, telles dans l'ordre : MONTLUÇON, CAEN, R.A.T.P. (Harmonie), LE HAVRE, LAON, BONNEVAL, ALSHOM BELFORT, POISSY, VITRY-LE-FRANÇOIS, LA LOUPE, UGINE, FOIX, ANGOULEME, CHATEAU-THIERRY, HAZEBROUCK, SOLESME (Nord), OUZOUE-LE-MARCHE, LA VILLE-DU-BOIS, PANTIN, GRAULHET, LA ROCHE-SUR-YON.

Mais il est navrant de constater que le plus souvent le Président ou bien le Président et le Directeur reçoivent chacun un journal, alors que les musiciens ne sont pas informés et posent ensuite les questions dont je parlais tout à l'heure.

J'espère que les dirigeants de Sociétés profiteront des Fêtes de Sainte Cécile pour inciter tous les musiciens à s'abonner au Journal Confédéral, qui est le leur.

Un tirage de 100.000 exemplaires permettrait de rendre notre organe de liaison plus complet et plus attrayant.

C'est l'effort que j'attends de tous. En cette fin d'année, ce serait un beau cadeau de Noël. Merci.

Le Président,

Commandant Jules SEMLER-COLLERY.

Code Départemental	Nbre d'habitants (en 1968)	Nombre Sociétés	Nombre Abonnements
01 Ain	339.262	75	234
02 Aisne	526.346	93	230
03 Allier	386.533	40	181
04 Alpes Haute-Provence	104.813	10	22
05 Alpes Hautes	91.790	10	12
06 Alpes Maritimes	722.070	21	19
07 Ardèche	256.927	35	103
08 Ardennes	309.380	38	159
09 Ariège	138.478	17	64
10 Aube	270.325	52	108
11 Aude	278.323	23	39
12 Aveyron	281.568	20	24
13 Bouches-du-Rhône	470.271	81	172
14 Calvados	519.695	63	345
15 Cantal	169.330	6	15
16 Charente	331.066	40	117
17 Charente-Maritime	483.622	78	185
18 Cher	304.601	39	81
19 Corrèze	237.858	9	31
20 Corse	269.831	7	4
21 Côte-d'Or	421.192	71	194
22 Côtes-du-Nord	506.102	5	11
23 Creuse	156.876	16	33
24 Dordogne	374.073	30	50
25 Doubs	426.363	73	193
26 Drôme	342.861	58	184
27 Eure	353.385	36	155
28 Eure-et-Loir	302.207	40	225
29 Finistère	768.929	3	14
30 Gard	478.544	23	45
31 Garonne-Haute	690.712	39	41
32 Gers	181.577	55	94
33 Gironde	1.009.300	100	237
34 Hérault	591.397	52	95
35 Ile-et-Vilaine	652.722	6	21
36 Indre	247.178	35	112
37 Indre-et-Loire	437.870	107	270
38 Isère	768.450	89	297
39 Jura	233.547	25	110
40 Landes	277.381	44	58
41 Loir-et-Cher	267.896	68	120
42 Loire	722.383	99	319
43 Loire (Haute)	208.337	12	67
44 Loire (Atlantique)	861.452	31	89
45 Loiret	430.629	99	225
46 Lot	151.193	10	15
47 Lot-et-Garonne	290.592	14	22
48 Lozère	77.258	3	15
49 Maine-et-Loire	584.709	80	140
50 Manche	451.939	35	163
51 Marne	485.368	54	123
52 Marne (Haute)	214.336	33	69
53 Mayenne	252.762	21	80
54 Meurthe-et-Moselle	765.413	55	110
55 Meuse	209.513	19	32
56 Morbihan	540.474	11	49
57 Moselle	971.314	142	261
58 Nièvre	247.702	22	56
59 Nord	2.417.899	414	1.143
60 Oise	540.988	33	78
61 Orne	288.524	24	110
62 Pas-de-Calais	1.397.159	232	595
63 Puy-de-Dôme	547.743	51	127
64 Pyrénées (Atlantique)	508.734	10	26
65 Pyrénées (Hautes)	225.730	40	144
66 Pyrénées (Orientales)	281.975	14	18
67 Rhin (Bas)	827.367	222	280
68 Rhin (Haut)	585.018	179	255
69 Rhône	1.325.611	125	494
70 Saône (Haute)	214.176	28	61
71 Saône-et-Loire	550.362	146	368
72 Sarthe	461.839	100	166
73 Savoie	285.921	39	113
74 Savoie (Haute)	278.550	45	121
75 Paris		31	420
76 Seine-Maritime	1.113.977	66	347
77 Seine-et-Marne	604.340	60	157
78 Yvelines	853.386	34	102
79 Sèvres (Deux)	329.462	39	106
80 Somme	512.113	85	117
81 Tarn	332.011	29	124
82 Tarn-et-Garonne	183.572	15	59
83 Var	555.926	47	110
84 Vaucluse	353.986	55	120
85 Vendée	421.250	36	107
86 Vienne	340.256	38	97
87 Vienne (Haute)	341.589	26	58
88 Vosges	388.201	46	134
89 Yonne	283.376	48	155
90 Belfort (Territoire)	118.450	16	84
91 Essonne	674.157	38	104
92 Hauts-de-Seine	1.461.619	31	120
93 Seine-Saint-Denis	1.751.292	28	78
94 Val-de-Marne	1.111.340	17	63
95 Val-d'Oise	693.269	37	83
Etranger			107

PALESTRINA, MONTEVERDI, CORELLI HUMMEL, BACH, PEZEL, PURCELL, etc.

TRIOS, QUATUORS, QUINTETTES et autres formations
POUR CUIVRES

Editions KING, U. S. A.

représentées par ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS

Tél. : 260.62.47 — 260.48.61 — 260.65.36

Chez votre fournisseur ou chez nous, demandez notre catalogue KING, et venez consulter la musique.

CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE de CHARTRES

1^{er} JUIN 1975

Depuis le 21 juillet 1901 on n'avait pas vu à Chartres une manifestation de l'importance du concours international de musique qui s'y est déroulé hier. 74 ans, après, ce concours auquel vient s'ajouter traditionnellement un festival, a recueilli tout le succès qu'on pouvait en attendre. Le soleil aidant, des milliers de spectateurs ont assisté au défilé impressionnant de quarante-huit sociétés musicales représentant plus de 3.000 musiciens qui les ont entraînés jusqu'à l'hippodrome des Bas-Bourgs, où un spectacle musical de bonne tenue a, pendant plusieurs heures, enchanté un public qui n'a pas ménagé ses encouragements et a accueilli avec enthousiasme cette heureuse initiative.

Avant cette grande manifestation populaire, le concours du matin s'était déroulé avec le plus grand sérieux en plusieurs points de la ville, avant que chaque société musicale ou chorale ne donne des aubades dans divers quartiers, d'autres animant la messe dominicale. A l'issue des manifestations, les personnalités se sont retrouvées à l'hôtel de ville, où elles furent reçues par la municipalité.

Chacun a pu constater au terme de cette journée qu'elle avait été organisée d'une façon parfaite et que les problèmes qui émaillent habituellement des manifestations de cette importance furent, sinon inexistantes, du moins fort rares et limités.

LES EPREUVES DU MATIN

Les 48 sociétés musicales participant au concours international (harmonies, batteries - fanfares, chorales, plectres, accordéons, etc.) se sont réparties en huit groupes qui furent auditionnés en public par les membres du jury.

AUBADES DANS LES QUARTIERS

Au terme des épreuves du concours, chaque société a donné une aubade dans un quartier de la ville et des communes de l'agglomération, donnant à nos rues un agréable air de fête, tandis que la chorale du Havre animait la grand-messe célébrée en la cathédrale, la chorale d'Anzin à Rechèvres et l'orchestre à plectre d'Argenteuil en l'église Saint-Pierre.

Il est intéressant de constater que le concours ne se limita pas aux seules épreuves officielles et que le public chartrois a pu profiter du passage à Chartres de formations d'une réelle qualité.

LES MEMBRES DU JURY ET LES REPRESENTANTS DES SOCIETES RECUS A L'HOTEL DE VILLE

Peu avant 13 h., les membres du jury et les représentants des diverses sociétés se retrouvaient à l'hôtel de ville, où ils étaient accueillis par la municipalité autour de M. Jean Laillet, conseiller régional - maire.

C'est M. Clément, conseiller municipal, délégué à la musique, qui prit le premier la parole pour dire son plaisir d'accueillir les invités de la municipalité et retraça la préparation du concours, qu'il avait proposé voici presque deux ans à M. Marcel Gaujard et il avait alors reçu un accord unanime du conseil municipal. M. Laillet, nouveau maire, « connu comme un fervent mélomane et un protecteur des artistes », a pris le relais et a accepté de présider le comité d'organisation et préfacier le programme officiel de ces journées musicales.

Après avoir rappelé le nombre important de participants, M. Clément souligna la présence des sociétés de Burscheid (République fédérale d'Allemagne), de Moglia (Italie), et de Schouweiler (Grand Duché du Luxembourg) qui apporta à ces joutes pacifiques le caractère international recherché par les organisateurs. Il tint à remercier ces derniers pour le travail énorme qu'ils ont accompli, et en particulier M. Jacques Maugrain, secrétaire général de l'Harmonie municipale de Chartres, « cheville ouvrière du comité », aidé par la quasi totalité des exécutants de l'harmonie.

L'orateur remercia de son concours la Confédération musicale de France qui n'a malheureusement pas pu être représentée par son président, M. Jules Semler-Collery, frappé par un deuil récent, et qui s'est fait représenter par M. André Ameller,

membre du conseil d'administration de la Confédération, directeur du Conservatoire national de Dijon, président des Sociétés musicales de la Côte-d'Or, ainsi que la Fédération musicale de Normandie et M. André Petit, président; M. Christian Péret, président des Sociétés musicales du département d'Eure-et-Loir, directeur de l'Harmonie de Châteaudun, qui a fait bénéficier les organisateurs de ses précieux conseils.

M. Clément conclut ainsi son propos: « Tout ceci s'est réalisé sous le signe du plus parfait bénévolat, comme en n'en trouve, hélas, que de plus en plus rarement. Nos sociétés populaires de musique en constituent le dernier carré. »

Le président Petit remercia tous les organisateurs pour leur travail colossal et leur dévouement à toute épreuve. Ce concours, qui suit d'un an celui de Châteaudun, consacre la vitalité de la musique dans notre département, sous l'impulsion de M. Christian Péret. L'ambition du nouveau président de la Fédération musicale de Normandie est de lutter en faveur de la qualité, même dans les sociétés les plus modestes.

M. Ameller, quant à lui, connaît bien les problèmes qui existent pour rassembler des musiciens, mais il constate que la musique dans notre pays vit mieux qu'on peut le supposer.

M. Lucien Lauer, directeur du corps des sapeurs-pompiers et de la musique de Schouweiler-Springange (Grand Duché du Luxembourg) et membre du comité central des sociétés musicales du Grand Duché pense qu'il est important que de telles manifestations survivent pour ne pas risquer d'être galvaudées et remplacées par des imitations tapageuses et qu'elles se placent dans ce contexte européen qui lui donne une signification particulière. Il assura M. Laillet de la réalité de l'amitié franco-luxembourgeoise en lui remettant plusieurs brochures. Il remit de plus à M. Clément la médaille de vermeil des sociétés musicales grand-ducales décernée à M. Maugrain.

M. Laillet précisa que ses mérites sont modestes et qu'ils reviennent pour une large part à son prédécesseur, M. Gaujard. M. le maire souligna également la ténacité de M. Clément qui a manifesté des qualités d'animateur et de musicien. Au nom de la ville, M. Laillet tint à féliciter également MM. Cordier et M. Maugrain. M. le maire pense qu'il est heureux que Chartres, haut lieu de l'art et ville moderne en plein essor, puisse respirer cet air de fête. L'orateur salua la somme d'efforts de persévérance et d'esprit d'équipe qu'a nécessité l'organisation de cette manifestation et il remercia les sociétés étrangères dont la présence est le symbole de l'amitié entre les hommes et entre les peuples.

Ces allocutions furent suivies d'un échange de souvenirs entre la ville de Chartres et les sociétés participantes en particulier les sociétés étrangères. Le bourgmestre de Burscheid remercia les villes de Châteaudun et de Chartres pour la chaleur avec laquelle la société de musique allemande a été accueillie.

Le verre de l'amitié mit un terme à cette réception.

LE FESTIVAL Le challenge Marc-Delmas attribué à l'Harmonie municipale d'Angers (Division d'honneur)

Avec une remarquable exactitude — chose rare en de pareils cas — le long cortège formé par les 48 sociétés participant au concours a démarré vers 15 h. 10 de la Butte des Charbonniers pour emprunter le boulevard de la Résistance, le boulevard Charles, la rue Saint-Brice, pour gagner l'hippodrome des Bas-Bourgs attirant sur son passage un public nombreux et enthousiaste.

Arrivées à l'hippodrome, les sociétés furent présentées au public avant que les meilleures formations ne participent à une audition qui précéda la remise des récompenses, sur laquelle nous reviendrons dans notre prochaine édition.

Pour conclure « La Marche de la 2^{ème} DB », dirigée par M. Cordier et « La Marseillaise », conduite par M. Petit, réunirent l'ensemble des formations, soit entre 2.000 et 3.000 musiciens.

G. T.

Ensemble de cuivres français

LE MEILLEUR ENSEMBLE DE CUIVRES SUR LE PLAN NATIONAL

MM. Jean-Jacques GREFFIN, Trompette, Soliste de l'Orchestre de Paris.

Pierre GREFFIN, Trompette.

Gilles MILLIERE, Trombone-solo de l'Orchestre de l'Opéra de Paris, Lauréat du Concours International de Genève.

Jacques TOULON, Soliste de l'Orchestre de Paris, Ancien Trombone-solo de la Garde Républicaine.

Gérard LECLERC, Trombone-basse, Professeur et Animation Musicale.

Directeur Artistique: Jean-Philippe KOEHL.



L'ENSEMBLE DE CUIVRES FRANÇAIS JOUE SUR INSTRUMENTS BACH. Dépositaire: SELMER - FRANCE

Pour tous renseignements pour vos Concerts: Ecrire de préférence à: M. Gérard LECLERC, 70, Grande-Rue, 61000 ALENÇON - Tél. 16-34 (26-40-11)

LES PERSONNALITES

Au cours des différentes manifestations de cette journée, nous avons noté la présence de MM. Masson, sous-préfet de Nogent-le-Rotrou, représentant M. Charbonniaud, préfet d'Eure-et-Loir; Laillet, conseiller régional, maire de Chartres; Lemoine, conseiller régional, général et municipal; Lelièvre, conseiller général et municipal; Allard et Husson, adjoints; Fisseau, Leloup, Rouillée, Plassard, Plaze, conseillers municipaux.

Ainsi que les membres du jury: MM. Ameller, directeur du Conservatoire de Dijon; Cordier, ancien chef de musique de 1^{ère} classe de l'armée, directeur de l'école de musique et de l'Harmonie municipale de Chartres; Lancen, compositeur, Grand Prix de Rome; Laurent, premier prix du Conservatoire d'Amiens; Menardi, 1^{er} prix du Conservatoire de Paris, trompette solo de l'Opéra de Paris; Droque, ancien chef de musique d'infanterie; Tonnon, directeur du CN 2, MAE Toucy; Decugis, premier prix du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire et directeur de l'Harmonie du Havre; lieutenant Dellis, chef de musique BA 122; commandant Gallet, ancien chef de musique principal de l'Armée de l'Air; Koch, directeur du Conservatoire municipal de musique et de l'Harmonie de Saint-Lô; Thomas, président de l'Harmonie de Lisieux; Lagard, prix de direction d'orchestre de Strasbourg; Mme Aucher, directrice de l'Accordéon-Club de Chartres; Mlle Lebesnerais, professeur d'accordéon à Saint-Lô; MM. Christian Péret, directeur de l'école de musique et de l'Harmonie de Châteaudun, président de l'Union des sociétés musicales et chorales d'Eure-et-Loir; Marteau, conseiller technique plectre de la Confédération musicale de France; Rotain, membre du Mandoline-Club de France; Renoncé, premier prix de Paris, professeur à l'École de musique de Châteaudun; Petit, ancien sous-chef de musique de l'armée, directeur de l'École et Harmonie de Saint-Jean-de-Braye; Leclerc, 1^{er} prix d'excellence du Conservatoire du Mans, professeur à l'École de musique d'Alençon; Ouvrier, directeur de la musique de Boithorel; Sébastien, directeur de la Musique de Bonneval; Trémine, conseiller technique de la Confédération musicale de

France, compositeur, ancien chef de musique du 3^{ème} RA; Leroy, chef de batterie-fanfare, BA 122; Fargas, directeur de la Musique de Senonches.

On notait également la présence de M. Anne, président honoraire de la Fédération musicale de Normandie.

AU THEATRE: LE CONCERT DE LA MUSIQUE DE LA POLICE NATIONALE

C'est dans le cadre du « Concours international de musique de la ville de Chartres » que « La musique de la police nationale » s'est produite devant une salle comble.

J'écouterai cette remarquable formation dont la tâche bien mise au point révèle toujours un chef consciencieux et efficace.

Voici donc, un bel ensemble harmonique homogène, possédant des « bois » aux timbres expressifs et des cuivres resplendissants. Il est vrai que sous la baguette du chef commandant Pierre Bigot tout s'ordonne avec intelligence. Le dosage calculé des timbres voisins avec la densité et le volume maintenus sur un équilibre constant, détails majeurs que le chef ne dédaigne pas. Quant à celui-ci, il offre une vigueur remarquable et un

(Suite page 8)



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Consultation sur demande:
HENRI SELMER - 13 rue de la Fontaine au Parc - 92000 NANTERRE - Tél. 1 62 23 74

HENRI
SELMER
PARIS

Manifestations 1976

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
29, 30 novembre 75 16 et 17 mai 1976	BETHONCOURT (Doubs) PATAY (Loiret)	Concours National d'Accordéons, au Foyer de l'ALTM. Concours International - Harmonies, Fanfares, Batteries.	M. Baudier Raymond, 6, Impasse Pascal. M. Menissier, directeur de la Musique, 45310 Patay.
30 mai 1976 13 juin 1976	FLORANGE (Moselle) JONZAC (Charente-Maritime)	Concours fédéral Concours national ouvert à toutes formations	M. P. Jacquiet, 11, rue Neuve, 57180 Florange. M. James Couillaud, Saint-Simon-de-Bordes - 17500 Jonzac.
19 et 20 juin 1976	VICHY (Allier)	Concours C.I.S.P.M. réservé aux Harmonies (une par nation) désignées par leur Fédération nationale. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris.
26 et 27 juin 1976	MACON (Saône-et-Loire)	Concours international de Macon	Concours International de Macon, 3, rue de la Préfecture - 71000 Macon.
Pentecôte 1976	GANNAT (Allier)	Concours de Musique - Fête Fédérale de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre.	M. James Raoul, président de l'Harmonie de Gannat, 14, cours de la République, 03800 Gannat.
CONGRES			
2 mai 1976	FOIX (Ariège)	Assemblée générale. Fédération Midi.	M. René Portes, secrétaire général, 16, place J.-Jaurès, Béziers, Hérault.
7 juin 1976	GANNAT (Allier)	Congrès de la Fédération Musicale du Centre.	M. Reim André, président de la F.M.C., 2, rue Salignat, 03200 Vichy.
20 juin 1976 26 septembre 1976	SCORBE-CLAIRVAUX (Vienne) CHASSENEUIL (Vienne)	Assemblée générale et Festival départemental Congrès de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ouest	M. Marcel Hélène, 86300 Chauvigny. Secrétaire général.
FESTIVALS			
16 mai 1976	TAILLEBOURG (Charente-Marit.)	Festival de Musique.	M. Sauvanet André, Taillebourg, 17350 St-Savi-nien.
16 mai 1976 et juin	NALLIERS (Vendée)	Festival départemental	M. Bertrand, directeur du Conservatoire de La Roche-sur-Yon (Vendée).
23 mai 1976 23 mai 1976 30 mai 1976	MIRAMBEAU (Charente-Marit.) JARNY (Meurthe-et-Moselle) SAINT-JEAN-D'ANGELY (17400)	Festival de Musique. Festival de Musique - Harmonies Municipale et des Cheminots. Festival de Musique.	M. Julien Rémy, 17150 Mirambeau. M. H. Bezon, président, mairie de Jarny - 54800. M. Bonnin Léon, 36, rue de Verdun, 17400 Saint-Jean-d'Angely.
30 mai 1976 e juin 30 mai 1976 13 juin 1976	L'AIGUILLON-SUR-MER (Vendée) PERIGNE (Deux-Sèvres) BELVES (Dordogne)	Rassemblement des jeunes musiciens du département Festival Festival de musique et de majorettes de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne organisé par la Société Musicale « Accordion-Club » de Belves.	M. Palraut André, président, 79170 Périgné. M. André Cheyrou, 24170 Jolimont-à-Belves.
6 juin 1976	SAINT-CIERS-DU-TAILLON (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Vias Claude, St-Ciers-du-Taillon, 17240 Saint-Genis-de-Saintonge.
19 et 20 juin 1976	CREUTZWALD (Moselle)	Festival du 50ème Anniversaire - Chorale « La Houve ».	M. Alfred Roth, président, 30, rue des Amandiers, à Creutzwald.
20 juin 1976 1 juillet 1976	CONRSAN (Aude) SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Charente-Maritime)	Centenaire Harmonie Républicaine. Festival de Musique. Festival de Musique.	M. Farzi, 3, rue des Fossés, Narbonne (Aude). M. Suire Alcide, Saint-Fort-sur-Gironde, 17240 Saint-Genis-de-Saintonge.
10 août 1976	ILE-DE-RE (Charente-Maritime)	Reservé aux Sociétés insulaires.	

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 127 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 522.83.37

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS

CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION - OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZÉREAU

39, rue N.-D.-de-Lorette

— PARIS 9 —

Fournisseur de la Garde Républicaine

QUELQUES AVIS PRATIQUES

- Utiliser le chèque postal de préférence au chèque bancaire. Ne pas oublier d'indiquer au verso la distribution précise des sommes versées.
- Joindre les timbres - poste nécessaire ou les enveloppes affranchies lorsque la lettre demande une réponse, ou si elle doit être transmise.
- Dans les articles pour le Journal, ne pas allonger inutile-

ment le texte. Abréger le plus possible en écrivant notamment M., Mme, Mlle, 1er, 2ème, etc.

- Toute demande, toute proposition, toute réclamation, tout communiqué émanant d'une société musicale doit parvenir au secrétariat par l'intermédiaire de sa Fédération qui formulera à l'appui un avis motivé. Les réponses sont transmises par la voie inverse.

SOCIÉTÉS DE MUSIQUE !

Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année à vos amis, membres honoraires, un

Calendrier

personnalisé à votre société.

Demandez catalogue et échantillons gratuits à :
L'IMPRIMERIE SIMATIS — 42100 - SAINT-ETIENNE

Saint-Cloud, le 6 octobre 1975

Association Amicale des Anciens Musiciens des Troupes de Marine (A.A.M.T.M.)
Siège social
11, rue du Mont-Valérien
92210 - SAINT-CLOUD

à M. le Commandant J. Semler - Collery
Président de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS

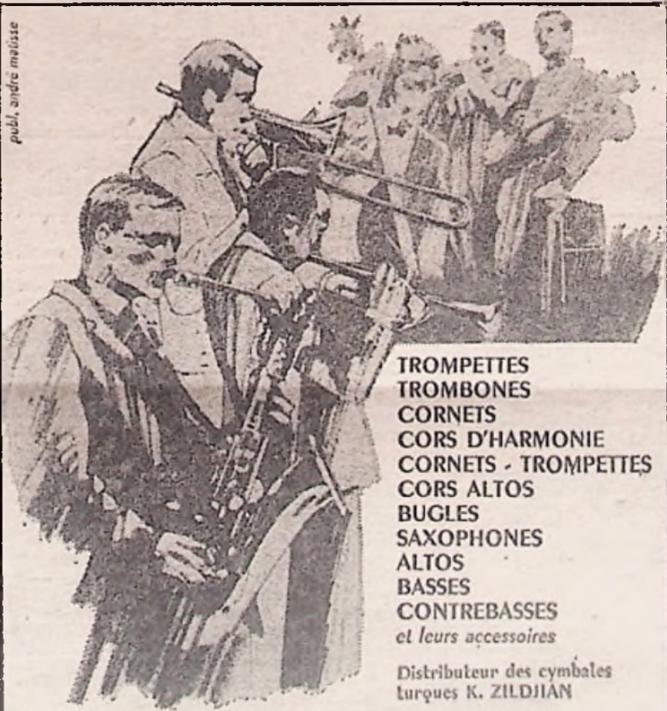
Cher Monsieur Semler, Nous avons le grand plaisir de vous informer de ce que notre Assemblée Générale, dans sa séance du 5 octobre 1975, a décidé, à l'unanimité, de vous nommer MEMBRE D'HONNEUR de notre Association.

Cet hommage vous est rendu avec gratitude pour les éminents services dont vous avez fait bénéficier les Musiques et Fanfares des Troupes de Marine (ex Coloniales), tant par la Présidence des Jurys des examens et concours, que par l'intérêt que vous avez manifesté tant de fois à nos Musiciens, dont beaucoup, grâce à vous, ont si brillamment réussi dans leur carrière.

Nous sommes fiers d'accueillir le grand Ancien que vous êtes, persuadés que vous resterez à nos côtés, aujourd'hui et demain comme hier.

Veillez bien agréer, Cher Monsieur Semler, l'expression de nos sentiments respectueux et fidèles.
Le Secrétaire Général
Pierre Bouvier

Le Président
J. Avignon



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

Schneider

bois précieux

palissandre des Indes
production à la pièce
 finition exemplaire

doigté baroque

SOPRANO
ALTO
TÉNOR

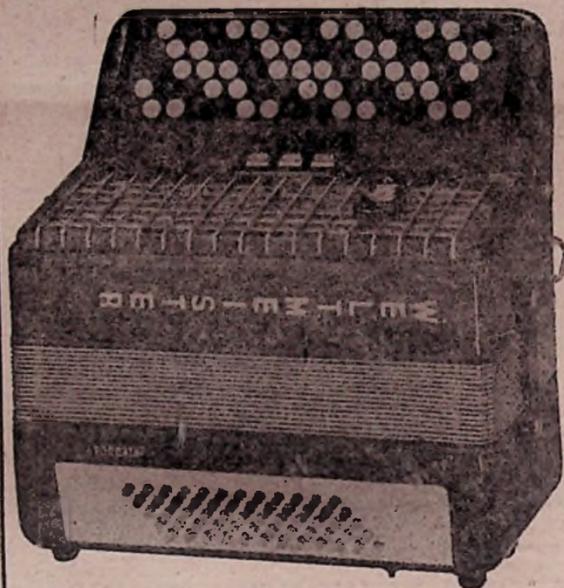
avec clé
catalogue sur demande
chez votre fournisseur
ou chez

A ALPHONSE
LEDUC
AGENTS EXCLUSIFS
175, rue Saint-Honoré
75001 Paris 260.62.47
260.48.61 260.65.26

LE SEUL INSTRUMENT DE MUSIQUE

**AUTONOME - TRANSPORTABLE
LÉGER - ÉCONOMIQUE**

LE "TOCCATA"



PRIX : 2 500 F

Pour la première fois un accordéon intégral comprenant au clavier main gauche, le système traditionnel plus 3 octaves de Basses chromatiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS

PAUL DEUSCHER

25-35, Bd. Beaumarchais 75004 PARIS Tél. 278.09.03

Concours international de Chartres

(Suite de la page 6)

sens des contrastes dans un travail mesuré. Pas de grandes attitudes spectaculaires mais une baguette animée et souveraine dans une concrète géométrie du geste. Il a su donner aux œuvres exécutées des teintes bien définies, des traits de dessin affirmés et un allant persuasif. Grâce à ces qualités essentielles le discours orchestral se développa aisément sans bavure digne de mention.

N'ayant pu assister à toute la séance (à la même heure se déroulait un autre concert) je ne peux résumer ici que les impressions reçues dans la première partie du programme.

Que « Préludes, 20ème symphonie » de Liszt, soit un ouvrage de qualité, est indéniable. L'orchestre a mis en relief ce beau poème violent, tumultueux avec ses accents sauvages et son soufflé épique. La partition est d'un intérêt constant, d'une grande habileté d'écriture fécondée par l'imagination de Franz Liszt.

« Interlude symphonique sur un thème breton » est une excellente page de J. Semler-Collery, président du jury du « concours », d'un beau contour harmonique, expressive, d'une métrique simple aux lignes mélodiques inspirées dans des sonorités lointaines. Evidemment, « Boléro » était le clou de la soirée. Magnifique-

ment interprété par la masse orchestrale, Pierre Bigot lui a donné tout son ressort sans accélérer un seul instant sa démarche mathématiquement compassée. On ne se lasse d'admirer ce chef-d'œuvre pendant toute sa durée de 17 minutes. On oublie, en l'écoutant, sa grande architecture construite goutte à goutte par une sorte d'alchimie musicale, où un thème unitonique se répète sans fin, s'étire en se gonflant, par l'apport de tir-bour nouveaux tandis que le tambour dans son rôle majeur marque inexorablement le « Tempo » jusqu'à l'étonnante modulation finale.

Voilà une soirée fort appréciée par les vertus musicales d'un ensemble harmonique de qualité.

Ce spectacle fut honoré de la présence d'un certain nombre de personnalités, dont M. Laillet, maire de Chartres, et Mme; M. Allard, Mme Paley, MM. Martin, Sopéna, Husson, adjoints au maire; Clément, conseiller municipal, président de la Commission de la musique et plusieurs autres conseillers municipaux; M. Chandeller, commissaire de police principal de Chartres; M. Léon Cordier, directeur de l'Harmonie municipale et Mme; les membres du jury du concours international de musique, ses organisateurs, etc.

(Suite page 9)

**EXAMENS FÉDÉRAUX 1976
MORCEAUX IMPOSÉS**

DIVISION	TITRES ET MORCEAUX	AUTEURS	EDITEURS
CHANT			
Préparatoire 1ère ann.	Un vocalise plus difficile de CONCONE Une mélodie au choix du professeur		Au choix
Préparatoire 2ème ann.	Une vocalise de CONCONE Une mélodie au choix du professeur		
Elémentaire 1ère ann.	Une vocalise de CONCONE Une mélodie au choix du professeur		
Elémentaire 2ème ann.	Un air ou une mélodie d'un style différent Une vocalise de CONCONE Une mélodie au choix du professeur		
Moyen 1ère 1ère ann.	Une vocalise (plus facile) de CONCONE Une mélodie au choix du professeur		
Moyen 2ème année	Un air au choix du professeur Une vocalise (plus difficile) de CONCONE Une mélodie au choix du professeur		
Supérieur	Un air au choix du professeur Une mélodie classique		
Excellence	a) une mélodie moderne ou contemporaine b) un air d'opéra classique c) un air d'opéra romantique Un choix des morceaux sera fait en fonction des voix et du degré dans lequel se présente le candidat.		
PIANO			
Préparatoire 1ère ann.	PIANOLETTA (extrait de 2 pièces faciles) ..	Gérard Meunier	Lemoine
Préparatoire 2ème ann.	MARGETTA (extrait de 2 pièces faciles) ..	Gérard Meunier	Lemoine
Elémentaire 1ère ann.	EDELWEISS ..	A. Ribault	Combre
Elémentaire 2ème ann.	SERENADE ESPAGNOLE ..	Victor Staub	Combre
Moyen 1ère année	FORLANE EN RONDO ..	Marcel Trémos	Lemoine
Moyen 2ème année	SERINATO ..	Jean Meyer	Lemoine
Supérieur	NOCTURNE ..	Jules Mazellier	Billaudot
Excellence	PRELUDE ..	Pierre Ancelin	Choudens
VIOLON			
Préparatoire 1ère ann.	PRIERE D'ENFANT ..	André Pascal	Durand
Préparatoire 2ème ann.	BERCELINETTE ..	Lepitre	Lemoine
Elémentaire 1ère ann.	SARABANDE et GAVOTTE (No 390 des classiques du violon) ..		
Elémentaire 2ème ann.	ALLEGRO SPIRITOSO ..	Corelli	Leduc
Moyen 1ère année	PRELUDE DE LA SUITE ANCIENNE ..	Senaille (Salmon)	Ricordi
Moyen 2ème année	2ème et 1er mouvement (largo et allegro) du concerto en si b Majeur ..	Rhené-Baton	Durand
Supérieur	DANSES POPULAIRES ROUMAINES ..	Veracini	Delrieu
Excellence	No 1, 2, 4, 5, 6 ..	Bela-Bartok	Universal
	CHACONE ..	(Z. Szekely)	Edition
		Vitali	Billaudot
		(Line Talluel)	
VIOLON ALTO			
Préparatoire 1ère ann.	A first year classical album for viola (1er volume No 5) : Mélodie ..	Watson Forbes	Oxford University
Préparatoire 2ème ann.	Mon premier Concert Chant ..	A. Ameller	Combre
Elémentaire 1ère ann.	Mon premier Concert : Court-Propos ..	A. Ameller	Combre
Elémentaire 2ème ann.	Mon premier Concert : Soliloque ..	A. Ameller	Combre
Moyen 1ère année	A first year classical Album for viola (2ème volume No 5 : LARGHETTO) ..	W. Forbes	Oxford University
Moyen 2ème année	A first year classical Album for viola (2ème volume No 9 Menuets) ..	Mozart	Oxford University
Supérieur	Concerto pour alto 1er temps ..	J.-S. Bach	Max Eschig
Excellence	Concerto UT mineur - Final ..	Hoffmeister	Salabert
		J.-Chr Bach	
VIOLONCELLE			
Préparatoire 1ère ann.	ANDANTE (no 5 du « violoncelle classique » de J. Brizard et H. Claessens) ..	Alex. Chevillard	Philippo
Préparatoire 2ème ann.	PETITE ROMANCE (no 1) ..	C. Liegeois	Billaudot
Elémentaire 1ère ann.	2ème mouvement du 1er concerto en sol majeur ..	J.-B. Bréval (Feuillard)	Delrieu
Elémentaire 2ème ann.	2ème mouvement du 1er concertino, opus 38 en mi mineur ..	Romberg	Delrieu
Moyen 1ère année	1er mouvement (Allegro) de la SONATE (collection l'Astrée) ..	J.-L. Dupont (L. Boulay)	Ed. Ouvrières
Moyen 2ème année	VARIATIONS sur une chanson naïve, opus 125 ..	Paul Bazelaire	Schott Frères
Supérieur	ELEGIE ..	Gabriel Fauré	Hamelle
Excellence	ALLEGRO APPASSIONATO, opus 43 ..	C. Saint-Saëns	Durand
CONTREBASSES à CORDES			
Préparatoire 1ère ann.	3 NOVELETTES no 1 Lamby ou no 2 Zabe ..	A. Ameller	Combre
Préparatoire 2ème ann.	PETITES PIÈCES très faciles, Prologue ..	Jean Meyer	Zurfluh
Elémentaire 1ère ann.	ARIOSO ..	A. Ameller	Combre
Elémentaire 2ème ann.	PETITES PIÈCES très faciles (Des pas au Crépuscule) ..	M. Dautremet	Zurfluh
Moyen 1ère année	LEGGERO ..	A. Ameller	Philippo
Moyen 2ème année	BOURREE de la 3ème Suite ..	Bach (Nanny)	Leduc
Supérieur	CONCERTO en mi mineur op 33 ..	Ch. Labro	Philippo
Excellence	CONCERTO (1er temps) ..	Dragonetti-Nanny	Leduc
FLUTE			
Préparatoire 1ère ann.	TIC-TAC ..	P.-M. Dubois	Billaudot
Préparatoire 2ème ann.	MUSIC - FLUTE ..	Félix Antonini	Billaudot
Elémentaire 1ère ann.	PONT DU GARD ..	Albert Thiry	Martin (Molenaar)
Elémentaire 2ème ann.	CONTE EN GRIS ..	Jean Meyer	Combre
Moyen 1ère année	CONCERTINO no 11 ..	J. Porret	Martin
Moyen 2ème année	BERGERS D'ARCADIE ..	Edmond Marc	Lemoine
Supérieur	INTRODUCTION et SALTARELLE ..	Jules Semler-Collery	Eschig
Excellence	PASTORALE et CAPRICE ..	Jules Semler-Collery	Leduc
HAUTOIS			
Préparatoire 1ère ann.	ROMANCE ..	P. Villette	Leduc
Préparatoire 2ème ann.	PONT DU GARD ..	Albert Thiry	Martin (Molenaar)
Elémentaire 1ère ann.	BERCEUSE ..	Yves de la Casinière	Leduc
Elémentaire 2ème ann.	ARMOR ..	Ch. Brown	Combre
Moyen 1ère année	AIR CANTABILE ..	J.-S. Bach	Margueritat
Moyen 2ème année	CANTABILE et PASTORALE ..	René Mignon	Fureau
Supérieur	CONTEST + 5 ..	Guy Duijck	Billaudot
Excellence	PATRES et RYTHMES CHAMPETRES ..	Félicien Forêt	

EXAMENS FÉDÉRAUX 1976

(Suite)

BASSON

DIVISION	TITRES ET MORCEAUX	AUTEURS	EDITEURS
Préparatoire 1ère ann.	RONDEL	Pierre Honyd	Leduc
Préparatoire 2ème ann.	ARIO SO	M. Cariven	Combre
Elémentaire 1ère ann.	FAGOTIN	A. Ameller	Gacher
Elémentaire 2ème ann.	SCHERZETTO	L. Niverd	Billaudot
Moyen 1ère année	PETITE PIECE	De Coriolis	Leduc
Moyen 2ème année	CONCERTINO No 17	J. Porret	Martin
Supérieur	PIECE	Félicien Forêt	Leduc
Excellence	CONCERTO en SI b (2ème et 3ème mouvement Andante et Final avec cadence)	Mozart (Dhéryn)	Billaudot

CLARINETTE

Préparatoire 1ère ann.	RECREATION	René Maurice	Martin
Préparatoire 2ème ann.	COMPLAINTE	P.-M. Dubois	Billaudot
Elémentaire 1ère ann.	REVERIE et SCHERZANDO	Van Dorsselaer	Billaudot
Elémentaire 2ème ann.	VEILLEE de NOVEMBRE	Gilbert Layens	Fuzeau
Moyen 1ère année	ANDANTE et BERCEUSE	René Mignon	Combre
Moyen 2ème année	IMPROMPTU-SERENADE	Ch. Lhomme	Margueritat
Supérieur	FANTAISIE et DANSE en FORME de GIGUE	Jules Semler-Collery	Leduc
Excellence	PROMENADE en BOURGOGNE	A. Ameller	Leduc

SAXOPHONE ALTO

Préparatoire 1ère ann.	AURORE	René Mignon	Billaudot
Préparatoire 2ème ann.	COMPLAINTE de AMOR	Marcel Boucard	Billaudot
Elémentaire 1ère ann.	ELEGIE et PASTORALE	René Mignon	Billaudot
Elémentaire 2ème ann.	SAXOPHONIE	Gilbert Layens	Champel
Moyen 1ère année	PREMIERE SONATINE	Marcel Boucard	Martin
Moyen 2ème année	CONCERTO No 9	J. Porret	Martin
Supérieur	FANTAISIE CAPRICE	Jules Semler-Collery	Eschig
Excellence	SUITE d'après RAMEAU	A. Ameller	Transatlantiques

SAXOPHONE SOPRANO ou TENOR

Préparatoire 1ère ann.	COMPLAINTE	Marcel Perriu	Combre
Préparatoire 2ème ann.	LA PLATA	A. Ameller	Combre
Elémentaire 1ère ann.	BARCAROLLE	E. de Coriolis	Billaudot
Elémentaire 2ème ann.	TROIS PIECES (au choix)	Serge Lancel	Martin
Moyen 1ère année	PETITE ETUDE et POLONAISE	Ch. Dancla	(Molenaar)
Moyen 2ème année	20ème SOLO de CONCOURS	J. Porret	Martin
Supérieur	1er SOLO de CONCERT	F. Combelle	Billaudot
Excellence	ETUDES EXPRESSIVES 4, 5, 14 (sax. t. seulement) - (sans accompagnement)	A. Ameller	Gacher

COR

Préparatoire 1ère ann.	Morceau au choix du professeur	A. Ameller	Gacher
Préparatoire 2ème ann.	PRELUDE (extrait de 3 pièces faciles)	Jean Dardenne	Choudens
Elémentaire 1ère ann.	PRELUDE et DANSE	R. Hubert	Martin
Elémentaire 2ème ann.	ELEGIE	de Coriolis	Transatlantiques
Moyen 1ère année	DANS LA FORET	J. Brahms	Martin
Moyen 2ème année	NOCTURNE	J. Semler-Collery	Semi
Supérieur	PIECE ROMANTIQUE	J. Semler-Collery	Leduc
Excellence	PIECE CONCERTANTE		

TROMPETTE

Préparatoire 1ère ann.	MARTINIQUEAISE	P.M. Dubois	Billaudot
Préparatoire 2ème ann.	MARCHE des PAGES	M. Faillenot	Billaudot
Elémentaire 1ère ann.	AMUSETTE	Daniel Leriche	R. Martin
Elémentaire 2ème ann.	PREMIER SOLO	André Relin	Billaudot
Moyen 1ère année	ANDANTE et ALLEGRO	E. de Coriolis	Chappel
Moyen 2ème année	ECHOS d'ARMOR	René Mignon	Margueritat
Supérieur	INTRODUCTION et DANSE BURLESQUE	J. Semler-Collery	Semi
Excellence	CONCERTO en mi b 1er mouvement sans cadence	Hummel	Transatlantiques

CORNET et BUGLE

Préparatoire 1ère ann.	TABLEAUTIN	L. Delbecq	Martin
Préparatoire 2ème ann.	CHANT POPULAIRE	Brahms (Baudrier)	Martin
Elémentaire 1ère ann.	COMPLAINTE et CORTEGE	J. Gallet	(Molenaar)
Elémentaire 2ème ann.	LIED	G. Montbrun	Billaudot
Moyen 1ère année	CAPRICE	J. Avignon	Leduc
Moyen 2ème année	CONCERTINO n° 3	A. Thiry	Billaudot
Supérieur	ANDANTE et ALLEGRO	J. Porret	Martin
Excellence	NOCTURNE et RONDO	Balay	Leduc
		J. Semler-Collery	Eschig

TROMBONE

Préparatoire 1ère ann.	CONCERTINO 1	C. Pichaureau	Choudens
Préparatoire 2ème ann.	CONCERTINO 11	C. Pichaureau	Choudens
Elémentaire 1ère ann.	CONCERTINO III (final)	C. Pichaureau	Choudens
Elémentaire 2ème ann.	CONCERTINO III (1er mouvement)	C. Pichaureau	Choudens
Moyen 1ère année	CONCERTINO IV	C. Pichaureau	Choudens
Moyen 2ème année	CONCERTINO V	C. Pichaureau	Choudens
Supérieur	IMPROMPTU (version difficile)	A. Massis	Leduc
Excellence	PIECE en mi b mineur	G. Ropartz	Leduc

BARYTON

Préparatoire 1ère ann.	2ème MINI CONCERTINO	J. Porret	Martin
Préparatoire 2ème ann.	ANDANTINO et ALLEGRO	G. Kauffmann	Billaudot
Elémentaire 1ère ann.	MODERATO	E. Baudrier	Martin
Elémentaire 2ème ann.	CONCERTINO No 1	J. Porret	Martin
Moyen 1ère année	APRES VENDANGE	Clerisse	Martin
Moyen 2ème année	EN VUE DU PORT	J.-E. Barat	Leduc
Supérieur	MORCEAU DE CONCOURS	G. Balay	Leduc
Excellence	PIECE DE CONCOURS (pour cornet)		

TUBA ou BASSE si b

Préparatoire 1ère ann.	MORCEAU AU CHOIX DU PROFESSEUR	Niverd	Billaudot
Préparatoire 2ème ann.	COMPLAINTE	E. Baudrier	Martin
Elémentaire 1ère ann.	MODERATO		(Molenaar)
Elémentaire 2ème ann.	ROMANCE SENTIMENTALE et SCHERZETTO	L. Niverd	Billaudot
Moyen 1ère année	VOCE NOBILE	R. Clerisse	Leduc
Moyen 2ème année	INTERMEDE	Carlo Gilbert	Fuzeau dépos.
Supérieur	BARCAROLLE et CHANSON BACHIQUE	Layens	des Ed. Andel
Excellence	SONATINE in C	Jules Semler-Collery	Transatlantiques
		D. Dondeyne	

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON CEDEX

fournissent tous les morceaux imposés dans les examens de la C.M.F.

Palmarès du concours international

de musique de Chartres

1er Juin 1975

La réussite du concours international de musique a été grande si l'on en juge par le nombre des sociétés participantes et des visiteurs. Les Sociétés musicales de très bonne qualité ont séduit par leur talent et le jury eut du mal à départager les concurrents.

Nous publions ici la liste du palmarès. « L'Echo Républicain » a offert une coupe qui fut décernée à la Fraternelle de Caen : M. Péret, président de l'Union départementale des sociétés de Musique remet au gagnant la coupe (notre photo).

H : Harmonies ; F : Fanfare ; Ch : Chorale ; PL : Orchestre à Plectre.

HONNEUR

— Angers H. 29,5, 1er prix, félicitations au Directeur, coupe Marc-Delmas.

— La Fraternelle de Caen, H. 28,5, 1er prix, félicitations au Directeur, coupe de l'Echo Républicain.

— Montceau-lès-Mines, F. 28,5, 1er prix, félicitations au Directeur, coupe Condette.

— Trith Saint-Léger, F. 28,5, 1er prix, félicitations au Directeur, coupe Lacour.

— Le Havre, Ch. 28, 1er prix, félicitations au Directeur, coupe du Comité Saint-Pierre - Porte Morard.

— Le Creusot, H. 27,5, 1er prix, félicitations au Directeur, coupe de l'amicale de l'Harmonie.

EXCELLENCE

— Rouen, H. 29,5, 1er prix ascendant, félicitations au Directeur, coupe de l'Harmonie Municipale.

— Argenteuil, PL. 29, 1er prix ascendant, félicitations au Directeur, coupe de la Pie-qui-Chante.

— Saint-Pol-sur-Mer, H. 28, 1er prix ascendant, félicitations au Directeur, coupe du comité de la Porte Guillaume.

SUPERIEURE

1ère section

— Château-Thierry, H. 27, 1er prix à l'unanimité, félicitations au Directeur, coupe de l'Amicale de l'Harmonie.

— Burscheid, H. 26, 1er prix à l'unanimité, vives félicitations au Directeur, vase de Sèvres du Président de la République et lithographie du S.I.

SUPERIEURE

2ème section

— Harnes, H. 30, 1er prix ascendant, félicitations au Directeur, coupe de la Ville de Chartres et 500 F offerts par la Confédération musicale de France.

— Anzin, Ch. 28,5, 1er prix ascendant, félicitations au directeur, coupe de la Caisse Régionale.

— Scuola di Musica G. Verdi, Moglia, H. 28, 1er prix ascendant, félicitations au Directeur, vase de Sèvres offert par le Président de la République et 300 F de la Caisse d'Epargne de Chartres.

— Vire, H. 26, 1er prix à l'unanimité, félicitations au Directeur, coupe de l'Amicale de l'Harmonie.

1ère DIVISION

— Corps des Sapeurs-Pompiers et musique de Schouweiler, 29,5, H. 1er prix ascendant, félicitations au Directeur, vase de Sèvres offert par le Président de la République et lithographie du S.I.

— Dijon, H. 29, 1er prix ascendant, félicitations au Directeur, coupe de la Maison-Verte.

— Lorient, H. 28, 1er prix ascendant, félicitations au Directeur, coupe du centre commercial Chartrain.

— Aigrefeuille d'Autis, H. 28, 2ème prix, 100 F offert par la C.M.F.

1ère DIVISION

2ème section

— Halluin, CH. 27, 1er prix à l'unanimité, félicitations au

Directeur, coupe de la Caisse Régionale.

— La Courneuve, H. 27, 1er prix à l'unanimité, félicitations au Directeur, coupe de l'amicale de l'Harmonie, 200 F par la C.M.F.

2ème DIVISION

1ère section

— Cosne, H. 29, 1er prix ascendant, félicitations au Directeur, coupe de la Maison-Verte, 300 F par la C.M.F.

— Ingré, H. 26, 1er prix à l'unanimité, félicitations au Directeur, bon d'achat des Editions Martin de 100 F.

2ème DIVISION

2ème section

— Bléré, H. 29,5, 1er prix ascendant, félicitations au Directeur.

— L'Espérance de Soumont-Potigny, H. 21, 2ème prix, 100 F par la C.M.F.

3ème DIVISION

1ère section

— Lambres-lès-Douai, H. 29,5, 1er prix ascendant, félicitations au Directeur, une trompette d'harmonie offerte par la C.M.F.

— Toucy, F. 29, 1er prix ascendant, félicitations au Directeur, coupe B.L.G. Pianos, 300 F par la C.M.F.

— Allant-sur-Tholon, H. 27, 1er prix à l'unanimité, félicitations au Directeur, coupe de l'amicale de l'Harmonie, 200 F par la C.M.F.

— Orchestre de l'Ecole de musique d'Appoigny, H. 27, 1er prix à l'unanimité, félicitations au Directeur, coupe de l'Amicale de l'Harmonie, 200 F par la C.M.F.

— Meslay-du-Maine, H. 26,5, 1er prix à l'unanimité, félicitations au Directeur, coupe de l'amicale de l'Harmonie.

— Vihiers, H. 26,5, 1er prix à l'unanimité, coupe de la Rôtisserie Chartraine.

3ème DIVISION

2ème section

— Ecole d'Accordéon de Limoges, 28,5, 1er prix ascendant, félicitations au Directeur, coupe du Comité Saint-Pierre et Porte-Morard.

— Meslay-du-Maine, 29, mention excellent, une clarinette offerte par la C.M.F., coupe des Ets Tribouillet, félicitations au Directeur.

BATTERIES-FANFARES

EXCELLENCE

1ère section

— Vierzou, 25, 1er prix à l'unanimité, 100 F par la C.M.F.

SUPERIEURE

1ère section

— Le Coq Lavelanctien, 22,5, 1er prix, 100 F par la C.M.F.

SUPERIEURE

2ème section

— Branlebas Cognacais, 28, 1er prix ascendant, félicitations au Directeur, un clairon basse offert par la C.M.F.

1ère DIVISION

1ère section

— Saint-Pol-sur-Mer, 27,5, 1er prix à l'unanimité, coupe de l'Amicale de l'Harmonie, félicitation au Directeur.

2ème DIVISION

2ème section

— Batterie des Sapeurs-Pompiers d'Ingré, 26, 1er prix à l'unanimité, félicitations au Directeur, Coupe Ricard.

3ème DIVISION

1ère section

— Caen, 28, 1er prix ascendant, félicitations au Directeur, coupe de l'entrepôt central.

— Meslay-du-Maine, 28, 1er prix ascendant, félicitations au Directeur, un clairon basse offert par la C.M.F.

EXAMENS FÉDÉRAUX 1976

(Suite)

CONTRE-BASSE si b comme pour la basse si b

DIVISION	TITRES ET MORCEAUX	AUTEURS	EDITEURS
Préparatoire 1ère ann.	VALSIN'FA, pages 22, 23, 24, de Onze Danses pour ensemble de flûtes à bec	René Widiez	Leduc
Préparatoire 2me ann.	GAVOTTE, pages 26, 17, 18 de Onze danses, pour ensemble de flûtes à bec	René Widiez G. Ph. Téléman	Leduc Schott n° 2743
Elémentaire 1ère ann.	1ère partie, pages 2 et 3, de Kleine Stucke		
Elémentaire 2me ann.	Menuet de Platée et Menuet, 2 pages, 31, 32, de Onze danses pour ensemble de flûtes à bec	René Widiez G. Ph. Téléman	Leduc Schott n° 2743
Moyen 1ère année	1ère partie, pages 12, 13, 14, 15, de Kleine Stucke	Michel Blavet	Heugel
Moyen 2ème année	1ère partie de Carillon de Donkerque	Couperin	Ed. Ouvrières
Supérieur	1ère partie du 13ème Concert Royal	Benedetto Marcello	Kassel Basel Paris London New York Horticus Musisec 151
Excellence	SONATA F. DUR, op. 2, No 1		

DIVISION	TITRES ET MORCEAUX	AUTEURS	EDITEURS
Préparatoire 1ère ann.	RONDE VILLAGEOISE	L. Laurent	P. Beuscher
Préparatoire 2me ann.	BABILLAGE	L. Laurent	P. Beuscher
Elémentaire 1ère ann.	PETITE FLEUR	A. Diana	Le Mediateur
Elémentaire 2me ann.	TENDRESSE	Fr. Detoga	Le Mediateur
Moyen 1ère année	SERENATA ALLEGRA	M. Maciocchi	Adofe
Moyen 2ème année	AMOURETTE	Fr. Menichetti	Le Mediator
Supérieur	LE PETIT GITAN	P. Delanay	Ed. Transatlantiques
Excellence	7ème ETUDE	Villa-Lobos	Eschig

DIVISION	TITRES ET MORCEAUX	AUTEURS	EDITEURS
Préparatoire 1ère ann.	PETITE PIECE	J.-P. Dubert	Adofe
Préparatoire 2me ann.	BERCEUSE No 1	J.-P. Dubert	Adofe
Elémentaire 1ère ann.	BERCEUSE No 2	Haydn	Adofe
Elémentaire 2me ann.	AGATHE (Menuet)	M. Maciocchi	Adofe
Moyen 1ère année	LOLITA (sré. esp.)	M. Maciocchi	Adofe
Moyen 2ème année	POLKA DES LUTINS	P. Simonnet	Adofe
Supérieur	CACHE-CACHE POLKA	M. Maciocchi	Adofe
Excellence	TARENTELLE DE CONCERT LES BERCEUSES 1 et 2 et RONDE VILLAGEOISE et BABILLAGES (guitare sont contenus dans un même recueil)	M. Maciocchi	Adofe

Mandoles Préparatoire A - Préparatoire B - Elémentaire A même chose que pour les mandolines

DIVISION	TITRES ET MORCEAUX	AUTEURS	EDITEURS
Préparatoire 1ère ann.	PETITE ASEALE	H. Rawson	Ed. Parisiana
Préparatoire 2me ann.	3ème SONATINE	Leo Laurent	P. Beuscher
Elémentaire 1ère ann.	NUITS D'ORIENT	E. Basile	E. Basile
Elémentaire 2me ann.	TUTUS ET BALLERINES	M. Hauser	O. Dhiébolt
Moyen 1ère année	SUITE MONTAGNARDE	J. Meyinger	P. Beuscher
Moyen 2ème année	LE CAVALIER FANTOME	M. Denoux	Ed. Musicora
Supérieur	DIVERTIMENTO	Rolland-Brisville	Salabert
Excellence	PRELUDE et VALSE CAPRICE		

CATEGORIES B : Elèves utilisant l'HARMONION, le CAVILAME ou uniquement les BASSETTES

DIVISION	TITRES ET MORCEAUX	AUTEURS	EDITEURS
Préparatoire 1ère ann.	Morceau au choix du professeur		
Préparatoire 2me ann.	GAVOTTE	M. Azzola	UNAF
Elémentaire 1ère ann.	MENUETS 1 et 2 (sans reprises)	M. Azzola	UNAF
Elémentaire 2me ann.	NEUF INVENTIONS à 2 voix numéro 5	T. Lundquist	O. Dhiébolt
Moyen 1ère année	LE CAVALIER FANTOME	J. Medinger	P. Beuscher
Moyen 2ème année	INVENTION en la mineur	J. Mendel	UNAF
Supérieur	TOCCATA	H. Kunz	O. Dhiébolt
Excellence	PARTITA	D. Dondeyne	Transatlantiques

DIVISION	TITRES ET MORCEAUX	AUTEURS	EDITEURS
Préparatoire 1ère ann.	PATA-CAISSE	Jorand-Dupin	Leduc
Préparatoire 2me ann.	DROLERIE	Jorand-Dupin	Leduc
Elémentaire 1ère ann.	TA-RAS-TATA	Jorand-Dupin	Leduc
Elémentaire 2me ann.	DANSE	Jorand-Dupin	Leduc
Moyen 1ère année	RHAPSODIE	Jorand-Dupin	Leduc
Moyen 2ème année	LA PETITE ECOSSAISE	Jorand-Dupin	Leduc
Supérieur	VARIETES	Jorand-Dupin	Leduc
Excellence			

Adresses des éditeurs

- B.G. ADOFE, 17, rue Saunier, 75009 Paris.
- E. BASILE, 61, Avenue de Valenciennes, 59400 Cambrai.
- P. BEUSCHER, 27, Bd Beaumarchais, 75004 Paris.
- G. BILLAUDOT, 14, rue de l'Échiquier, 75010 Paris.
- CHAPPELL, 4, rue d'Argenson, 75008 Paris.
- CHOUDENS, 38, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris.
- COMBRE, 24, Bd Poissonnière, 75009 Paris.
- CONSORTIUM MUSICAL, 24, Bd Poissonnière, 75009 Paris.
- DELRIEU, 45 Avenue de la Victoire, 06000 Nice.
- DIGOUBE-DIOBET, 39, Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.
- O. DHIÉBOLT, 19, rue des Hallebardes, 67000 Strasbourg.
- DURAND, 4, Place de la Madeleine, 75008 Paris.
- EDITIONS OUVRIÈRES, 13, Avenue Sœur-Rosalie, 75013 Paris.
- EDITIONS TRANSATLANTIQUES, 14, Avenue Hoche, 75008 Paris.
- ESCHIG, 46, rue de Rome, 75008 Paris.
- GACHEL, 69, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.
- GRAS, 36, rue Pape Carpentier, 72000 La Flèche.
- LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.
- LEMOINE, 17, rue Pigalle, 75009 Paris.
- MARGUERITAT, 290, Avenue Victor-Hugo, 91120 Fontenay-sous-Bois.
- MARTEAU R., 16, rue Fantin-Latour, 75016 Paris.
- MEDIATOR, 118, Avenue Joffre, 93800 Epinay-sur-Seine.
- MOLINAAR (Ed. R. Martin).
- MARTIN Robert, 106, La Coupée 71009 Charnay-les-Macou.
- RENATO DESLAURIER, 25, rue Michel-le-Comte, 75003 Paris.
- SALABERT, 22, rue Chauchat, 75009 Paris.
- SCHOTT, 69, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.
- SEMI, 5, rue Lincoln, 75008 Paris.
- ZURFLU, 73, Bd Raspail, 75006 Paris.

CONCOURS D'EXCELLENCE BATTERIES-FANFARES

RÈGLEMENT

ARTICLE 1er. — Un concours de solfège et d'instrument pour les tambours, clairons, trompettes, etc., est organisé chaque année par la Confédération Musicale de France.

ARTICLE 2. — Les épreuves auront lieu à Paris, en 1976.

ARTICLE 3. — Sont admis au concours : les candidats âgés de moins de 25 ans ayant obtenu dans chaque épreuve (solfège et instrument) organisée par nos Fédérations régionales de 18 à 20 points dans la division supérieure et suivant le programme de la C.M.F. de novembre-décembre 1974.

ARTICLE 4. — L'inscription au concours doit être obligatoirement transmise par la Fédération régionale à laquelle est inscrite la société à laquelle fait partie le candidat, la date limite des inscriptions est fixée au 15 septembre.

ARTICLE 5. — Tout candidat n'ayant pas obtenu au concours d'excellence deux premiers prix pourra être admis à concourir l'année suivante.

ARTICLE 6. — Les épreuves de solfège sont obligatoires. Pourront seuls en être dispensés les candidats qui ont obtenu un premier prix l'année précédente.

ARTICLE 7. — L'épreuve de solfège comprend :

- 1) Une lecture à vue chantée ;
- 2) Le candidat aura à répondre par écrit à quatre questions élémentaires de théorie musicale (voir méthode « Nouvel Enseignement pratique du Clairon » Editions Robert Martin) ;
- 3) Reconnaissance des sons.

ARTICLE 8. — L'épreuve d'instrument comprend :

- 1) L'exécution d'une sonnerie choisie par le jury ;
- 2) L'exécution d'un morceau imposé ;
- 3) L'exécution d'une lecture à vue instrumentale.

ARTICLE 9. — Le vote par jury aura lieu par points suivant le barème ci-dessous :

- Epreuve de solfège : de 0 à 10 pour le solfège chanté ; de 0 à 4 pour la théorie ; de 0 à 6 pour la reconnaissance des sons.
- Epreuves instrumentales : de 0 à 10 pour le morceau imposé ; de 0 à 5 pour la lecture à vue instrumentale ; de 0 à 5 pour la sonnerie.

ARTICLE 10. — Attribution des récompenses pour chacune des épreuves : 17 à 20 points, 1er prix ; 13 à 16 points, 2ème prix ; 10 à 12 points, 3ème prix.

N.B. — Des feuilles d'adhésion Batterie-Fanfarses sont à la disposition des fédérations qui devront les réclamer à la C.M.F.

Capricieuse, de G. Gadenne, Editions R. Martin ;
3) Lecture à vue.

TROMPETTES-BASSES
TROMPETTES-CORS
ET TROMPE DE CHASSE

1) Morceau imposé : Légende capricieuse, de G. Gadenne, Editions R. Martin
2) Lecture à vue.

CLAIRONS A PISTONS
ET CLAIRONS-BASSES
A PISTONS

1) Exécution de toute la « Mar-seillaise » arrangement de A. Trémine pour batteries-fanfarses, Editions J.-M. Champel ;
2) Morceau imposé : « Sur les bords de l'Yvette », de L. Beaumont, Editions R. Martin.
3) Lecture à vue.

TAMBOURS

1) Exécution de l'une des dix marches (pages 10, 11 et 12 Nouvelle Enseignement Pratique du Tambour Tme 2), Editions R. Martin.

2) Morceau imposé : Bonjour Aurore, de Louis Langlois, Editions R. Martin.
3) Lecture à vue.

MONITEURS TAMBOURS
ET CLAIRONS

Des examens pour le titre de Moniteur Tambour ou Clairon sont organisés chaque année par la Confédération Musicale de France.

Les épreuves auront lieu à Paris, le :

Sont admis à concourir tous les Fanfaristes sans distinction d'âge, capable d'exécuter le programme.

L'inscription au concours sera obligatoirement transmise par Fédération Régionale à laquelle est inscrite la société dont fait partie le candidat, la date limite des inscriptions est fixée au 15 septembre.

Les candidats qui auront subi avec succès toutes les épreuves se verront décerner un diplôme de moniteur.

PROGRAMME

MONITEUR CLAIRON
OU CLAIRON MAITRE

- 1) Technique de l'instrument.
- 2) Questions théoriques (voir toute la théorie de la méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon », éditions R. Martin).
- 3) Exécution d'une sonnerie réglementaire (voir toutes les sonneries dans la méthode N.E.P. du Clairon).
- 4) Morceau imposé : « Pirouette », de A. Trémine, éditions Marguerit.
- 5) Déchiffrement à vue d'une partie manuscrite de clairon.
- 6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

MONITEUR TAMBOUR
OU TAMBOUR MAITRE

- 1) Technique de l'instrument et détail de tous les coups.
- 2) Questions théoriques (voir toute la théorie dans la méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour » Tome 1, éditions R. Martin).
- 3) Exécution de l'une des cinq marches tambour des 1er, 2ème, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de la méthode N.E.P. du tambour, tome 2.
- 4) Morceau imposé : « Joyeux Réveil », éditions R. Martin.
- 5) Déchiffrement d'une partie ma-

PROGRAMME ET MORCEAUX IMPOSES

CLAIRONS

1) Une sonnerie choisie par le jury (pages 56, 57, 58, méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon »).

2) Morceau imposé : Fantaisie sur des thèmes écossais de J. Décamps, Editions J. Décamps ;
3) Lecture à vue.

CLAIRONS-BASSES

1) Morceau imposé : 5ème Solo de J. Décamps, Editions J. Décamps ;
2) Lecture à vue.

TROMPETTES

1) Une sonnerie choisie par le jury, pages 10, 11, 12 et 13 du « Guide Pratique du Fanfariste », Editions Renato-Deslaurier ;
2) Morceau imposé : Légende

Messieurs les Directeurs d'harmonies, fanfares, Ecoles de musique, etc...

Prochainement ouverture d'une édition musicale où vous trouverez des œuvres originales et inédites qui vous permettront de mettre les sociétés en valeur ainsi que certains de vos solistes ; le plus grand soin pour vous servir et le meilleur accueil vous sera réservé.

Pour tous renseignements :

Éditions J. M. FUZEAU

79380 COURLAY

TEL : (48) 65-90-85

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 5 F la ligne de 32 lettres
signes ou intervalles + T.V.A. (20 %)

(Nous ne transmettons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

■ « LA BOULONNAISE ». Div. Excellence, recherche pour compléter son Harmonie des Instrumentistes amateurs dans les pupitres de Petits Bois, Clarinette, Cor, Saxhorn, Trombone, Percussion. S'adr. à M. Bruno MAYAN, Directeur, de « La Boulonnaise », le vendredi soir à 21 h, 4, rue de la Belle-Feuille, 92-Boulogne-Bill.

■ Ville de LA MURE (Sud-Est) recherche un tambour-major pour son Harmonie. Aurait emploi municipal. Pourrait convenir à retraité. Ecr. au Directeur de l'Harmonie Muroise 33350 LA MURE.

■ Harmonie de LANGOGNE, 48300, recrute Musiciens tous pupitres, emplois stables de peintres en bâtiment. Rens. M. ROBERT J., Chef de Musique, Tél. n° 3 à LANGOGNE (Lozère).

■ Commune de CHARNY (Yonne), 1500 hab., offre emploi secrétaire de Mairie confirmé à musicien susceptible de diriger Ecole de Musique. Logement assuré à titre onéreux. S'adresser au 174 à CHARNY (89120).

■ Ville de BONNEVAL (28) recherche Directeur Ecole Municipale Musique assurant la direction de la Société. S'adresser à M. SEBASTIEN, 12, av. de Bourgoigne, 23800 BONNEVAL - Tél. 37.98.25.13.

■ Musique Municipale Ville AVEYRON recherche Directeur chargé cours de solfège et instruments. Convierait à retraité militaire. Ecr. M. le Maire, 12400 ST-AFFRIQUE.

■ Ville de REVIN (Ardennes) (08500), 14.000 H., rech. pour début 1976 Directeur école de Musique et Harmonie, 1ère div. 1ère sect. Adr. réf. et prétentions à M. Maurice TROUVILLE, secrétaire de mairie.

■ Fanfare de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (Frontière Suisse), cherche Chef. Logement et emploi municipal assurés. Ecr. M. A. MEGEVAND, Aven. Palluel, 74160 ST-JULIEN.

■ Ville de DECIZE (58300), 8.000 H., recrute Chef de Musique Municipale. Harmonie avec tambours et clairons, pour direction et formation élèves. Logt assuré. Traitement 60 % indice brut 289 échelle fonctionnaires. S'adresser Mairie de DECIZE (Nièvre).

■ ST-REMY-LES-CHEVREUSES (78) recherche Chef de Musique. Harmonie 2ème D. I.S. et Bat. Fant. Retraité préférence. Ecr. Secrétaire, 26, rue de la République, ST-REMY, tél. 052.12.92.

■ URGENT : Ville du Centre recrute Tambour-Major (de préférence tromboniste) pour direction Batterie-Fanfare, possibilité titularisation. Indice brut 325,573. S'adresser au journal No 262.

■ Ville de NORMANDIE recherche Directeur Harmonie Municipale pour formation d'élèves et cours dans les écoles (temps complet). Ecr. au Président de la Fédération de Normandie : M. PETIT, 100 ter, rue Herbet-Fournet, LISIEUX 14100.

■ Recherche pour ville de l'Est. Professeur cordes violon-alto ou violoncelle pour Ecole de Musique chargé en outre d'un poste à mi-temps de Direction et de Gestion d'un complexe de sports et de loisirs. Ecr. journal s/No 264.

■ Ville de Normandie cherche chef de batterie-fanfare. S'adresser au journal No 265.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Pour septembre 1976, prendrait direction harmonie, Ecole de Musique. Deux prix Conservatoire : clarinette et piano. Sériuses références. Ecr. journal, s/n° 260.

■ 1er Prix Conservatoire régional de Versailles, cherche place de Professeur de Hautbois dans Ecole de Musique, accepterait cours dans Ecole primaire. Ecr. journal s/n° 261.

■ 48 ans, Chef de Musique fanfare) dévoué, dynamique, recherche SOUS CONDITION TRAVAIL, poste de Chef, Société même défalquante ou à REMONTER. Ecr. journal, s/No 266.

■ Chef de chœurs professionnel, Prix de chant et d'Opéra-Comique Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. 1ère Médaille de Comédie du CNSM. Sér. réf. cherche un poste de professeur à plein temps (chant, art lyrique, chant choral, ou art dramatique), dans Ecole de Musique agréée. Tte région. Ecr. journ. s/n° 262.

OCCASIONS

■ Recherche tous instruments de musique. M. René TUVÉRI, 3, rue Eugène-Jumin, 75019 PARIS. Tél. 206.09.61.

■ Achète SAXO-BARYTON clé octave argenté ou nickelé avec sac ou étui si possible (excellent état) deux timbales d'orchestre. Faire offre M. GIRARDOT, Sté Philharmonique, 69220 BELLEVILLE-sur-SAONE.

■ Vends cause double emploi : Cde Flûte SELMER, neuve arg. massif : 2.500 F. Ecr. M. Pascal LACROTTE, 19, rue Jeanne-d'Arc, ALES (30100).

■ Union Musicale de GERARDMER (Vosges), vend environ 60 tenues anciennes, tergal, toutes tailles, 6 ans d'âge. Prix minimum à débattre. Correspondance à M. LIBRAIRE, Directeur de l'Union Musicale, Hôtel de Ville GERARDMER (88400).

■ A vendre : Clarinette alto SELMER avec étui, métal argenté, révisée et retamponnée. Prix : 1.500 F. Clarinette basse NOBLET étui, métal maillechort nickel, révisée et retamponnée. Prix 2.000 F. S'adr. M. CASTAGNE, Directeur de l'Harmonie Municipale de PORNIC, 11, Hameaux de la Blordière, 44400 REZE, ou téléph. le mercredi et le samedi après-midi au 82.02.88 à PORNIC (44210).

■ Achète Trompe de Vénérerie en Ré « 760 grammes ». Ecr. M. REVOL Michel, DAVEZIEUX, 07100 ANNONAY. Tél. 33.25.58.

■ Particulier vend VIOLON Joseph KLOTZ de 1772. Etat exceptionnel. Certificat d'expertise MILLANT. Téléph. M. GUILLAUME (24) 33.08.25, ou Conservatoire Municipal de Musique, CHAREVILLE-MEZIERES (24) 32.28.57, poste 8.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrit. F.P. LOUP, Roquefort - les - Pins (Alpes-Maritimes). Timbre réponse.

■ A vendre VIOLONCELLE 3/4 avec housse et archet. Excellent état. 1.400 F. Ecr. journ. s/No 267.

■ Pour harmonies et fanfares : 1) « ROYAN - LA ROCHELLE », pas redoublé avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au concours de Meslay-du-Maine le 6 mai 1973 ; 2) « Salut du 117ème R.I. », Marche avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes le 23 juin 1974 ; 3) « POURQUOI PAS », Allegro de concert, très brillant. Chaque morceau (orchestre complet avec conducteur). Harmonies : 20 F. Fanfares : 17 F. Parties séparées, 1 F envoi franco. Remise 10 % aux Sociétés. M. A. BONTEMPS, Auteur-compositeur, 10, rue Pasteur, 53600 EVRON.

■ Réalisation de disques, bandes cassettes à partir de vos propres enregistrements ou de nos prises de son sur place : par spécialistes (le studio vient à vous). M. MOUREAUX-NERY, 02, rue de la Pompe - 75116 PARIS. Tél. 553.47.15.

■ Harmonisations, orchestrations. Tous arrangements musicaux, M. Léo LAURENT, 171, Faubourg Poissonnière, 75009 PARIS. Tél. 878.56.92.

MUSIQUE MILITAIRE

■ 1) Des places de musiciens mobiles jouant du clairon sont actuellement disponibles à la Musique des Equipages de la Flotte de TOULON. La durée minimum d'engagement est de 3 ans. —

2) D'autre part, les jeunes gens jouant du clairon ou du tambour ont la possibilité d'effectuer leur service militaire à la Musique des Equipages de la Flotte de TOULON en contractant un engagement de 13 mois. Pour tous renseignements, écr. à M. JANSSEN, Chef de Musique Principal, Chef de la Musique des Equipages de la Flotte de TOULON, 83800 TOULON-NAVAL.

LA MUSIQUE DU BOURGET A 30 ANS

Nous reproduisons l'antépénultième paragraphe de l'article du journal d'octobre dans lequel manquait une ligne changeant complètement le sens de cette partie du texte : « Le plus heureux et le plus ému était encore M. Roger Fayeulle, qui avait pu se libérer de ses nombreuses occupations pour être parmi nous. Inutile de vous dire qu'il fut sollicité et longuement acclamé ».

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF DE TOUS INSTRUMENTS

CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION — OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZERAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
— PARIS 9 —
Fournisseur
de la Garde Républicaine

ASSUREZ LES MEMBRES DE VOS SOCIETES A LA C.M.F.

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE
UNIFORMES COIFFURES CHEMISES
MAJORETTES

S.A. DENIAU-PIQUET

Rayon Musique :
28, rue de la Chapelle, PARIS 18e
Tél. : 205.85.39.
Rayon Majorettes :
30, rue de Lisbonne, PARIS 8e
Tél. : 522.34.00.

Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc..
Saxophones

Dalmat

66, rte de Houdan, T. 477.03.31
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque Française

catalogue franco sur demande

CHAQUE MUSICIEN DOIT ACHETER UN MACARON C.M.F. AUTOCOLLANT (pour le Centre Musical de Toucy)

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les textes doivent nous parvenir avant le 5 du mois qui précède l'insertion.

ARDENNES

Septembre à la F.M.A.

Mois de transition entre la léthargie estivale et l'activité hivernale, septembre 1975 a été fort calme pour la F.M.A. dont le conseil d'administration s'est réuni le 26 octobre pour préparer l'année musicale 1976 dont la « Fanfare de Neufmanil » a demandé l'organisation du congrès fédéral.

Partout, on a procédé à la réinscription des anciens ou à l'inscription des nouveaux élèves, dont le nombre en général va souvent en diminuant vu la concurrence des multiples (et plus faciles, intellectuellement) sociétés sportives. Le conservatoire de Givet conserve 100 élèves (dont 37 pianistes et 10 violonistes, 12 clarinettes, 4 flûtes, 2 hautbois, 7 trompettes et 2 cors, mais aucun trombone, basse et saxo, ce qui ne laisse pas d'être inquiétant pour l'H.M. locale que dirige M. Houssmann. L'H.M. de Rethel a battu ses records d'inscriptions avec 37 nouveaux élèves solfégistes. Le conservatoire municipal de Charleville-Mézières, après une classe de percussion (s'ajoutant à 16 autres) a ouvert une classe de guitare (avec une élève d'A. Lagoya) et va étendre sa chorale scolaire aux adultes (avec un disciple de P. Caillard).

Sur le plan musical, les sociétés ont donné leurs concerts habituels des fêtes patronales : à Carignan (Enfants d'Yvois, avec batterie-fanfare le 6 et harmonie le 8) ; Braux (H. S.N.C.F. de Charleville-Mézières, le 7) ; Revin (U.M.R., le 14) ; Virieux-Wallerand (messe avec œuvres de Gluck, Haendel, Schubert et Beethoven ; défilé et concert le 7 par l'H. des Deux-Vireux qui s'est, en outre, déplacée à Nanur pour les fêtes de la Walonie le 21 septembre) ; à Renwez, le 14, avec l'Entente Renwez - Les Mazures-Rimogne ; le 14, à Suro et à Mouzon (avec l'orchestre champêtre de la « Mouzonnaise »). Les groupes « Diapason » et « Crescendo » reprennent leurs activités instrumentales et chorales. L'H.M. de Pimay surmonte une crise administrative. Une dizaine d'autres musiciens de l'H. de Vireux-Courcy se sont joints à une batterie-fanfare locale avec espoir de « nuier » un orchestre bavarois, tandis qu'un ancien amical de genre « intervalle » a permis à l'H.M. de Vouziers de triompher d'une société sportive locale.

LEBLANG

PARIS

LA MARQUE DES ARTISTES

75020 - 403, Rue des Pyrénées

CENTRE

VICHY-BELLERIVE NECROLOGIE

Un grand président vient de disparaître

C'est avec une douloureuse émotion que le 15 septembre dernier, nous avons accompagné à sa dernière demeure le Capitaine André Metot, qui présidait depuis déjà de nombreuses années aux destinées des Sociétés Musicales de Vichy et de Bellerive, sociétés qui avaient été dirigées, dans le passé, par le père du caduc, le compositeur Eugène Metot, et plus récemment, par notre ami le regretté Paul Rollin. En peu de temps ces deux sympathiques sociétés auront été durement frappées.

La perte du Président André Metot sera cruellement ressentie, aussi bien par les Membres des Sociétés Musicales de Vichy et de Bellerive que par ceux des groupements auxquels il appartenait, notamment l'Amicale des anciens de la Légion Etrangère qu'il présidait également.

Homme de devoir, André Metot se sera dévoué jusqu'à la limite de ses forces et son souvenir restera à jamais gravé dans la mémoire de ses amis qui assistaient en foule à ses obsèques, ainsi que de nombreuses personnalités.

Un émouvant et dernier hommage lui fut rendu par sa musique, en grande tenue, sous la direction de son chef M. Jean Erard et l'éloge funèbre fut prononcé par un grand ancien de la Légion Etrangère, par M. Trapaud, vice-président de la Société Musicale de Vichy et par M. Corniou, Conseiller Général, maire de Bellerive-sur-Allier.

Nous renouvelons à Madame André Metot et à toute sa famille l'expression de notre vive et sincère sympathie dans cette cruelle épreuve.

A. R.

CHARENTE

LES DEUX VOIES

par Henri MAZEAU,
secrétaire de la Fédération
de la Charente

Lorsque, chaque mois de Mai, je contemple (?!), dans notre journal, le tableau de nos manifestations musicales, je me demande si nous ne sommes pas dominés par une sorte de phobie qui annihile tout esprit de combativité ! Je me demande si la vanité ne va pas finir par égarer cette petite pointe d'orgueil qui porte à faire de grandes choses car, comment ne pas rester interdit devant ce développement pris par le « Festival » qui, semblable à une vigne vierge, prolifère avec une telle rapidité qu'il risque d'atteindre le fronton de notre CMF après avoir, au passage, étouffé les quelques concours qui, désespérément cherchent à se maintenir ?

Je n'ai nullement l'intention de faire le procès de cette fête musicale qui, avec son côté kermesse et bon enfant, permet, malgré tout à des sociétés de comparer leurs capacités, mais plutôt celle de conseiller le festival comme étant un remède propre à revigorer nos concours !

Eh, oui ! Aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est la conclusion d'une étude que je viens de terminer et que je communique après avoir l'espoir d'empêcher l'amateurisme de continuer à se forger des batons qui, un jour, pourraient le battre.

Il eut été intéressant de faire une synthèse des festivals organisés en France, mais c'était là une tâche impossible faute de temps et de moyens. L'étude que je viens de faire ne porte donc que sur 16 festivals qui, depuis 1977, se sont déroulés dans trois Fédérations et, malgré cette étroite restriction, les résultats auxquels je suis arrivé sont édifiants.

Cent trente sociétés ont participé à ces festivals ; cependant, et pour tenir compte du fait que certaines d'entre elles se produisent à plusieurs de ces manifestations, on relève un total de 196 non plus « sociétés » mais de 156 « participations ». A chaque participation il a été joué deux morceaux ce qui fait 392 non plus « morceaux » mais de 312 « participations », puisque certains se retrouvent plusieurs fois, mais disons : 392 exécutions. Parmi ces 392 exécutions, il s'en dénombre 96 (toujours pour tenir compte du double ou triple emploi) inscrites dans la liste CMF laquelle permet aux sociétés de choisir leurs morceaux de concours.

Autrement dit et pour parler en pourcentages, 25 % des « exécutions festives » se retrouvent dans la liste CMF.

Il n'y a pas de mal à cela, bien au contraire ! mais cette étude

mérite d'être approfondie ! Si on ramène le problème d'une part au nombre réel de sociétés participantes et, d'autre part, aux œuvres réelles jouées, on constate que ces 96 « exécutions festives » sont le fait de 83 sociétés desquelles il ressort que : 46 d'entre elles ont joué des œuvres d'un classement égal ou leur ; 14 ont joué des œuvres d'une division supérieure à la leur ; 12 ont joué des œuvres de deux divisions supérieures ; 8 ont joué des œuvres de trois divisions supérieures et 3 ont joué des œuvres de quatre divisions supérieures ; ce qui fait un total de : 14 + 12 + 8 + 3 = 37 sociétés ayant joué des œuvres classées au-dessus de leur force soit 30 % du nombre total de sociétés engagées (130). Il est vraisemblable que si la liste CMF était mise à jour ou remaniée, nous aurions eu encore des surprises. Pour l'instant, les résultats sont là : telles des enfants pratiquant des jeux d'adultes trente sociétés sur cent s'obstinent à rester sur la voie secondaire du festival alors que par leur valeur réelle, elles pourraient avancer sur la voie principale du concours. Non ! Je ne veux pas voir là une lâcheté, mais seulement une inconscience, une sorte d'immaturité d'esprit qui fait dire trop souvent : « un concours, c'est trop difficile ».

Dès lors, le premier enseignement à tirer de cette constatation est que le Festival devrait être considéré comme un « pré-examen ». J'entends très bien, par exemple, cette requête présentée par un chef digne de ce titre à un Président de Jury : « Monsieur le Président, j'ai l'intention de présenter ma société à un prochain concours ; aussi, ai-je choisi, dans la liste CMF, deux œuvres correspondant à son classement ; puis-je vous demander de me faire part, après mon audition, de vos observations et critiques en toute franchise et mentionner, sur le conducteur les fautes que j'aurai commises ». Nul doute que le Président et ses assesseurs acquiesceraient à un tel désir ; bien qu'ils soient juges et doivent se montrer impartiaux, les jurés ne sont pas inhumains ni avares de bons conseils, car eux aussi aiment la musique bien jouée.

Croyez-moi, les chefs qui emploieraient cette méthode ne seraient pas déshonorés ; au contraire ; nantis de conseils donnés à bon escient, sans blâme ni faveur, ils se retrouveraient en face de leur vraie fonction qui n'est pas seulement celle de « battre la mesure » mais surtout celle de prendre ses responsabilités ; et un chef qui ne fut pas ses responsabilités est obéi et respecté.

Il ne reste donc plus qu'à souhaiter que de nombreux chefs fassent comme celui de l'exemple ci-dessus : il est si simple de mettre à son programme deux œuvres au moins, prises dans cette fameuse liste CMF ; si simple de les choisir d'un classement égal à celui de la société ; si simple de ne pas chercher à imiter la grenouille de la fable. Ce qui n'empêche point d'inscrire d'autres œuvres au programme, mais ça, c'est une autre histoire.

Si ce souhait se réalise, le festival ne sera plus une manifestation de second ordre et nos musiciens auront à cœur de soutenir la dignité de son rang ; ceci à l'image des grands artistes lyriques et comédiens qui jouent la « générale » avant d'affronter la « Première », car où et quel que nous soyons, nous devons toujours emprunter la voie secondaire avant d'atteindre la principale.

H. M.

De l'étude qui vient d'être faite j'ai extrait les données qui concernent plus particulièrement les sociétés affiliées à la Fédération de la Charente.

Dans les 196 « participations », il s'en trouve soixante-deux charentaises qui ont entraîné : 72 x 2 = 144 « exécutions » dont 40 (pour tenir compte du double ou triple emploi) se trouvent dans la liste CMF. Autrement dit, 28 % des « exécutions charentaises » se retrouvent dans la liste CMF. C'est un record comparativement à l'ensemble des 16 festivals qui donne un pourcentage de... 25 %.

Ramenant le problème au nombre réel de sociétés et aux œuvres réelles jouées, il se trouve que les 40 « exécutions festives » ci-dessus sont le fait de 30 sociétés charentaises desquelles il ressort que 18 d'entre elles ont joué des œuvres d'un classement égal ou leur ; 2 ont joué des œuvres d'un classement d'une division supérieure ; 8 ont joué des œuvres de deux divisions supérieures ; 1 a joué des œuvres de trois divisions supérieures et 1 a joué des œuvres de quatre divisions supérieures ce qui fait un total de : 2 + 8 + 1 + 1 = 12 sociétés ayant joué des œuvres classées au-dessus de leur force soit exactement 40 % du nombre total de sociétés engagées (30). C'est encore un record ! (39 % sur l'ensemble des 16 festivals). Si j'ajoute à cela que nos sociétés « décrochent » le maximum de points qui soit attribué dans un festival, je ne leur trouve plus — à part le cas de force majeure — aucun prétexte d'éviter le concours où elles sont dignes de figurer en bonne et due place.

H. M.

N.B. Cet article avait été annoncé par l'auteur dans le rapport moral présenté lors de l'Assemblée Générale du 27 octobre 1974.

COTE-D'OR

BEAUNE La chorale folklorique... à l'heure espagnole

Nous avons annoncé la participation de la chorale folklorique de Bourgogne au XIème festival de chant choral de Barcelone. Voici quelques « impressions de voyage ».

Après un aller sans histoire, les Bourgignons ont été accueillis en gare de Barcelone par une hôtesse et conduits en car dans le quartier universitaire où ils ont été installés à l'Internat du « Liceo Mayor », La Hendense.

Le soir même, ils retrouvaient les 54 chorales venues des quatre coins du monde : des USA, du Libéria, d'Argentine, de Colombie, de Grèce, de Finlande, d'Autriche, de Tchécoslovaquie, d'Angleterre, d'Italie, de Norvège, de Pologne, de Suède, de Suisse et de Yougoslavie. Objet de cette rencontre « Suprême Internationale », une répétition générale de l'œuvre d'un compositeur allemand, Gerhard Deutschmann, qui devait être chantée en apothéose finale par près de 2.000 choristes et un orchestre de 40 musiciens.

UN RAPPEL... SANS SUITE

La matinée du samedi fut consacrée à une visite de Barcelone, en particulier du Vieux Quartier gothique avec la Cathédrale.

L'après-midi, au palais des sports, chaque chorale donnait deux chants devant toutes les autres chorales et la télévision. La Chorale de Bourgogne s'est présentée avec deux chants : le premier issu du folklore bourguignon du 19ème siècle, harmonisé par Ivan Markovitch, « Les Bises de Bouze » ; le second, « Falses Kolo », chant yougoslave dont l'interprétation fière et pleine d'entrain obtint un franc succès, de vifs applaudissements et même un rappel auquel les Bourgignons ne purent répondre, étant donné le minutage imposé par les organisateurs.

A 22 h, la chorale présentait son répertoire dans un petit théâtre d'un quartier de Barcelone, en présence et avec la participation d'une chorale espagnole. Ce concert fut fort goûté du public et la chorale fut chaudement applaudie.

LE NERES... ET L'AMBIANCE !

La soirée se termina par un lunch offert par les Espagnols, arrosé au xères dont l'effet fut spectaculaire et donna une joyeuse ambiance à cette réunion amicale.

Dimanche matin, messe « dans la nature » avec la participation de toutes les chorales et production de quelques-unes, à tour de rôle. Enfin le dimanche, en fin d'après-midi, c'était, comme disent les Espagnols, « l'acte final » dans l'immense Palais des Sports, devant une foule de 3 à 4.000 personnes et peut-être davantage.

Coup d'œil féérique que toutes ces chorales rangées sur les gradins. Tout l'élément féminin était en robes longues aux couleurs vives ou pastel, noires ou blanches, les messieurs parfois en habits, costumes noirs ou blazers, ou en costumes folkloriques comme les Yougoslaves et les Autrichiens.

UN ENTHOUSIASME DELIRANT

Un premier chant fut exécuté par l'ensemble des choristes puis le chant national catalan écouté, puis chanté par tout le public espagnol et ponctué d'applaudissements frénétiques dans un enthousiasme presque délirant qui prouvait l'attachement des Catalans à leur patrie. Enfin, ce fut l'exécution de l'œuvre primée au concours de 1974, que dirigea d'une façon parfaite son auteur. Celui-ci fut chaudement et fraternellement félicité par les autorités de la ville et reçut un magnifique cadeau-souvenir des mains du premier magistrat de Barcelone.

Mais sa plus belle récompense fut d'entendre chanter par ces quelque 2.000 choristes de toute nationalité, fraternellement unis sous sa baguette, « Viva la Musica » prouvant ainsi qu'il est bien vrai que la musique ne connaît pas de frontières : « Unos Cantatores ».

(Le Bien Public — 14-9-75)

ILE-DE-FRANCE

Notre Fédération

est deux fois en deuil

Le numéro d'octobre du journal de la CMF a annoncé le décès de notre vice-président et ami Etienne Lorin. Il s'est éteint le 22 septembre, après une longue et cruelle maladie. Ses obsèques ont eu lieu le 26 septembre au Cimetière de Fontenay-aux-Roses, en présence d'une foule d'amis et de personnalités du monde musical, qui avaient tenu à lui apporter un dernier hommage.

C'est à notre Président qu'incomba le douloureux devoir d'adresser à Etienne Lorin, le dernier adieu. En quelques mots d'une émouvante simplicité, il rappela que, musicien professionnel, Etienne Lorin avait toujours réservé une grande partie de ses activités aux Sociétés Musicales d'Amateurs ; il dit avec quelle compétence, quel dévouement, quelle gentillesse, il avait œuvré au sein de notre Fédération et de la CMF, dont il était le conseiller technique pour l'accordeon ; et il termina en insistant sur le bel exemple de courage qu'il nous a donné, puisque deux jours avant l'issue fatale il travaillait encore à une transcription pour son cher orchestre d'accordeons de Paris.

Pour la seconde fois en quinze jours, la mort est venue frapper dans les rangs de notre Comité. Notre ami Henri Arque, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Val d'Oise, est décédé le 8 octobre dernier.

La levée du corps a eu lieu à Montmorency, le 13 octobre, en présence de nombreux musiciens et amis. Les obsèques ont eu lieu le 14 octobre à Gimont (Gers).

Le Comité de la Fédération renouvelée aux familles de nos deux amis disparus l'expression de sa sincère et profonde sympathie dans la cruelle épreuve qui vient de les frapper.

CORBEIL-ESSONNES

Concert de gala de l'Amicale des

Tambours et Clairons

Après avoir donné un concert le vendredi 23 mai sur le kiosque des Alliés Aristide Brand, à l'occasion de l'ouverture des trois journées de l'Automobile et du camping, la Batterie-Fanfane « L'Amicale des Tambours et Clairons de Corbeil-Essonnes » donnait le samedi 24 mai en soirée un concert de gala au théâtre du Centre Culturel Communal.

Quatre cents personnes environ étaient venues entendre notre Société musicale. On remarquait parmi cette nombreuse assistance, aux côtés de M. Saint-Juvin, Président de la Société, M. Roger Combrisson, Député-Maire de Corbeil-Essonnes, et le Colonel Louis Charollais, secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France.

La première partie de ce concert était consacrée à un montage audio-visuel, réalisé par le Conservatoire Municipal de Musique, à l'occasion du Centenaire de la naissance de Maurice Ravel. Très intéressant par l'exposé, les projections et les exemples musicaux, cette présentation n'échappa pas cependant à une certaine monotonie, qui aurait sans doute pu être évitée en la faisant plus courte.

Au début de la seconde partie, notre ami Jean Massuchetti, vice-président de la société, fit un bref exposé sur l'histoire de cette dernière et son évolution, puis il présenta le Directeur, Roland Romanelli. Le rideau se leva alors sur la batterie-fanfane, entourée de ses majorettes disposées en arc de cercle. Seuls le premier et le dernier morceau étaient des pas-redoublés ; ils furent entendus avec entrain sous la direction de Serge Ajaibert, chef de Défilé.

Puis Roland Romanelli prit la direction, et l'on put entendre se succéder avec maestria fantaisie, mazurka, cha-cha-cha, boléro et swing, vigoureusement applaudis par un public enthousiaste. Les jeunes solistes, Bruno Violette (12 ans) à la trompette, et Claude Epallard au saxophone, tous deux élèves de l'Ecole de Musique de la Société, se taillèrent un beau succès par leur brillante interprétation.

Mais un aussi beau résultat, s'il ne peut être obtenu que grâce au travail et à l'assiduité de tous, ne saurait l'être non plus sans la compétence et le dévouement du Directeur. Roland Romanelli est en effet l'auteur, ou l'arrangeur, de presque tous les morceaux exécutés, qu'il a su adapter à la formation de sa Société. Il a ainsi démontré à ceux qui ne veulent pas se laisser convaincre qu'avec une batterie-fanfane et quelques instrumentistes on peut interpréter autre chose que des défilés militaires. Cela mérite des félicitations.

Ajoutons qu'en intermède les tambours battirent deux rythmes, également écrits par Roland Romanelli, ce qui permit à la section de Majorettes de faire apprécier la grâce de ses évolutions, sous la conduite de sa capitaine, Danielle Georges. Et nous aurons ainsi tout dit sur cette magnifique prestation de notre Batterie-Fanfane, prestation qui a dû surprendre plus d'un auditeur, et qui méritait bien l'ovation faite aux musiciens et à leur chef à la fin du concert.

PARAY-VIEILLE-POSTE

Le festival annuel de musique

Chaque année au mois de Juin, Paray-Vieille-Poste est en fête pendant une quinzaine de jours. En 1975 on put ainsi voir se succéder un bal au centre culturel, une journée des enfants, une soirée de cabaret, un rallye-automobile, un gala de danse, un feu de la Saint-Jean. La pluie qui s'était mise à tomber vint malheureusement troubler cette dernière manifestation.

Il devait — hélas — en être de même du Festival de Musique qui se déroula le lendemain dimanche, et qui réunissait sept batteries-fanfanes du département de l'Essonne : Yerres, La Ville du Bois, Grigny, Corbeil-Essonnes, St-Chéron, Montgeron et Paray-Vieille-Poste, chacune avec ses majorettes. Etalent également invités deux groupes folkloriques, un breton et un berrichon, et bien entendu la fanfare de trompettes de cavalerie de Kruff-Andernach, qui revient chaque année remettre en compétition le challenge qu'elle a remporté en 1973.

Le dimanche 22 juin, la matinée fut fort maussade, mais il ne pleuvait pas. Les Sociétés purent donc se rendre aux divers points de la ville où chacune d'elles devait donner un concert. Elles reçurent à tour de rôle la visite du Président de la Fédération, accompagné des organisateurs.

Malheureusement en fin de matinée la pluie commença, et les Sociétés eurent être dirigées en hâte vers le gymnase municipal, où se déroula le déjeuner, qui devait normalement avoir lieu en plein air. M. Pierre Bouquet, maire de Paray-Vieille-Poste, et le Président de la Fédération déjeunèrent avec les organisateurs au milieu des musiciens. Et comme la pluie redoublait, il fallut renoncer au défilé et à la présentation des Sociétés au Stade Municipal, et organiser tant bien que mal cette fête dans le gymnase, où malgré la bonne volonté de tous elle ne pouvait être aussi brillante que sur le terrain et au soleil. On ne peut que le regretter. Du moins cette journée aurait-elle permis à nos musiciens de se rencontrer une nouvelle fois et de resserrer ces liens d'amitié qui unissent entre elles toutes les sociétés musicales de l'Essonne.

CHAVILLE

Concert franco-allemand

Le 14 juin dernier a eu lieu une rencontre amicale entre la Chorale Cacella de Poissy, que dirige notre ami Raymond Malfait, et la chorale allemande Beckersheim (Wurtemberg). Ces deux sociétés se sont retrouvées dans les locaux très accueillants du Foyer des Jeunes Travailleurs de Chaville.

La Chorale de Poissy, ayant été prévenue in extremis, n'avait pu réunir qu'un nombre restreint de choristes ; mais la répartition des voix était heureusement équilibrée. Elle eut d'ailleurs la chance de pouvoir mettre à profit pour à faire un raccourci à un retard de la Chorale allemande.

Le contact fut tout de suite excellent, et les deux formations se succédèrent dans des œuvres très diverses : Palestrina, Vittoria, Darius Milhaud, Debussy, etc... pour les Français, musique de l'équipe classique pour les Allemands, qui firent en outre entendre un remarquable quatuor de voix d'hommes.

Cette manifestation internationale se déroula devant un nombreux public, que présidait M. le maire de Chaville. Et c'est dans une ambiance des plus cordiales que l'on prit « le verre de la famille » qui mit fin à la soirée.

MIDI

CAZOULS-LES-BEZIERS

L'Union musicale de Cazouls-les-Béziers est en deuil : elle vient de perdre son vice-président, M. Charles Gleyse, 64 ans, dont les obsèques ont eu lieu le 25 septembre.

M. André Sarzi, président de la Fédération des Sociétés musicales du Midi, s'était fait représenter à cette cérémonie par M. René Portes, secrétaire fédéral. Nous les remercions tous les deux de cette amicale et délicate attention.

Le cortège funèbre était précédé par les membres de l'U.M. qui s'élevaient aux accents de la « Marche Funèbre », de Chopin, après avoir entendu « Laissez-moi pleurer », pendant la messe.

Toute la population suivant la famille endeuillée et, au cimetière, le président des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre dit un adieu touchant à son sociétaire. Le président de l'U.M., à son tour, rappela les grands mérites du défunt : excellent villeduiter, commerçant très aimable, pilier de cette Société musicale à laquelle il appartenait depuis l'âge de 18 ans et dans laquelle il œuvra en tant que membre exécutant et vice-président.

Sa disparition laisse un grand vide dans nos rangs et nous souhaitons pas de si tôt cet ami et ce bon conseiller.

ARIEGE

Union Départementale des Sociétés Musicales

Comme tous les ans, au début septembre, l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Ariège a organisé un stage pour les jeunes musiciens du département. Plus de cent-vingt stagiaires ont répondu à l'appel du président H. Maurel, venant des Sociétés suivantes : Harmonie de Folk, Philharmonique de Peniers, Union Musicale Saint-

Gironnais, Ecole de Musique de Lavelanet, Harmonie de Varillhes. La Colonie des Œuvres Jaques des Pyrénées-Orientales, à Saint-Cyprien (80) a été mise à la disposition des stagiaires. Monsieur Roubichou, enseignant, directeur de colonie et professeur à l'école de musique de Lavelanet, a organisé l'hébergement et l'encadrement des jeunes.

Du 2 au 8 septembre, chaque jour, du matin au soir, durant les répétitions de détail, les répétitions d'ensemble, les balades, les promenades touristiques, les repas, a régné une ambiance extraordinaire. Tout cela grâce à un encadrement de mouteurs sympathiques, mais aussi grâce à M. Roubichou, qui a gâté les stagiaires par des menus exceptionnels et une cuisine particulièrement appréciée.

Nous signalerons aussi une soirée fort réussie, au cours de laquelle un collègue des Pyrénées-Orientales nous a présenté ses montages de diapositives sur des paysages merveilleux de Cerdagne parfaitement synchronisés avec une musique de qualité.

Dans cette ambiance merveilleuse, le travail des directeurs de musique (MM. Sagazan, Lacombe, Gutermann, Vincent) a été facilité : tous ces jeunes gens ont travaillé sérieusement et un magnifique programme a été mis sur pied, avec les morceaux suivants :

- 1) « Carroussel Sydney Bechet », de Debucq;
- 2) « Sélection sur l'Arlésienne », de Bizet;
- 3) « Trois Valses », fantaisie de O. Strauss;
- 4) « A travers nos provinces », de Debucq;
- 5) « Polka bavaroise », de Lohmann;
- 6) « Brass Band Boogie », de E. Slobert;
- 7) « Les 76 Trombones », de M. Wilson.

Un huitième morceau, « L'important c'est Bécand », a été préparé et dirigé par Michel Lacombe, le jeune et dynamique chef de l'Harmonie Varillhoise. Et cela a été d'une grande valeur symbolique de voir cet ensemble junior imposant, dirigé par un chef à peine plus âgé que ses musiciens.

Si le temps a été particulièrement clément tout au long de la semaine, malheureusement un orage devait éclater le samedi 6 septembre, à 16 h., pendant que les stagiaires se préparaient à donner leur premier concert, sur le port de Saint-Cyprien-sur-Plage. Plusieurs personnalités devaient assister à ce concert, parmi lesquelles M. Martinez, inspecteur départemental pour les P.O. de la Jeunesse et des Sports; M. Mourreau, membre du Comité directeur de la Fédération musicale du Midi; et M. Maurel, président de l'Union départementale, qui s'étaient rendus sur les lieux.

M. Peus, vice-président de la F.M.M., et Sarzi, président, s'étaient excusés, ce dernier retenu au chevet de Muc Sarzi, malade et hospitalisé. Toutes les personnalités présentes étaient vraiment déçues de ne pouvoir entendre ce concert qui avait été si minutieusement préparé.

Un deuxième concert était prévu à Canet-Plage, à 21 h. La encore, l'orage, qui s'était calmé, redoubla d'intensité dès le premier morceau. Mais, grâce au podium bien abrité du Théâtre de la Mer, l'ensemble junior put interpréter toutes les œuvres du programme, devant un public peu nombreux, qui s'abritait sous des parapluies.

Le lendemain, c'était déjà le retour vers Foix, où nos jeunes artistes se retrouvaient vers 11 h. Ils donneront, sous la halle, un concert plein de finesse, de nuances, encouragés par un public nombreux et attentif.

Les jeunes solistes firent impression : Claude Roubichou à la flûte dans le « Menuet de l'Arlésienne »; Christian Chapot et Marc Nadouze dans le « Carroussel Sydney Bechet » et « A travers nos provinces »; les trombones Alain Lagarde, Gérard Berdot, Michel Pujol, Thierry Sinaud, dans « La Polka bavaroise »; les jeunes bugles Claude Araoz et Michel Prichac dans « Carroussel Sydney Bechet ».

A l'issue du concert, tout l'ensemble est félicité par M. Carol, maire de Foix, et par M. Carol, chef de Cabinet, représentant M. le Préfet de l'Ariège. Puis, après le dernier repas pris dans une ambiance de fête, à la cantine du Courbet, suivi des « Au revoir ! A bientôt ! ».

A bientôt, oui ! Car les jeunes de l'Harmonie départementale se retrouveront mardi soir 9 septembre, dans l'église de La Bastide de Sérou, à Lacombe. M. le sénateur-maire Jean Nayrou était rentré tout épuisé de Paris pour assister à ce concert. Le public, dans lequel nous remarquons beaucoup de jeunes, applaudit chaque exécution. Dans une courte allocution, M. le Sénateur remercia tout le monde et souhaita qu'une école de musique soit créée prochainement à La Bastide.

Jeudi soir 11 septembre, c'est au Mas-d'Azil, dans la salle des fêtes, que M. le Dr Saint-Paul, député-maire, accueille nos jeunes. Là encore, beaucoup d'applaudissements, malgré un public un peu moins nombreux, dans lequel nous remarquons M. Coltenet, professeur au Conservatoire de Toulouse.

Enfin, samedi 13 septembre, c'est dans le cadre verdoyant du Ramier, à Montesquieu-Vivestre, que l'Harmonie départementale Junior donne son dernier concert, sous la présidence de Monsieur le Maire et de M. Delbert, président de l'Harmonie de Montesquieu.

Les jeunes musiciens se séparent à regret, espèrent de tout cœur se revoir bientôt, à l'occasion de nouvelles répétitions. Mais, par dessus tout, ils songent déjà

au stage 1976 et souhaitent qu'il puisse se réaliser, grâce à l'aide du Conseil Général et de la direction de la Jeunesse et des Sports, grâce à l'Union départementale de l'Ariège et à son dynamique président, M. Maurel.

L'animation musicale populaire de la moyenne vallée de l'Hérault : Pourquoi ?

Après le concert de l'été 1974, tous les participants réunis autour du vin d'honneur offert par la municipalité de Clermont-l'Hérault, se posaient la même question : Pourquoi la Philharmonie Saint-Andréenne organise-t-elle des soirées musicales à Clermont avec la Fanfare Clermontoise, et à Canet, en collaboration avec l'Alerte Canetoise ? Pourquoi un tel succès auprès de la population et des touristes ? Pourquoi n'étendrait-elle pas son activité à toute la région, c'est-à-dire à la Moyenne Vallée de l'Hérault ?

Les trois cantons d'Aniane, Gignac et Clermont-l'Hérault ont encore le privilège de compter deux harmonies importantes et six fanfares. Toutes ces sociétés musicales assurent, malgré une diminution des effectifs, une animation constante de nos villes et villages, tout au long de l'année.

Malheureusement, lorsqu'arrive la période estivale, propice aux concerts de plein air, ces sociétés cessent leur activité, au moment, pourtant, où arrive dans notre région un grand nombre de touristes, venus chercher chez nous un peu de soleil, mais aussi, peut-être, un peu de notre joie de vivre. Les vacances, les congés et la cueillette des raisins de table font taire tous les instruments de musique !

Pour les musiciens qui désirent encore continuer leur activité, que de difficultés ! Les répétitions suivies fidèlement pendant tout l'hiver ne portent plus leurs fruits ! Il n'est plus question d'interpréter les œuvres prévues. Certains pupitres s'étant vidés, on était obligé de se rabattre sur la « musique ».

Cela ne pouvait pas durer. Et il fallait réagir.

En novembre dernier, était créée « L'Animation Musicale Populaire de la Moyenne Vallée de l'Hérault ».

Le 29 janvier 1975, une réunion se tenait à la mairie de Clermont-l'Hérault, sous la double présidence de M. Vidal, maire et conseiller général, et de M. Audran, vice-président de la Fédération musicale du Midi. Au cours de cette réunion, l'Animation fixait son siège à Saint-André-de-Sangonis et constituait son bureau. Elle se fixait pour objectif l'organisation de concerts en commun, au cours de l'été, chaque commune conservant son harmonie ou sa fanfare.

Cette année, grâce à l'aide du Conseil Général de l'Hérault, dix concerts gratuits ont été organisés.

Déjà, pour l'année prochaine, des projets sont ébauchés. Certains musiciens qui s'étaient trop vite découragés envisagent de reprendre leur instrument; quelques musiciens touristes se sont joints, dès cette année, aux nôtres; d'autres ont manifesté leur intention d'amener leur instrument l'année prochaine.

L'Animation musicale de la Moyenne Vallée de l'Hérault est bien partie. Non seulement, elle aura permis de resserrer les liens qui existent entre nos sociétés musicales, entre nos communes, mais également de créer, grâce à la participation de quelques touristes, une union interrégionale et même, peut-être, dans un proche avenir, internationale.

La saison 1975 se termine; il convient des maintenant de préparer celle de 1976.

Paul VERNET.

ST-ANDRE-DE-SANGONIS
Philharmonie
Saint-Andréenne

Le mercredi 3 septembre, la société accompagnait à sa dernière demeure notre regretté chef Pierre Saura, Notre ami, né le 12 juin 1920, prit ses premières leçons de musique vocale à l'école Buisson-Bertrand, par son professeur Mlle Castel.

Ensuite, c'est M. Henri Saglier qui le formera pour la partie instrumentale. Prodige de l'art musical, il rentrera à la société dès l'âge de 14 ans.

En 1941, il passe avec succès le concours d'entrée à la musique des chantiers de Jeunesse à Châtel-Guyon.

Ses nombreuses occupations à la municipalité ne l'empêcheront pas d'être toujours présent à nos répétitions où ses conseils sont toujours écoutés. Il assurait depuis deux ans la direction de la Philharmonie.

Son jeune fils, rentré à la société il y a deux saisons, assurait très bien une partie de saxo-alto; sa présence parmi nous perpétuera le souvenir de son regretté père.

En novembre dernier, nous avions élaboré ensemble les nouvelles structures musicales en créant l'Animation musicale populaire de la moyenne vallée de l'Hérault, qui nous permettra de continuer à pratiquer l'art musical à un échelon plus élevé, cet art musical qu'il aimait tant et qu'il dirigeait avec grande maîtrise.

Devant cette tombe prématurément ouverte, notre société musicale s'incline respectueusement devant l'immense douleur qui frappe sa famille à qui nous apportons les sentiments d'estime et nos regrets les plus sincères.

(Extrait du journal Midi-Libre du 9 septembre 1975)

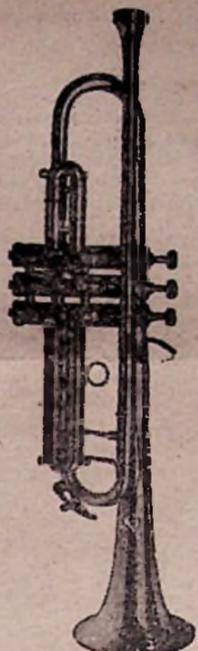
CHEFS DE MUSIQUE !

des prix

EXCEPTIONNELS
avec
GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	445	595
CORNET, si b	545	685
BUGLE, si b	625	795
ALTO, mi b	835	1070
BARYTON, si b	1040	1300
BASSE, si b à 4 pistons	1545	1875
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	4900	5900
TROMBONE à coulisse	630	855
TROMBONE à pistons	950	1175



LAQUES OR
CLES CHROMEES

SAXO SOPRANO, si b	1290
SAXO ALTO, mi b	1350
SAXO TENOR, si b	1695
SAXO BARYTON, mi b	3100
CLARINETTE, si b, super ébène	695
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	730

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance **POURQUOI PAS VOUS ?**

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS · NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

SIGEAN

M. Joseph Garrigues, chef de l'ensemble Hie-Réveil de Sigean, n'est plus

Jeudi 10 octobre, une foule de parents et d'amis a tenu à accompagner à sa dernière demeure M. Joseph Garrigues, décédé à l'âge de 68 ans après une longue et cruelle maladie.

A la maison mortuaire, après l'absoute religieuse, un long cortège s'est formé avec en tête les enfants de l'Ecole de Musique municipale, de laquelle il était l'éminent directeur depuis de nombreuses années; une délégation du Réveil Nouvelles, composée de MM. Jean Badoux, président; Edouard Roux, directeur, et son fils; Hubert Cullier, secrétaire de l'ensemble harmonique Réveil Sigeanais; Jean-Luc Cartan, maire de Sigean; Sarzi, président de la Fédération des Sociétés musicales du Midi; Riout, président de la Lyre Narbonnaise; Emile Espuna, directeur de la Lyre Narbonnaise; Séguy, président de la Lyre Minoroise, et quelques musiciens parmi lesquels nous avons reconnu M. Emile Capman, directeur de l'Union musicale d'Ouveilly, suivi de plusieurs musiciens; M. Ramon, de la Lyre Narbonnaise.

Pendant la cérémonie religieuse, l'harmonie « Réveil » exécute quelques œuvres. La « Marche funèbre » de Chopin accompagna la dépouille durant tout le cortège.

Au cimetière, M. Tortoze, président de l'harmonie « Réveil », rendit un dernier hommage et adressa un dernier adieu à son regretté directeur, au nom des membres de l'harmonie et des élèves de l'Ecole de Musique. M. Sarzi, président fédéral, retraça la carrière musicale de Joseph Garrigues, dit un dernier adieu à celui qui laisse derrière lui un souvenir impérissable et de nombreux musiciens et amis.

Nous apprenons avec peine le décès de M. Raymond Veyrat, président honoraire et fondateur de la Fanfare cheminote de Nîmes depuis 1910.

M. Veyrat était âgé de 84 ans; malgré son grand âge, il était resté dynamique puisque, encore quelque temps avant sa mort, il s'occupait des répétitions des jeunes, jouant encore de la trompette.

Membre de la S.A.C.E.M., il était l'auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux arrangements pour trompette de cavalerie, cor, clairon et trompette basse. La fanfare cheminote, à laquelle il était profondément attaché, était pour lui la grande passion de sa vie. Sa dépouille mortelle était revêtue de son costume de directeur dont il était très fier.

Ses obsèques ont eu lieu le 9 septembre dans la plus grande intimité. Les membres de la Fanfare cheminote, M. Sarzi, président fédéral, et les 6.000 musiciens de la Fédération du Midi adressent à la famille de ce vieux musicien leurs condoléances sincères et attristées.

AVIS

Le prix de l'abonnement au journal est de 15 F.

Pour tout changement d'adresse, ne pas oublier de donner aussi l'ancienne.

Les abonnements commencent les 1er janvier et se terminent le 31 décembre.

NORMANDIE

CHARTRES

CONCOURS INTERNATIONAL
(Voir pages 6 et 8)

PALMARES
DU CONCOURS
(Page 9)

LA FRATERNELLE D'YVETOT

Gros succès pour son concert : Plus d'un millier de spectateurs. Un beau cadeau pour le 19ème anniversaire de la « Fraternelle »

Le dimanche 28 septembre 1975, la Phalange Yvetotaise « La Fraternelle » — batterie-fanfare — donnait un super concert dans la vaste salle du Palais des Vikings, remplie par plus d'un millier de spectateurs.

Tout d'abord, ce fut le défilé en ville, à 14 h. 30, avec « Les Volontaires » d'Elbeuf — société invitée — et « La Fraternelle », et, à 15 h., débuta le concert dans la vaste salle.

Au programme : « Les Volontaires » d'Elbeuf passèrent les premiers sur scène, formation de 73 ans et dirigée par M. Marcédé Délié. On put entendre : « Marching through Georgia », « Souvenir de Buzenval », « Charlie Semmer » et « Rouccvaux » avec cors de chasse. Tous ces morceaux furent chaleureusement applaudis.

« La Fraternelle » lui succédait, dirigée toujours de main de maître par Yves Feroq. Au programme de la phalange yvetotaise : « Le P'tit Quinquin », « Amsterdam » sur une musique de Yves Feroq; « Le Passage du Grand Cerf » (avec les 12 cors de chasse).

Ce fut ensuite le tour de chant de M. Georges Galerne, ténor, avec au piano d'accompagnement M. Patrick Jansen. De sa voix timbrée, l'on entendit avec une gran-

de joie : « Bohémienne », tirée de « Gypsy »; « Espagnole » du Prince de Madrid; « Funiculi-Funicula », etc... Ce tour de chant recueilli de larges applaudissements et des bis. « La Fraternelle » reprit le relais pour le plaisir de tous : « Normandie-Nord », arrangement de Yves Feroq, sur le folklore de ces deux provinces, un succès de plus au répertoire de la phalange; « Les Joyeux du XIVème », où les basses et trompettes d'harmonie se firent apprécier dans leurs interprétations et présentations en se mettant tour à tour debout. La salle frissonna pour le dernier morceau avec le ténor Georges Galerne et les 72 musiciens de « La Fraternelle » dans le célèbre « Reve Passé » qui fut bissé par la foule.

Afin de terminer ce super concert, les deux fanfares exécutèrent ensemble : « Auprès de ma blonde », dirigé par Yves Lecoq; « Sans Peur », dirigé par M. Louis Bonctot, doyen des « Volontaires » d'Elbeuf, et la « Marsillaise », dirigée par M. Claude Decoignis, vice-président de la Fédération musicale de Normandie et directeur de l'Harmonie municipale du Havre.

Les musiciens se rendirent ensuite en défilé au monument aux morts pour un dépôt de gerbe, manifestation qui fut suivie par la grande foule.

COMPOSITION DE « LA FRATERNELLE » 1975 - société privée (tous bénévoles) : 18 tambours, 1 grosse-casse, 4 cymbaliers, 10 clairons - trompettes de Jéricho, 12 clairons - cors de chasse, 7 clairons, 2 bugles, 10 trompettes d'harmonie, 4 barytons, 2 basses, 1 porte-drapeau, 1 tambour-major; au total : 72 musiciens.

DRAPEAUX A. S. ROBERT
26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tel. 08.24.87



FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS MUSICALES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

LOMME, 7 et 8 juin 1975

63ème Congrès
et Fête Fédérale

« Le pire ennemi de la musique serait celui qui ne joue pas en mesure, s'ils n'existaient pas aussi celui qui joue trop en mesure... »

Vves de LA CASINIÈRE

LE PROPOS DU PRÉSIDENT

JEUNESSE... ET ESPOIR

Nous venons d'assister, entre autres, à deux grandes manifestations de Musique Populaire : Lomme, où plus de 40 Sociétés se produisaient durant toute la journée et où l'élément jeune au sein de nos Sociétés représentait plus de 60 % de l'effectif. Concerts et défilés sous un soleil de plomb. Eh bien ! nos jeunes tiennent le coup : ils enlèvent le pas des anciens crânement et avec prestance... Alors ? Faut-il désespérer de notre jeunesse musicale ?

À Auchel, où une trentaine de Sociétés : Nord et Pas-de-Calais se retrouvaient l'après-midi, sous une pluie persistante. Défiler dans ces conditions ? Eh oui ! Un défilé impeccable, des marches entraînantes, des majorettes stoïques sous leur bel uniforme... et pourquoi ? Pour la gloire d'une Musique Populaire faite d'une discipline librement consentie, pour l'amour de leur bannière... pour l'attachement à leur Société.

Vous, nos anciens, nos vétérans, qui leur servez d'exemple, faites entendre votre voix et votre présence. Elle leur mérite amplement et vous apporte ce en quoi vous désespérez : l'assurance d'une relève qui, aujourd'hui, s'affirme et sera demain une réalité...

L. ROSE

EDITORIAL

Si le 63ème Congrès fédéral a trouvé son habituel « succès » d'indifférence, à peine 50 Sociétés représentées sur les quelque 650 que compte encore notre Association, le Festival, par contre, a été, pour la ville de Lomme, une réussite. Pour la Musique Populaire, celle qui retient et emballe les foules, un triomphal succès. De la musique à « 800 » pourrait-on dire, de 19 h. du matin à 20 h. 30, sans discontinuer, les artères littéralement envahies par une foule immense, joyeuse, heureuse de participer à ce grand rassemblement. Merci... Lomme, vous nous avez puissamment aidés à faire de ce 8 juin, une inoubliable journée à la gloire de la Musique Populaire.

PROCES-VERBAL DU 63ème CONGRES FEDERAL

La Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais s'est réunie en congrès statutaire, le dimanche 8 juin, à 9 h. 30, à l'hôtel de ville de Lomme.

Avant pris place au bureau : M. Jean Rose, président ; M. Louis Briancçon, président honoraire ; M. Robert LESTAVEL, vice-président honoraire ; M. MM. de Leersnyder, Lestavel, Lestavel, vice-présidents ; M. Libre, trésorier ; M. Dalenne, responsable des questions musicales ; les responsables des délégations d'arrondissements : MM. Georges Fontaine (Béthune), Edouard Bastien (Douai), J.-P. Gaveriaux (Cambrai), Henri Richard (Douai), Léon Thiébaud (Dunkerque), Matrice Delvigne (Lens), André Jesupret (Lille-I), Edouard Seward (Lille-II), Michel Lambert (Lille-III), Louis Lemaire (Lille-IV), Emile Flament (St-Omer), Roland Benet (St-Pol-sur-Ternoise), Gabriel Olivaux (Valenciennes). Etaient excusés : MM. Jean Dubrulle (Arras), Dr Laranne (Avesnes-II), Arthur Deroux (Cambrai), Gérard Patoux (Montreuil). Etaient présents pour la commission des activités musicales : MM. Robert Hazard, Omor Dubour, Léon Hadoux, Pierre Moreau, Paul Dufranc et Roland Lambert. Etaient également présents : M. Canton-Debat, directeur régional de l'A.C.E.M.

Séance ouverte à 9 h. 45 par le président. Secrétaire de séance : Alain Havel. Dans son allocution de bienvenue, M. Rose prie l'assistance de bien vouloir excuser l'absence de M. Arthur Notebart, délégué de Lomme et président de la communauté urbaine ; de M. Solal, directeur régional de Jeunesse et Sports ; de M. Dolins, délégué régional du Secrétariat à la Culture à Lille (que nous verrons en fin de séance) et M. Robert Lannoy, directeur du Conservatoire de Lille ; Mme Stahl, des J.M.P.

Le président poursuit : « Avant d'aborder l'ordre du jour — chargé — de ce 63ème congrès, nous aurons une pensée pour ceux — dirigeants, chefs ou modestes — exécutants — qui nous ont quittés depuis le 62ème congrès de l'an passé, à Courrières, et plus spécialement pour notre regretté administrateur : Raymond Richard

(délégation Lille-IV) décédé après une courte mais impitoyable maladie, quelques jours seulement après notre assemblée générale du 2 février dernier. En leur mémoire, je vous demande une minute de silence.

Je suis heureux de saluer les nouveaux administrateurs, élus de leurs délégations respectives et promus au sein de notre conseil d'administration : J.-P. Gaveriaux (Cambrai) dont on connaît les brillantes et percutantes interventions aux assemblées générales de la C.M.F. à Paris ; Michel Lambert (Lille-III) qui remplace Paul Ducatillon, démissionnaire et admis à l'honorariat par les responsables de cette délégation ; Louis LeLONG, élu président de la délégation Lille-IV, en remplacement du regretté Raymond Richard ; Georges Fontaine (Béthune) appelé à succéder à Abel Legrand qui entend se consacrer uniquement à sa tâche de vice-président pour le Pas-de-Calais ; Gérard Patoux, absent de dernière minute pour un emul familial et qui a accepté la lourde tâche de succéder à Maurice Croix, admis à l'honorariat, lui aussi.

Nous devons excuser Jules Gullbert, notre conseiller social et juridique, que les rigidités d'un calendrier contraignent à prendre ses vacances ce jour même.

Ainsi donc, avec ces nouveaux visages, c'est un souffle rajeunissant qui vient à nous, et c'est heureux à un moment où il nous faut délibérément nous tourner vers un rajeunissement progressif de nos cadres.

Je passe la parole à Robert Lestavel, vice-président, qui, en l'absence d'un secrétaire général, introuvable, a été chargé du rapport moral :

RAPPORT MORAL

présenté par Robert LESTAVEL (vice-président)

Monsieur le Député-Maire, président de la Communauté urbaine, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le départ de notre président Louis Briancçon et son remplacement par notre ami Léon Rose ont quelque peu perturbé la composition de notre bureau. Si Robert de Leersnyder, Abel Legrand et moi-même restons aux postes de vice-présidents Nord et Pas-de-Calais, il reste néanmoins à pourvoir le poste de 2ème vice-président pour le Nord et celui de secrétaire général qui me paraît, dans l'imédiat, le plus important.

Si naguère M. Rose vous faisait le rapport moral, il a été demandé au plus jeune vice-président de le remplacer pour faire cet exposé. Chose que je fais bien volontiers.

Je voudrais tout d'abord rendre hommage à Louis Briancçon dont les qualités d'administrateur jointes à la délicatesse de ses sentiments, au bon sens inné de son intelligence, ont fait de lui, l'un des meilleurs, sinon le meilleur, de nos présidents. Que de changements opérés depuis quelques années dans notre « Usine » de près de 650 Sociétés avec ses 30.000 musiciens ! Le siècle social à Lille, devenu notre propriété, ces délégations qui sont devenues son œuvre personnelle et qui marchent si bien, nous lui en devons tout le mérite et, s'il s'est retiré, s'inclinant devant l'âge et la fatigue toute naturelle, nous ne pouvons que lui adresser nos meilleurs vœux de longue vie dans une heureuse retraite, si bien méritée, tout en conservant l'espoir de continuer à le voir dans nos réunions.

Avec lui, s'en est allé, également notre vieil ami Georges Prévot, homme de la première jusqu'à la dernière heure, lui aussi, tout effacé qu'il soit, a été l'un des piliers de notre Fédération. Que l'hommage de chacun d'entre nous lui soit pleinement rendu, en ce jour.

Léon Rose, devenu notre nouveau « Leader Ship », est jeune encore, bien qu'il soit retraité, lui aussi. Lillois d'appartenance et y demeurant, nul mieux que lui ne pouvait prendre cette succession dont il connaît tous les rouages. Administrateur, comme son prédécesseur, et de surcroît excellent musicien, l'avenir de notre grande Fédération du Nord et du Pas-de-Calais est entre ses mains, et nous nous efforcerons de lui apporter toute l'aide matérielle dont nous sommes capables. Bientôt, il nous aura conquis comme le fit Louis Briancçon et je me plais à rappeler, à son intention, cette phrase de Henri Rochefort :

« Quand le président n'est pas absolument enchaîné par le peuple, c'est, à peu de temps de là, lui qui l'enchaîne... »

Et, j'en suis persuadé, quand il aura trouvé l'aide bénévole indispensable d'un secrétaire-général, Léon Rose deviendra, lui aussi, un grand président.

J'entre maintenant dans le vif du sujet :

Notre dernier rapport moral date du congrès de Courrières, duquel nous conserverons un souvenir ému et durable en recherchant notre ami Camille Delaire pour la chaleur de son accueil.

Le premier chapitre de mon intervention est celui des cotisations. Je dois souligner la bonne volonté de la plupart des Sociétés

qui ont accompli leur devoir dans le minimum du temps imparti. La sagesse du secrétaire général et la compétence de notre trésorier, M. Ch. Libre, ont fait le reste.

Que deviendra cette cotisation pour 1975-1976 ? Nous en reparlerons dans la suite de l'ordre du jour et plus spécialement en ce qui concerne le Pas-de-Calais.

ŒUVRES SOCIALES

Grâce à la compétence de l'administrateur qu'est notre ami Gullbert, les prévisions s'avèrent justifiées.

Rappelons, ici le tableau général des prévisions :

Si, pour chaque élément en cause, on retient l'indice 100, on a :
— Cotisation individuelle indice 100 : en 1973, 100 ; en 1975, 106.
— en recettes : en 1973, 100 ; en 1975, 117.
— en base de calcul de cotisation : en 1973, 100 ; en 1975, 128.
— en dépenses : en 1973, 100 ; en 1975, 129.
L'équilibre général paraît donc maintenu.

LE « MUSICIEN FEDERE »

Notre journal qui a failli disparaître au cours de l'année est maintenant sauvé. Vous en connaissez les diverses péripéties : augmentation du prix du papier, perception de la T.V.A., etc... tout cela nous donnait une perte d'exploitation insoutenable pour notre budget. Il fallait envisager l'abandon. Heureusement, une solution quasi miraculeuse s'est produite fin 1974, le rattachement de notre journal à celui de « L'Avvenir de l'Artois », nous a procuré, non seulement sa survie, mais une meilleure disposition de la pagination et de sa présentation.

Notre souhait serait que chaque musicien puisse s'abonner à ce trait-d'union. Faute de mieux, si chaque Société pouvait prendre à sa charge seulement 15 abonnements minimum, le financement de notre revue s'avérerait rentable. Parions maintenant des finances : rapporteur de la commission des finances durant plusieurs années, je connais la limite de nos possibilités.

Qu'il me soit permis de féliciter notre gestionnaire, M. Libre, qui administre nos finances à la perfection. Je me permets de commenter certains chiffres :

Je ne parlerai pas des reports, le Conseil Général du Nord et celui du Pas-de-Calais, les cotisations des Sociétés font, bon an mal an, l'apport d'une somme rondelette mais qui est à peine suffisante pour la bonne marche de notre administration.

Je vous citerai seulement le total de la ventilation des frais de bureau — autres inclus — chiffres à peine croyables.
Frais de timbres et téléphone : 1.177.500 F ; frais de charges locatives : 730.000 F ; frais impôts et taxes : 300.000 F ; les salaires à eux seuls : 2.687.000 F ; et j'en passe... Faites donc l'addition et vous serez sans doute très étonnés...

Il nous faudrait une deuxième ligne de téléphone. Essayez d'appeler la Fédération durant la journée et vous verrez le temps qu'il vous faudra pour avoir Mme Picard, notre secrétaire administrative à l'appareil !

Et puis, surtout, il nous faudrait un 2ème secrétaire — à temps plein — pour combler le retard mis à satisfaire vos demandes retardant tout le monde de se plaindre, mais qui n'est pas de notre faute...

Ah ! si nos conseils généraux, celui du Pas-de-Calais en particulier, pouvaient comprendre notre situation, ils pourraient nous sauver.

Je souhaite que mon appel soit entendu.

LE TRAVAIL DES DELEGATIONS

J'ai visité dernièrement celles de Bouloze et St-Pol-sur-Ternoise. Je connais celles de Lens, Béthune, Montreuil et bien sûr, celle d'Arras. Je connais même celles du Nord mais j'en entends souvent parler... Dans l'ensemble, nos présidents de délégations font un excellent travail et je les en félicite. Grâce à eux, la roue tourne et notre fédération est en bonnes mains.

Je vous rappellerai, pour mémoire la règle que nous nous sommes fixés sur la limite d'âge : 70 ans est un âge respectable où l'on peut continuer à jouer, en paix, de sa retraite. Il faut que le principe soit adopté, de plein gré, au sein du bureau comme dans nos délégations, et je souhaite que de nombreux jeunes viennent faire leur apprentissage pour assurer notre succession, le moment venu. Notre assemblée générale prochaine aura lieu, vraisemblablement en février 1976, et le prochain congrès fédéral — le 64ème — aura lieu l'an prochain à Avion.

M. le sénateur Letoquart se fait une grande joie de nous recevoir ; retenez dès maintenant la date : 13 juin 1976 à Avion...

Un seul mot pour finir : je tiens à remercier la ville de Lomme et son député-maire, président de la communauté urbaine, M. Arthur Notebart, pour le charmant accueil qu'ils nous ont ménagé. Monsieur le maire de Lomme

est un homme de premier plan dans son département et la musique populaire peut compter sur lui pour la défendre. Je vous citerai, en terminant, ces paroles de Gracchus Babeuf, Jacobin de la Révolution française :
« Que ces mots, disait-il, égalité, égaux, plébiscite, soient les mots de ralliement de tous les amis du peuple ».

Robert LESTAVEL

oOo

Ca rapport étant approuvé, à l'unanimité, c'est au tour de M. Abel Legrand, 2ème vice-président pour le Pas-de-Calais, de prendre la parole pour exposer le rapport de la Commission de vérification des comptes, que voici :

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES

Rapporteur : Abel Legrand, vice-président (Pas-de-Calais).

La Commission de vérification des comptes remercie Charles Libre, notre trésorier, qui a accompli sa tâche délicate avec sa modestie habituelle et la précision d'un expert parfaitement qualifié.

Ayant examiné les comptes de gestion 1974, nous avons constaté un accroissement très sensible des frais généraux (timbre-poste, téléphone, papeterie, intérim de personnel, etc...). Le montant de ces charges s'est élevé à 2.701.591 anciens francs.

Ces augmentations sont justifiées par les hausses importantes de tarifs qu'il nous faut bien subir et aussi par le développement des relations épistolaires.

Aussi, avons-nous enregistré avec satisfaction le relèvement de la participation aux frais généraux qu'a bien voulu nous accorder récemment le Conseil Général du Pas-de-Calais (200.000 F contre 160.000 F l'an dernier).

Regrettons cependant que ce confort n'ait pas été plus important, c'est pourquoi, reprenant la suggestion que j'ai faite au sein du bureau fédéral, je renouvelle ma sollicitation d'une demande d'audience auprès de M. Bernard Chochoy, président du Conseil général du Pas-de-Calais, afin de lui exposer — chiffres à l'appui — quels sont les problèmes qui se posent à nous.

Dans notre dernière réunion du bureau, a été évoquée l'idée de majorer la cotisation fédérale pour les Sociétés du Pas-de-Calais, afin de rééquilibrer notre budget étant donné que l'essentiel des frais affectés aux examens fédéraux étaient supportés par le Nord.

Cette proposition me paraît préjudiciable à l'égalité de régime des cotisations qui a toujours été appliquée dans la filiation Nord-Pas-de-Calais et risquerait d'altérer la bonne harmonie existant entre nos deux départements, réunis sous la houlette de notre fédération.

Je persiste à croire qu'une meilleure solution devrait être recherchée à la faveur de l'audience évoquée plus haut.

J'espère que les subventions accordées directement aux Sociétés du Pas-de-Calais ne seront pas grévées de telle sorte, alors qu'il faut bien reconnaître que les critères de répartition aux Sociétés du Nord sont plus favorables pour elles, quand elles participent à des festivals d'arrondissements ou qu'elles présentent des élèves aux examens fédéraux.

En conclusion, nos finances n'étant pas mauvaises en général, le point que je viens de développer n'est qu'un aspect particulier. Cherchons plutôt à renforcer notre action commune.

Ce n'est pas à l'époque où l'on parle de régionalisation qu'il serait opportun d'instaurer dans notre association une discrimination, si légère soit-elle, dans la balance de l'unité de notre action fédérale.

Abel LEGRAND

oOo

Approuvé également à l'unanimité, cet exposé est suivi d'explications et constatations de Charles Libre, notre trésorier, sur les comptes rendus et bilan 1974, parus en détail dans le « Musicien Fédéré » d'avril dernier.

Commentant cet énoncé de chiffres toujours un peu rébarbatifs, M. Libre déplore, une fois de plus, la négligence de certaines Sociétés qui n'ont pas encore, à ce jour, réglé leurs cotisations et abonnements pour 1975, et demande aux responsables de prendre l'engagement d'effectuer au plus vite ces formalités et d'éviter ce retard, à l'avenir, de voir, cette année, une diminution du déficit, malgré les difficultés de tous ordres.

Le président remercie M. Libre pour son travail sérieux et efficace et insiste à nouveau sur l'observation faite par le trésorier concernant la négligence de responsables de Sociétés, ce qui entraîne un surcoût de travail administratif toujours récurrent. Le rapport financier de M. Libre est accepté, à l'unanimité.

Nous assistons ensuite à la « naissance » d'un nouveau membre de la C.A.M. En effet, c'est ainsi que M. Dalenne, responsable administratif de la Commission des Activités Musicales, a baptisé ce bébé par son acte d'implication. Voici son rapport d'activités :

RAPPORT DE LA COMMISSION DES ACTIVITES MUSICALES

Rapporteur : Paul Dalenne

EXAMENS FEDERAUX

Nos examens de 1975 ne sont pas encore terminés. Néanmoins, je vais essayer de vous en entretenir :

L'an dernier, au congrès de Courrières, nous avons proposé de les aligner sur les examens présentés par la C.M.F.

Ayant obtenu l'accord du bureau de la fédération, notre commission, tenant compte du nouveau régime, s'est réunie le 27 octobre dernier et a préparé :

1) Le calendrier de ces examens, qui donnait plus de souplesse quant aux choix des dates. (Il n'a cependant pas été respecté partout).

2) Une motion qui a été déposée en temps utile au bureau dans laquelle nous exprimons le vœu que ces examens soient bien l'émanation de la fédération et non plus un choix exclusif de notre commission.

À ma connaissance, tout s'est à peu près bien déroulé jusque maintenant mais la réforme n'est encore qu'en rodage et il nous faudra dans l'avenir apaiser les petites difficultés, inhérentes à tout changement.

Alors seulement les modifications apportées (nouvelles œuvres imposées, lectures vocale et instrumentale, reconnaissance de sons et dictées, théorie par écrit, etc., nouvelles appellations de nos divisions) porteront leurs fruits et révaloriseront les examens.

C'est le but que nous nous efforçons d'atteindre.

Voici le palmarès (provisoire) pour cette année, puisque dans certains postes, ces examens n'ont pas encore eu lieu.

Nous avons enregistré 3.975 inscriptions, donc à peu près le même nombre qu'en 1974. Chiffre légèrement supérieur dans le Pas-de-Calais.

3.691 se sont présentés aux différentes épreuves dont 3.426 pour les préparatoires et élémentaires ; 265 en moyens et supérieur.

Les résultats obtenus sont médiocres dans l'ensemble : 50 % ont obtenu deux très bien dans les divisions inférieures mais 10 % seulement en moyen, 1 et 9 % en moyen II.

Un seul candidat a obtenu les deux mentions très bien en supérieur.

En parlant des jeunes, je vous disais l'an dernier qu'ils représentaient la réalité et l'avenir de la Musique et de nos Sociétés. On ne peut en douter quand on les voit si nombreux se présenter, et avec quel enthousiasme, à nos examens des divisions inférieures, ce qui est réconfortant pour nous, mais signifie aussi une organisation qui devra parallèlement s'étendre au point de vue administratif et sur le plan technique.

Et là aussi nous ferons face. Et cependant, malgré ce nombre toujours croissant, aucun candidat n'a été retenu cette année pour concourir en excellence. Certains diront que nous avons été sévères — peut-être — mais c'est justement ce qui donne toute leur valeur à nos examens.

Si dans les divisions inférieures, jusqu'à l'élémentaire II, nous faisons preuve d'indulgence, il n'en est pas de même pour les moyens I, II et supérieur.

N'oublions pas que les lauréats de ces divisions se sont donné les cadres de nos Sociétés, et ce serait leur rendre un mauvais service que de ne pas exiger d'eux de réelles qualités musicales.

Ce faisant, nous avons conscience d'œuvrer dans la bonne direction.

CLASSEMENT DE SOCIETES

Six sociétés ont été classées cette année : il s'agit de : 1) L'Harmonie ouvrière de Harnes (1ère division - 1ère section) ; 2) L'Harmonie municipale de Conde-Écault (1ère division - 2ème section) ; 3) Les Trompettes Artoisaises (1ère division - 2ème section) ; 4) L'Harmonie des Cheminots d'Arras (2ème division - 1ère section) ; 5) L'Harmonie l'Amicale de Watten (2ème division - 2ème section) ; 6) L'Harmonie municipale de Feignies (3ème division - 1ère section).

Et voilà, j'en ai terminé. Notre commission devrait, pour le bien, s'occuper aussi des coupes fédérales, des stages de formations, etc...

Mais les examens sont actuellement nos principales préoccupations et, vous le savez, nous sommes loin encore d'une relaxation de qualité dans ce domaine.

Il est certain qu'avec de la bonne volonté, un peu de compréhension, mais aussi d'engagements des responsables de Sociétés et de Délégations, nous pourrions réaliser plus rapidement nos examens dont nous avons la charge.

Notre commission se réunira en octobre prochain afin de faire le point du travail accompli et de passer avec le plus de soin possible des amendements nécessaires.

Je vous prie de bien vouloir m'excuser d'avoir été un peu long.

PAUL DALLENE

Commentant ce rapport, le président déplore, concernant les examens fédéraux, que la 4ème division (préparatoire - 1ère année) dite division d'accueil, soit considérée, pour certains, comme une « chasse » aux mentions très bien. En effet, de nombreux responsables, se basant sur la consigne de « bienveillance » donnée aux jurys pour cette division, présentent bien souvent des élèves mal préparés et dans beaucoup de cas n'ayant même pas 3 mois d'étude du solfège.

Intervenant dans le débat, M. Bruchet, de Neux-lès-Mines, émet le vœu de création d'une session de rattrapage pour les élèves n'ayant pas obtenu les deux mentions : T.B. aux examens de division supérieure à Lille. M. Dalenne s'engage à faire examiner ce vœu. Ceci dit, le rapport de M. Dalenne est voté à l'unanimité.

Il appartient ensuite à Robert de Leersnyder, notre vice-président pour le Nord, de rapporter, sur un sujet de constante actualité, la vie de la gestion de notre « Musicien Fédéré ».

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ce rapport :

RAPPORT DE GESTION DU « MUSICIEN FEDERE »

Rapporteur : Robert de Leersnyder.

Nous vous avons dit à différentes reprises dans le « Musicien Fédéré » (et dans le dernier numéro tout particulièrement) les raisons pour lesquelles nous avions dû prendre de nouvelles dispositions pour l'édition de notre journal fédéral.

Deux numéros nouvelle formule ont paru déjà et il semble qu'ils doivent donner satisfaction à tout le monde.

Dans le même temps, et en dépit d'un effort particulier consenti par « l'Avenir de l'Artois » de M. Deprez, nous avons été dans l'obligation d'augmenter le prix de l'abonnement au « Musicien Fédéré ». Augmentation substantielle, nous en convenons, mais du même ordre que celle qu'ont subi par ailleurs tous les journaux en raison de la hausse importante des cours du papier et des frais d'impression.

Les impératifs qui ont imposé cette décision au conseil d'administration sont ceux qui imposent une décision identique pour le journal de la Confédération Musicale de France. Chacun a pu prendre conscience dans le numéro de mai de ce journal de la longue discussion intervenue à ce sujet à l'assemblée générale de la C.M.F. de mars dernier.

Là aussi s'est posé le problème du nombre d'abonnés. C'est le chiffre de ces abonnés qui divise le coût total du journal pour déterminer le prix de revient de chaque exemplaire et le coût de source que plus le diviseur est élevé, plus le quotient est bas, même en tenant compte du coût du papier nécessaire à l'impression et de tirage jusqu'à la dernière impression restant strictement les mêmes.

Or — et il faut le déplorer vivement — le chiffre de nos abonnés pour 1975 est inférieur à celui de 1974 (4300 au lieu de 5300) soit environ 22% d'abonnés en moins cette année, ce qui vient fausser singulièrement toutes les données prévisionnelles que nous avions pu établir.

Pour quel motif ?
Nul doute que c'est principalement l'augmentation sensible du prix de l'abonnement qui est à l'origine de cette chute du chiffre des abonnés souscrits, certaines Sociétés ayant maintenu approximativement la somme consacrée aux abonnements l'année précédente, ce qui entraînait mathématiquement la diminution du nombre de ces abonnements.
Il y aurait beaucoup à dire au sujet du comportement de certaines Sociétés à cet égard. De celles, par exemple, qui se contentent du seul abonnement obligatoire, et il arrive parfois — par coïncidence « a contrario » — que ce soit justement celles qui nous adressent le plus de comptes rendus à insérer dans le « Musicien Fédéré » !

Bien sûr, nous ne consultons pas le répertoire des abonnés avant de décider de la composition du journal et les articles de ces Sociétés ont exactement le même sort que ceux des Sociétés plus généreuses de ce point de vue. Et pourtant... si nous appliquions cette vieille loi du commerce : « Vivre avec ceux qui vous font vivre... »

En définitive, le prix de l'abonnement au « Musicien Fédéré » est moins élevé que celui de la plupart des journaux édités par les autres fédérations musicales. Ce prix est loin d'être exagéré comparativement au prix de toutes choses.

Nous faisons de gros efforts pour que ce journal réponde à ce que vous en attendez, pour qu'il remplisse son rôle de liaison indispensable à la bonne marche de notre Fédération, qui ne pourrait pas s'en passer sans graves inconvénients.

C'est pourquoi nous insistons avec force auprès de nos Sociétés pour qu'elles nous aident à le maintenir dans sa forme actuelle, en lui gardant une autonomie financière indispensable pour répondre aux dispositions légales qui régissent les organes de presse — conditions « sine qua non ».

La seule manière de contribuer à son équilibre financier sera toujours d'apporter l'eau au moulin des abonnements. Ce sera aussi une manière directe d'encourager ceux qui ont la charge de rédiger chaque trimestre ce journal.

Et puisque je parle d'eux... Pour faciliter leur tâche, redisons une fois encore :

— de ne plus nous adresser d'articles de journaux, qu'il nous est interdit d'insérer ;
— d'éviter autant que possible les manuscrits, qui nous font perdre beaucoup de temps à les recopier, faute de pouvoir les transmettre à l'imprimeur ;
— de limiter l'envoi des comptes rendus aux cérémonies d'anniversaires et aux manifestations exceptionnelles, ou comportant des remises de distinctions ;
— de ne pas omettre de donner le détail des œuvres exécutées, plutôt que des listes interminables de personnalités dont les noms intéressent surtout la presse locale ;
— de ne pas manifester trop d'impatience si parfois une communication tarde à être publiée (c'est souvent une question de pagination indépendante de notre volonté) ;
— de ne pas omettre de nous signaler pour « Notre Carnet » toutes les joies et toutes les peines qui marquent la vie de votre Société.

J'espère n'avoir pas été trop long.

Il me reste à formuler avec vous le vœu que la récession — le mot est à la mode — constatée cette année dans le nombre des abonnés au « Musicien Fédéré » n'est qu'un accident de parcours et que la progression constatée durant ces dernières années reprendra un cours normal, en vue du but que nous nous sommes fixés pour un avenir plus ou moins lointain : 10.000 abonnés pour un grand musical, voix autorisée de notre grande famille de musiciens amateurs.

Robert DE LEERSNYDER

OOO

Après approbation de ce rapport, M. Rose souligne l'importance de « relancer » la campagne pour le nombre d'abonnés et fait appel aux Sociétés afin qu'elles fassent connaître leurs événements heureux ou leurs deuils, en vue de leur parution dans le carnet du « M.F. ».

Il appartient à Louis Briancou, notre président honoraire, de faire le point sur nos rapports avec la C.M.F. Le rapport détaillé sera adressé, en son temps, à Paris, mais M. Briancou en a rédigé un condensé que nous sommes heureux de publier ci-après :

M. BRIANCOU, président honoraire, expose :

L'ordre du jour m'invite, en qualité de rapporteur, à vous entretenir de nos rapports avec la Confédération Musicale de France. C'est une question qui a été abondamment traitée hier, sous tous ses aspects, en conseil d'administration, qui a décidé de remettre un rapport détaillé au président Semler-Colleury, avec mission d'en assurer le dépôt sur le bureau de la C.M.F. afin que ses membres en connaissent, en débattent et fassent connaître leur position.

C'est sans doute un pavé que nous jetons dans la mare. Disons toutefois qu'il s'agit d'un pavé constructif.

En raison du peu de temps dont nous disposons, résumons :

Ce rapport rappelle d'abord le vœu en deux volets déposé au nom de notre Fédération au congrès de Paris, en 1973, à savoir :

1) Regroupement officiel, sous l'autorité de la C.M.F. des Fédérations et Unions départementales, en Fédérations régionales, épousant les limites territoriales des régions administratives de programme.

2) La désignation des administrateurs confédéraux, par ces Fédérations régionales, proportionnellement à leurs effectifs.

Ce vœu proprement énoncé, malgré nos protestations, sans que l'assemblée soit appelée à se prononcer légalement, c'est-à-dire par un vote statutaire.

Ce rapport très détaillé et documenté, que vous pouvez lire dans un prochain numéro du « Musicien Fédéré », afin qu'il touche toutes les Fédérations, traite également d'une nécessaire réforme des structures, règles et méthodes confédérales.

Ce rapport signale la fragilité statutaire. Tels qu'ils existent, les statuts confédéraux mettent l'existence de la C.M.F. à la merci d'une minorité agissante.

Dans la situation juridique actuelle, le conseil d'administration tout entier pourrait, le plus légalement du monde, être issu de la même Fédération. Notre position de force cotisante ne nous accorde aucune possibilité de franchir cet obstacle d'injustice.

Il traite des votes en assemblée générale acquis à mains levées par toute une salle composée en grande majorité de gens qui n'ont aucun droit au scrutin, statutairement réservé aux seuls délégués titulaires des fédérations, représentants uniques des 46 fédérations confédérées.

L'information en assemblée fait l'objet de nos observations contre le fait que l'action de notre ami Gaveriaux, en matière d'enseignement musical scolaire, ne soit pas traitée comme elle devrait l'être ; que ses rapports de visite au ministère ne soient pas communiqués et publiés, ce qui a contribué à la lassitude constatée au dernier congrès et va à l'encontre du but que nous poursuivons avec tant de ténacité depuis de nombreuses années.

Enfin nous protestons contre l'observation des prescriptions statutaires relatives à la présentation et à la discussion en assemblée générale d'un budget portant décision du taux de la cotisation, ce qui met les fédérations devant un fait accompli gênant considérablement celles à forte densité de Sociétés.

En conclusion, le rapport propose diverses mesures réformant us et coutumes, devant donner aux assemblées, l'ordre, la discipline, la légalité, l'efficacité qui manquent en de nombreuses circonstances.

OOO

Sans méconnaître, ni mésestimer ce que les grands de la musique nous apportent, nous voudrions montrer à ceux d'entre eux qui ont tendance à nous considérer comme une troupe, ou un orchestre à conduire, que les représentants à la base de la musique populaire sont parfaitement, et le seront de plus en plus, capables d'apporter une contribution salutaire, raisonnée, aux problèmes qui sont avant tout leurs ; qu'ils sont parfaitement conscients que la survie de nos sociétés musicales d'amateurs est liée à l'activité, à l'efficacité d'un mouvement qui doit s'imposer, démontrer sa valeur, sa force, sa cohésion, sa connaissance des moyens de sa pérennité.

Il existe à travers les Fédérations de France, une quantité de dirigeants qui pensent comme nous, mais se découragent devant l'inutilité de leurs efforts.

Notre grande Confédération a besoin d'un sang nouveau pour remplir sa mission.

Les moyens de cette transfusion, nous les lui apportons, en lui suggérant de relever d'un ton au moins sa résonance nationale.

OOO

L'assemblée unanime fait confiance au Bureau fédéral pour mener cette nouvelle tâche à bien.

OOO

L'ordre du jour appelait une communication de M. Gaveriaux sur les résultats d'une entrevue à Paris avec M. Landovski, directeur de la Musique au ministère de l'Education. M. Gaveriaux étant absent, c'est M. Rose lui-même, qui donne lecture de ce rapport.

Compte rendu de l'entretien que M. Gaveriaux a eu lors de sa rencontre à Paris avec M. Landovski.

Le 11 avril dernier, une Délégation de la Confédération Musicale de France composée de MM. Ehrmann, Thirault et Gaveriaux, rencontrait M. Marcel Landovski, directeur de l'Enseignement musical au ministère de l'Education.

Estimant qu'il fallait d'abord faire porter les efforts du ministère sur l'enseignement musical à l'école élémentaire, M. Landovski devait présenter aux délégués de la C.M.F. ce que l'on peut considérer comme l'annonce d'un plan de relance de l'enseignement musical.

Initiation des enfants à l'art musical. — Estimant que la formation musicale de l'enfant doit commencer par un contact direct avec la musique, avec l'instrument, M. Landovski entend mettre sur pied une organisation qui, dans 5 Académies choisies à titre expérimental, devrait permettre à tous les enfants d'assister à deux concerts d'initiation au cours de l'année à venir.

Point de préjugés en ce qui concerne le choix des formations instrumentales auxquelles devrait être confiée la charge des concerts de la C.M.F. de musique populaire tout autant que les « Jeunesses Musicales de France » par exemple, pourraient donc être habilitées à prêter leur concours.

Un délégué sera, d'ailleurs, nommé dans chacune des 5 Académies qui, en collaboration avec le représentant régional des Affaires Culturelles et le (ou les) conseiller(s) pédagogique(s) aura la responsabilité de l'organisation administrative de ces concerts.

Formation des enseignants. — Toute tentative de relance de l'Education Musicale serait irrémédiablement vouée à l'échec si l'on ne prenait sérieusement en compte le problème de la formation des maîtres.

C'est la raison pour laquelle M. Landovski espère pouvoir faire passer de 20 à 150 le nombre de conseillers pédagogiques chargés du recyclage des enseignants en poste. Il conseille pédagogique au moins par département, plusieurs dans les départements à forte densité de population.

Par ailleurs, M. Landovski envisage de réinscrire l'épreuve de musique obligatoire au programme des épreuves du concours d'entrée à l'Ecole Normale à partir de 1978.

Tel est le contenu des informations données par M. Landovski aux délégués de la C.M.F. Pour tous ceux que le problème de l'Education Musicale intéresse elles constituent un espoir, peut-être même la certitude de jours meilleurs.

Mais elles appellent un certain nombre d'observations que nous n'avons, bien sûr, pas manqué de faire.

Il appartient, dit-on, aux conseillers pédagogiques d'initier, de sensibiliser, voire de recycler les maîtres en poste. Peut-on raisonnablement espérer qu'une telle action (de formation) porte sur l'ensemble du corps enseignant ? La vérité oblige à dire que l'enseignement du langage musical exige une compétence et surtout une motivation qu'on ne peut espérer rencontrer dans l'ensemble d'un personnel dont tout le monde sait combien il est déjà absorbé par les exigences de la mathématique moderne, de la nouvelle pédagogie du français et des disciplines d'éveil.

Les chiffres sont d'ailleurs à ce sujet fort éloquent. 32 stages de 6 semaines seront organisés dans l'Académie de Lille au cours de l'année 1975-1976. 4 stages seulement aborderont les problèmes de l'Education Musicale et ce, dans des termes qui, a priori, ne re-

MUSICIENS GOURMETS... UNE BONNE ADRESSE

BOURGOGNES

PIERRE GRUBER

NEGOCIANT-ELEVEUR EN VINS FINS

NUITS-SAINT-GEORGES (Côte-d'Or)

BOITE POSTALE N° 56

vous propose
pour vos réunions familiales et banquets de Sainte-Cécile
ses VINS FINS renommés
et SPECIALITES BOURGUIGNONNES

Tarif sur demande à B.P. N° 56 NUITS-SAINT-GEORGES

REMISE 15% - Réf. à rappeler : C.M.F. 975-C4

pondent pas nécessairement à nos préoccupations.

Ex : Etude des interférences entre le français et la musique (aspects sonores posodiques et rythmiques...) ou bien encore : La créativité dans les divers modes d'expression plastique, corporelle, musicale et poétique.

Enfin, dans l'hypothèse où l'on organiserait des stages de durée limitée mais de caractère obligatoire, comme cela se fait en éducation physique, il n'est pas du tout certain que cela serait suivi d'effet au niveau de l'action éducative des enseignants.

Force est donc, pour la Confédération Musicale de France, de revenir sur une thèse maintes fois soutenue et qui tient en deux points :

— Spécialisation des maîtres au niveau des disciplines d'éveil à caractère musical, esthétique et sportif, collaboration des cadres musicaux locaux (pourvu qu'ils aient reçu une formation pédagogique minimum).

Nous avons présenté cette thèse à M. Landovski. Il l'a accueillie favorablement.

Reste à la C.M.F. à prendre les dispositions qu'implique la mise en œuvre du second point.

J.-P. GAVERIAUX, 7-6-75.

OOO

La lecture de ce rapport est interrompue par l'arrivée de M. Jules Semler-Colleury, président de la C.M.F. Nordiste d'origine, ancien chef de la Musique des Equipages de la Flotte, accompagné de M. Omer Dufour, notre administrateur-honoraire, vice-président de la C.M.F. Ils sont chaleureusement applaudis.

Abordant les questions diverses, le président est saisi d'une question posée par M. Pierre Moreau, membre de la CAM et directeur de chorales réputées. Ce dernier s'étonne, à juste titre, que les chorales n'aient pas été invitées à participer au festival de Lomme.

Dans sa réponse, le président signale que c'est le manque de salles d'une part et le caractère « populaire et populaire » de la ville organisatrice qui ont amené les chorales à se voir délaissées. Il exprime ses profonds regrets d'un tel état de fait car, dit-il, « La Fédération n'a pas deux sortes d'enfants »...

Ponctuant son indignation, M. Moreau émet le vœu que cet incident intolérable ne se reproduise plus à l'avenir, faute de quoi cela pourrait être fort préjudiciable à la bonne harmonie au sein de notre Fédération. M. Flament, de la Symphonie « Lille-Banlieue » reprend les mêmes arguments en ce

qui concerne les symphonies oubliées, elles aussi.

M. Rose, conscient de l'importance de ces récriminations, promet de tout mettre en œuvre pour éviter le renouvellement de semblables « oublis ». Il signale que, l'an prochain, le 6ème Congrès Fédéral se déroulera à Avion et sauf réforme du processus de l'attribution des coupes, celles-ci seront disputées entre les chorales fédérées et il n'est pas impossible, que, parallèlement, se disputent également des coupes réservées aux sociétés d'accordéons et aux symphonies.

En corrélation avec ce souhait, M. Rose émet l'idée de deux festivals par an, organisés l'un dans le Nord, l'autre dans le P.-de-C., à des dates distinctes de celles du congrès annuel. L'ordre du jour de ce dernier est le plus souvent chargé et les questions débattues méritent un temps de travail difficile à obtenir le jour d'un festival.

L'ordre du jour étant épuisé, il reste à procéder au tirage des prix et primes traditionnels, dont voici les résultats :

PRIX VERCRUYSE ET DHONT — Une trompette d'harmonie argentée, tirée au sort entre les congressistes représentant les harmonies fanfares, batteries et symphonies. Gagnante : la Fanfare Municipale d'Houdain.

PRIX DE LA FEDERATION : CHORALES — Une prime de 100 F. tirée au sort entre les représentants des chorales : Chorale de Neux-lès-Mines.

PRIX DE LA FEDERATION : ACCORDEONISTES — Une prime de 100 F. tirée au sort entre les formations d'accordéons présentes dans la salle : Accordéon Club de la Madeleine (tirage simplifié... cette société étant la seule à être représentée au congrès).

PRIX : HENRI ROUSSE. — Prime de 40 F. tirée au sort entre les titulaires de l'Étoile Fédérale présents dans la salle du congrès (15 inscrits) : M. Holvoet, de la Fanfare Delattre, de Roubaix.

PRIX : ALFRED RICHART. — Prime de 80 F. attribuée au plus vieux musicien encore en activité : M. Auguste Legros, saxophone-basse, né en 1887, membre toujours actif de la Fanfare Municipale de Divion.

PRIX : EMILE CAPELLE. — Deux primes de 30 F. tirées au sort entre les titulaires de l'Étoile Fédérale, présents ou non dans la salle du congrès : MM. Fernand Lepère et Paul Delplanque, tous deux membres de l'Harmonie Municipale d'Orchies.

Seance levée à 11 h. 45.

CHEFS DE MUSIQUE

LE BAL A PAPA

LE BAL ALSACIEN

Deux recueils de 16 morceaux

MUSIQUE POPULAIRE ET FACILE

Pouvant convenir pour le concert où la danse avec minimum d'exécutant.

ENVOI D'UN RECUEIL UT ou SI b. (chant) pour examen, contre 6 Francs en timbres poste.

EDITIONS G. BESSON — 03300 CUSSET

EXTRAIT DE NOTRE CATALOGUE

NOUVEAUTES SEPTEMBRE 1975

LE TOUR D'ASALCE (Fantaisie folklorique)
DEFILE FEDERAL (de A. Relin)
FANFAN LA TULIPE (arrgt. de M. Lasalminne)
PEPE DE MONTIJO (célèbre paso-doble)

NOS PRECEDENTS SUCCES

PARADE A CHICAGO (défilé) GLOIRE A SAINTE-CECILE (défilé)
BROADWAY-CITY (marche améri.) CHANTS DE JOIE (ouverture)
LA GRANDE PARADE (défilé) ANDANTE RELIGIOSO (andante)
MARCHÉ OLYMPIQUE (marche) PARADE DES MAJORETTES

LES DEUX GROS SUCCES de GEORGES BESSON

SHOP MUSIC FANTASIE MODERNE

CROISIÈRE A LAS VEGAS

SEIRVICE EXPEDITION : R.COITEUX, 21, rue Marcel, Pointeau, 16000 ANGOULEME Tél. (45) 95.33.47

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becspour instruments
de musique56, rue Lepic, PARIS-18^e

Anches et becs pour artistes

Tél. : 255.90.02 - 255.90.20

Orléanais-Berry

M. René CIMETIERE, est élu Président de la Fédération.

A l'issue des élections au terme du congrès régional, la composition des bureaux est la suivante : président fédéral, René Cimetière (d'Orléans) ; vice-président fédéral, chargé des relations extérieures, François Villatte (Bourges) ; présidents départementaux, Jean Millet (Bourges), Jean Chavigny (Blois) ; secrétaire général, Luc Malet (Orléans) ; vice-présidents départementaux, Raymond Silvert (Montargis), Gilbert Jouenne (Beaugency), Mary Robert (Saint-Amand-Longpré), Roger Guillet

(Romorantin) ; secrétaire fédéral, chargé des examens, Léo Raffard (Orléans) ; secrétaires départementaux, André Guillemain (Bourges), Gilbert Rousseau (Vineuil) ; trésorier fédéral, Henri Petit (Saint-Jean-de-Braye) ; trésorier adjoint, Patrick Lelay (St-Jean-de-Braye).

MM. René Cornichon et René Cavoisy, respectivement président et vice-président de la F.M.O.B., qui n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat, se sont vu conférer le titre de président d'honneur.

Préalablement à la mise en place du comité de direction, de nouvelles candidatures comme membres du bureau ont été soumises au vote du congrès. Ont

été élus : MM. Duroir Jean-Louis (Vierzon), Nevery Jean (Argent-sur-Saule), Robert Jean (Saint-Satur), Bachy Yvon (Blois), Boucher Jean-Claude (Salbris), Chevalier Pierre (Vendôme), Mestivier Pierre (Romorantin), Norquet Raymond (Selommes), Asselineau Raymond (Glen), François Marcel (Saint-Jean-de-la-Ruelle), Pilate Noël (La Chapelle-Saint-Mesmin), Turba Pierre (Orléans).

**ACHETEZ
LE MACARON
C. M. F.
AUTO-COLLANT**

TARN

UNE ETONNANTE LYRE

Nous évoquons par ailleurs le cri d'amour pour « sa » Lyre du président Bardet, encore un des moments inattendus de cette soirée qui appartient alors à la méritante batterie-fanfare de Marcel Lagrillière et, plus encore, à la Lyre, dans un répertoire à la fois connu et renouvelé dont la densité et la variété restent chaque fois une source d'étonnement. Il y a ainsi des morceaux de bravoure comme l'indicatif de « La Pisto aux Etoiles », des pasodobles où ne manque plus que le « toro », des rythmes de jazz ou des exercices en duo (avec Millischer) ou en solo du chef lui-même, cet extraordinaire Bernard Alquier dont on comprend en voyant son rayonnement sur la scène, à quel point Lavaur lui doit cette pléiade de musiciens qui, tous, dont certains venus de fort loin, portent en eux son empreinte et surtout ce sourire qu'il a su donner à la musique qui n'a rien d'un art compassé, bien au contraire.

Nous retiendrons particulièrement du programme le pot-pourri des airs folkloriques de notre terre d'oc qu'il présente (solistes : Alex Jallibert, M. Mandine, Roger Cloup, Christian Albert et Gabriel Petit) où l'on vit la salle entière reprendre le célèbre « Se Canto ».

DE GRANDS MOMENTS DE JAZZ

Et puis vint Bill Coleman... Quant on le voit apparaître sur scène, on ne peut s'empêcher de penser d'abord qu'il affiche trente ans de moins que son état-civil. Puis quand on entend sa voix sourde au délicieux accent américain, assortie d'un merveilleux sourire, on sait tout de suite que l'on a affaire à un ami fraternel à qui on a envie de dire : « Hello, Bill, ça va ? »

Entre la salle et le grand jazzman, la complicité fut immédiate et ne se démentit plus un seul instant. La simplicité de Bill Coleman, son entrée sans apprêt ni fioriture, avec son orchestre prenant place au centre de la scène que la Lyre entourait de toutes parts, n'avait besoin d'aucune mise en scène.

Et quand, en conclusion, la Lyre reprit l'indicatif de l'Eurovision, en hommage au grand musicien et à ses amis qui s'y associèrent à leur tour de tous leurs instruments, peut-être n'était-il pas vain de se souvenir que les notes triomphantes étaient aussi celles d'un « Te Deum » (de Carpentier) c'est-à-dire d'une action de grâces, ici, ô combien justifiée.

Nous tenons à remercier vivement tous nos amis musiciens du Tarn... et d'ailleurs... qui, avec spontanéité, ont fait leur contribution à cette merveilleuse soirée d'ouverture des somptueuses fêtes de Lavaur.

LE BUREAU.

La Lyre de Lavaur... et la trompette de Bill Coleman

... Comme disait Michel Drucker, vendredi soir, ce fut le coup d'envoi.

Devant une salle magnifique, le plateau ne manquait pas d'allure avec sa bonne centaine de musiciens rangés devant leur pupitre, cependant qu'une jeune fille, sorte de proto-drapeau à calot, se tenait à gauche de la scène, arborant le drapeau bleu et rouge aux couleurs vaurennaises. On eût dit quelque gentille Madelon.

Il était 9 h. juste lorsque Bernard Alquier eut alors ce geste inattendu : il se tourna vers le public et le premier, très simplement, l'applaudit comme pour lui rendre hommage.

Après quoi, se retournant, il dirigea les premières mesures d'une marche endiablée intitulée « Cherbouze », qui portait avec elle toute la joie et tout l'allant d'une soirée qui n'allait pas en manquer un seul instant, cependant que le public, par ses bravos, témoignait d'une adhésion ici visiblement non mesurée. Les fêtes de Lavaur s'envolaient ainsi des leurs premières notes vers une allégresse qui les baignait d'une marque propre et personnelle, justifiant ce mot du président Raget peu après, qui s'adressant à la salle s'écriait : « Oui, la musique est une langue supérieure à toutes les autres car elle est celle des dans mystérieux et du cœur.

Il n'est pas trop tard
POUR COMMANDER**Le calendrier
des musiciens**

(modèle déposé)

seul moyen de rentabiliser
VOTRE SOCIÉTÉ

Ecrire :

LES PRESSES BOURBONNAISES
03300 CUSSET

Imprim. « La Vigie de Dieppe »

Le gérant : J. SEMLER-COLLERY

NOTRE SERVICE DE COMMISSION

Nous vous rappelons une fois de plus que nous fournissons tous les morceaux de musique instrumentale imposés dans les examens fédéraux.

Par ailleurs, notre service de commission est à votre disposition pour la fourniture de toute musique (enseignement, musique instrumentale, harmonie ou fanfare, etc..) de n'importe quelle édition française au même prix que les éditeurs.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE GRANDES MARQUES

Nous vous indiquons ci-dessous les prix au 1er octobre 1975 de quelques instruments figurant à notre catalogue. (Nos prix s'entendent T.V.A. comprise).

TROMPETTES D'HARMONIE ET TROMBONES A COULISSE ARGENTES

Trompette d'harmonie ut et sib COURTOIS (réf. 114 M)	1.270,00	Trombone à coulisse COURTOIS, 1/2 perce (réf. 131 M)	1.300,00
Trompette d'harmonie ut et sib COURTOIS (réf. 214 D) grosse perce	1.610,00	Trombone à coulisse COURTOIS, modèle américain, grosse perce (réf. 135 G)	1.430,00
Trompette d'harmonie ut et sib SELMER (réf. 357 C)	1.970,00	Trombone à coulisse COUESNON Monopole Conservatoire, grosse perce (réf. 313)	1.880,00
Trompette d'harmonie ut et sib COUESNON Monopole Conservatoire (réf. 125)	1.920,00	Trombone à coulisse SELMER, grosse perce, modèle Boléro, réf. 363)	1.690,00

Disponibles également ces instruments vernis dorés

SAXOPHONES ARGENTES

Saxophone soprano sib DOLNET Artist.	2.205,00	Saxophone baryton DOLNET Artist descendant au sib ..	4.230,00
Saxophone soprano sib COUESNON Monopole Conservatoire (réf. 724)	3.160,00	Saxophone baryton DOLNET Artist descendant au la ..	4.780,00
Saxophone soprano sib SELMER (réf. 87 B)	3.020,00	Saxophone baryton sib COUESNON Monopole Conservatoire descendant au la (réf. 757)	5.800,00
Saxophone alto sib COUESNON Monopole Conservatoire (réf. 734)	2.920,00	Saxophone baryton sib SELMER descendant au sib (réf. 96)	5.350,00
Saxophone alto sib SELMER Mark VII (réf. 90)	3.050,00	Saxophone baryton sib SELMER descendant au la (réf. 96 A)	5.875,00
Saxophone ténor sib SELMER Mark VII (réf. 93)	3.270,00		
Saxophone ténor sib COUESNON, Monopole Conservatoire avec fa dièse aigu (réf. 745)	3.260,00		

Disponibles également ces saxophones vernis dorés

CLARINETTES (modèle Boehm 17 clés, 6 anneaux, mécanisme nickelé)

Clarinette sib NOBLET Série M	800,00	Clarinette sib COUESNON, Monopole Conservatoire ..	1.600,00
Clarinette sib NOBLET Artiste	858,00	Clarinette sib SELMER (réf. 1, Série 9)	1.650,00
Clarinette sib LEBLANC, clés argentées (réf. 176)	1.520,00	Clarinette sib BUFFET-CRAMPON (réf. 1132)	1.600,00

Certaines de ces clarinettes sont également disponibles avec mécanisme argenté.

GRANDES FLUTES (modèle Boehm en métal argenté à plateaux pleins)

Grande flûte NOBLET (réf. 73)	975,00	Grande flûte SELMER (réf. 83 b)	3.400,00
Grande flûte COUESNON « Impérator GRASSI » réf. 1320 ..	1.140,00	Grande flûte YAMAHA, fournie avec étui (réf. YFL 22 S) ..	1.260,00

Certaines de ces flûtes peuvent être également fournies à plateaux creux.

**CHOIX COMPLET DE TOUS LES GROS INSTRUMENTS D'HARMONIE ou FANFARE
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE****INSTRUMENTS DE BATTERIE-FANFARE CUIVRE**

Clairon d'infanterie réglementaire, depuis	220,00	Tambour modèle Armée 4/4, depuis	532,00
Trompette de cavalerie réglementaire, depuis	275,00	Caisse claire 4/4, 8 tringles, depuis	760,00
Trompe de chasse, depuis	504,00	Grosse caisse à 2 peaux, fût cuivre, à tringles, depuis ..	990,00

Disponibles également ces instruments nickelés.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71009 MACON - CEDEX

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES